

SÉRIE GÉNÉALOGIES coordonnée par Anne-Marie Bertrand

\*\*\*\*\*

colloque

# HORIZON 2019 : BIBLIOTHÈQUES EN PROSPECTIVE

\*\*\*\*\*

Dominique Arot, Anne-Marie Bertrand, Robert Damien, François Gèze, Bertrand Legendre, Pascal Ory, Georges Perrin, François Rouet, Valérie Tesnière

PRESSES DE L'ÉSSSIB

PAPIERS



---

## Horizon 2019 : bibliothèques en prospective

**Anne-Marie Bertrand, Dominique Arot, Robert Damien, François Gèze,  
Bertrand Legendre, Pascal Ory, Georges Perrin, François Rouet et Valérie  
Tesnière**

---

DOI : 10.4000/books.pressesensib.1060  
Éditeur : Presses de l'enssib  
Année d'édition : 2011  
Date de mise en ligne : 20 juillet 2017  
Collection : Papiers  
ISBN électronique : 9782375460474



<http://books.openedition.org>

### Édition imprimée

ISBN : 9782910227876  
Nombre de pages : 112

### Référence électronique

BERTRAND, Anne-Marie ; et al. *Horizon 2019 : bibliothèques en prospective*. Nouvelle édition [en ligne]. Villeurbanne : Presses de l'enssib, 2011 (généré le 01 février 2021). Disponible sur Internet : <<http://books.openedition.org/pressesensib/1060>>. ISBN : 9782375460474. DOI : <https://doi.org/10.4000/books.pressesensib.1060>.

---

© Presses de l'enssib, 2011  
Conditions d'utilisation :  
<http://www.openedition.org/6540>

SÉRIE GÉNÉALOGIES coordonnée par Anne-Marie Bertrand

\*\*\*\*\*

colloque

# HORIZON 2019 : BIBLIOTHÈQUES EN PROSPECTIVE

\*\*\*\*\*

Dominique Arot, Anne-Marie Bertrand, Robert Damien, François Gèze,  
Bertrand Legendre, Pascal Ory, Georges Perrin, François Rouet,  
Valérie Tesnière

PRESSES DE L'ENSIB

PAPIERS



+++++

colloque

HORIZON 2019 :

BIBLIOTHÈQUES EN PROSPECTIVE

+++++

**PAPIERS**

**SOUS LA DIRECTION DE  
THIERRY ERMAKOFF**

+++++

SÉRIE GÉNÉALOGIES

coordonnée par Anne-Marie Bertrand

+++++

Cette série de trois ouvrages s'interroge sur les fondements de l'identité de la bibliothèque publique.

Le premier « Quel modèle de bibliothèques? », paru en 2008, abordait la question du modèle de bibliothèque, son élaboration, sa diffusion, ses composantes, son évolution.

Le deuxième « Bibliothèque publique et Public Library », paru en 2010, portait sur une analyse comparée des éléments fondateurs de la bibliothèque publique aux États-Unis et en France.

Le troisième « Horizon 2019 : bibliothèques en prospective » se livre à un exercice de prospective, questionnant l'avenir et les évolutions possibles de la bibliothèque.

+++++

+++++

**PRESSES DE L'enssib**

École nationale supérieure des sciences  
de l'information et des bibliothèques  
17-21 boulevard du 11 novembre 1918  
69623 Villeurbanne Cedex

Tél. 04 72 44 43 43 – Fax 04 72 44 43 44

< <http://www.enssib.fr/presses> >

+++++

colloque

# HORIZON 2019 :

## BIBLIOTHÈQUES EN PROSPECTIVE

+++++

Dominique Arot, Anne-Marie Bertrand, Robert Damien,  
François Gèze, Bertrand Legendre, Pascal Ory, Georges Perrin,  
François Rouet, Valérie Tesnière

**Ont écrit ce volume :**

**Dominique Arot**

Inspection générale des bibliothèques

**Anne-Marie Bertrand**

enssib

**Robert Damien**

Université Paris Ouest Nanterre La Défense

**François Gèze**

Éditions La Découverte

**Bertrand Legendre**

Université Paris 13 - Labsic

**Pascal Ory**

Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

**Georges Perrin**

Inspection générale des bibliothèques

**François Rouet**

Département des études, de la prospective et des statistiques,  
ministère de la Culture et de la Communication

**Valérie Tesnière**

Bibliothèque de documentation internationale contemporaine

Horizon 2019 : bibliothèques en prospective [Texte imprimé] / Dominique Arot, Anne-Marie Bertrand, Robert Damien... [et al]. - Villeurbanne : Presses de l'enssib, cop. 2011. - 1 vol. (111 p.) ; 23 cm. - (Collection Papiers. Série Généalogies). ISBN 978-2-910227-87-6

Rameau :

Bibliothèques - - Aspect social - - 21<sup>e</sup> siècle

Bibliothéconomie - - Innovations - - 21<sup>e</sup> siècle

Relations Bibliothèque - - Collectivités - - 21<sup>e</sup> siècle

Dewey: 021.2

+++++

# SOMMAIRE

+++++

Avant-propos	
<i>par Anne-Marie Bertrand</i> .....	7
Quel horizon ?	
<i>par Pascal Ory</i> .....	11
Le livre dématérialisé : un essai de prospective	
<i>par François Gèze</i> .....	19
La fin des médiations ?	
<i>par Bertrand Legendre</i> .....	31
La fin d'une utopie ?	
<i>par Dominique Arot</i> .....	41
Pour un nouvel esprit bibliothécaire ou les re/médiations de la bibliothèque numérique	
<i>par Robert Damien</i> .....	49
Quelle(s) culture(s) ?	
<i>par François Rouet</i> .....	63
Une offre publique de documents ?	
<i>par Valérie Tesnière</i> .....	75
Bibliothèques : ouvertures et territoires	
<i>par Georges Perrin</i> .....	85
Bibliothèques dans la brume : images et représentations	
<i>par Anne-Marie Bertrand</i> .....	101





par Anne-Marie Bertrand

+++++

## AVANT-PROPOS

+++++

Le colloque Horizon 2019 a eu lieu à l'enssib du 19 au 21 novembre 2009. Il a pris place dans une dynamique de réflexion initiée en 2008 dans le cadre du Centre Gabriel Naudé par le séminaire consacré au modèle de bibliothèque<sup>1</sup>, et poursuivie par le séminaire prospectif qui s'y est déroulé en 2009.

Ce colloque avait pour propos d'imaginer l'avenir proche (à dix ans de là) des bibliothèques dans le monde occidental. Les interventions reprises dans cet ouvrage en constituaient les deux premières séquences :

- « Enjeux et défis » : le propos était d'apporter des points de vue, des réflexions, des éléments de contexte sur l'environnement (numérique, professionnel, politique) dans lequel prennent place, travaillent, se développent, grandissent, disparaissent les bibliothèques ;
- « Quelles missions pour les bibliothèques » : il s'agissait là de proposer des réflexions croisées sur les missions futures (telles qu'on peut les imaginer) des bibliothèques, dans le registre politique, culturel, scientifique ou social.

La troisième séquence « Hypothèses et scénarios », s'est déroulée sous forme de tables rondes, débats ou présentations illustrées de projets étrangers. Pour des raisons techniques, elle n'a pas été reprise dans cet ouvrage. Les interventions filmées sont cependant disponibles dans la bibliothèque numérique de l'enssib<sup>2</sup>.

Enfin, les considérations et conjectures sur l'avenir (possible, envisageable, souhaitable, futurible...) des bibliothèques étant sans fin, cet ouvrage est logiquement sans conclusion.

---

1. Dont les principales contributions ont été publiées dans l'ouvrage collectif *Quel modèle de bibliothèque ?* Villeurbanne, Presses de l'enssib, 2008, collection Papiers. Série Généalogies.

2. < <http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/notice-48046> >.

L'origine de cette réflexion prospective se trouve, on l'aura compris, dans une analyse historique, « généalogique », des bibliothèques contemporaines. Quel est le terreau, l'héritage, le contexte, les acteurs, les arguments, les valeurs qui font que les bibliothèques publiques françaises sont aujourd'hui ce qu'elles sont et comment, à partir de cette analyse, imaginer leur devenir ? On comprend ainsi le fil rouge qui anime ces travaux récents menés à l'enssib : une interrogation sur le modèle de bibliothèque publique, qui a informé (donné forme) au mouvement de modernisation des décennies 1970-1990, un état des lieux de la place des bibliothèques dans les politiques publiques aujourd'hui, enfin une réflexion sur la poursuite à l'avenir de ce mouvement, ses évolutions, son essoufflement et les formes possibles qu'il pourrait prendre.

Ce cadre général d'analyse intègre un autre élément : une distance critique sur le regard que portent les bibliothécaires français sur leur propre avenir. Non que la communauté professionnelle soit illégitime à poser un discours sur l'évolution nécessaire des bibliothèques, évidemment ! Mais parce que ce discours est souvent, trop souvent, marqué par une fascination pour la modernité, par un goût sans mélange pour les expériences étrangères et par une certaine ignorance de sa propre histoire. Sur ce dernier point, sur la permanence du discours héroïque et totémique, difficile de faire plus que de continuer à travailler et publier.

Le goût pour les innovations étrangères est, lui ambivalent : positif car il nous enrichit de l'apport, des réflexions, des expérimentations de nos collègues ; critiquable quand l'intériorisation du « retard français » nous amène à prendre pour argent comptant n'importe quelle sornette, pour autant qu'elle soit proférée par un étranger.

Quant à la fascination pour la modernité, elle reste largement incompréhensible : qui ne voit qu'en Angleterre, qu'aux États-Unis, par exemple, la modernité des services offerts n'est liée ni à la modernité technique ni à celle du bâtiment. Les colonnades grecques, les vieux rayonnages en bois, les traditionnels et estivaux défis de lecture n'obèrent en rien ni le succès ni l'utilité des bibliothèques.

En France, même le mot de bibliothèque semble archaïque. Depuis longtemps. Cela dure depuis 1910, date à laquelle Eugène Morel publie *La librairie publique*, « Notre mot de bibliothèque pue l'allemand. Si l'on y ajoute le mot municipal, l'épouvantail est complet. Non. Il y a pire. Il y a le mot "populaire". Théâtre populaire, université populaire, restaurant populaire, bibliothèque populaire... C'est avec ce mot-là que les meilleures intentions dressent de suite une insulte devant l'œuvre qu'elles entre-

prennent. »<sup>3</sup> Dans les années 1970, a commencé à se répandre le nom de « médiathèque », nom qui a fait florès auprès des élus – persuadés que pour changer l’objet il fallait aussi en changer sa représentation, donc son nom. Ce nom de médiathèque a, à son tour, perdu de son effet d’affichage. On valorise, aujourd’hui, des appellations nouvelles qui ont pour point commun de n’évoquer ni la bibliothèque ni le livre : Ideas Stores, Learning Centres, Maison du savoir...

Au-delà du nom, c’est la modernité des collections (jeux vidéo), des services (la numérisation, les services à distance), des bâtiments qui semble être l’objectif indépassable. L’avenir et la modernité seraient une seule et même chose.

Dans ce contexte, le colloque « Horizon 2019 » a souhaité adopter une autre approche, décaler le regard : bien entendu, la modernisation des bibliothèques est une nécessité cyclique. Mais l’avenir des bibliothèques passe d’abord par leur légitimité, donc leur utilité, donc les missions et objectifs qu’elles ont à assumer, pour une communauté (qui peut être universelle) et dans un territoire (qui peut être illimité). La bibliothèque avant d’être un outil (qu’il faut constamment améliorer, donc moderniser) est un projet – politique, social, scientifique, culturel.

---

3. Eugène Morel. *La librairie publique*. Paris, Armand Colin, 1910, p. 179.



*par Pascal Ory*

++++  
QUEL HORIZON ?  
++++

+++++

## QUEL HORIZON ?

+++++

Qu'est-ce qu'un historien peut bien avoir à dire du futur – sauf, bien entendu, du futur antérieur, autrement dit des exercices prospectifs du passé, considérés dès lors avec la facilité critique de l'*ex post* ? Payons d'audace : certainement ni plus ni moins que les autres. Et pour une raison très simple : l'histoire n'a jamais eu pour objet le passé mais le temps. Au royaume des aveugles (entendons par là les sciences sociales) nous autres borgnes pouvons avoir quelque utilité, au simple motif que nous débarquons dans le futur lestés des armes récupérées dans le passé, par exemple dans la considération de tout ce qui à la fois distingue et unit 1919 et 1909, ou 1809 et 1819 – on voit qu'il peut se passer bien des choses, et capitales, en l'espace de dix années... On abandonnera donc sans regret la futurologie aux philosophes, et l'on se contentera, avec une modestie feinte, de la prospective.

L'éthique culturaliste m'obligera cependant à faire précéder ces quelques *projections*, très succinctes on le verra, de plus longues précautions d'usage, qu'on exprimera ici de manière assurément schématique, voire franchement roide, comme autant de *pro-positions* préalables. Sans elles la *position* du problème, qui se ramènera au rappel de l'identité des bibliothèques publiques<sup>1</sup>, n'aurait guère de sens ; sans elles les *projections*, qu'on peut concevoir comme les résultantes du croisement des premières et de la deuxième, n'auraient aucun fondement.

### PROPOSITIONS

+++++

Ces « prolégomènes à toute prospective qui voudrait se présenter comme science », j'en compte cinq – libres à chacun d'allonger la liste ; la raccourcir sera plus difficile. La proposition 1 va de soi, donc va encore mieux en le disant : puisque, suivant le mot connu de Benedetto Croce, « toute histoire est contemporaine », il importe d'avoir toujours présent à l'esprit qu'il en sera de même de toute prospective. Lire – comme le ferait, comme le fera, un historien de 2019 – les contributions de ce colloque, c'est,

---

1. Il y aurait beaucoup à dire sur la bibliothèque privée, mais ceci est une autre histoire.

clairement, lire les questionnements, les inquiétudes, les enjeux de notre temps – ce sera, à tout le moins, l'intérêt de ce volume... L'extrapolation culturelle, elle, est extrêmement risquée. L'astucieux Robida, se projetant dans le xx<sup>e</sup> siècle, pourra en pressentir la télévision, à la rigueur l'émancipation féminine, mais ni l'indépendance des colonies ni les grandes expériences totalitaires, et tout à l'avenant.

D'où découle, sans transition, la proposition 2 : au final, avec le recul, ce qui pèse le plus lourd dans un devenir historique, c'est l'imprévisible. À condition d'ajouter dans la foulée qu'en histoire l'imprévisible n'est pas l'exception mais la règle, sans doute en vertu de la conjugaison de trois dynamiques : celle de l'effet papillon, qui enclenche des réactions en chaîne dont les contemporains ne maîtrisent jamais l'enchaînement<sup>2</sup> ; celle de l'autonomie des choix individuels en face d'une situation donnée, qu'on peut situer sur une échelle collaboration/résistance<sup>3</sup> ; celle, enfin, qui fait prédominer le culturel sur le matériel<sup>4</sup>.

La proposition 3 peut dès lors se résumer dans la fameuse formule : rien ne se perd, rien ne se crée, tout se transforme<sup>5</sup>. En d'autres termes, il faut toujours tenir ferme les deux termes, apparemment contradictoires et, en fait, complémentaires, à savoir que si ce qui est né mourra, si les formes de la société changent sans cesse, du même mouvement l'usage social et, tout au fond, la fonction dont il témoigne perdurent et, du coup, assurent la survie de la forme. Pas de désaffectation sans réaffectation. Ainsi dans le Paris qui entre dans la modernité le palais du Roi devient-il le Musée central de la Nation : transfert de souveraineté à la fois violent et progressif.

La proposition 4 éclaire la précédente. Je la résumerais en une formule assez raide : « la société n'en fait qu'à sa tête ». En d'autres termes, tout est affaire de représentation. C'est là que se situe le moteur historique décisif, traduit en « demande sociale ». Ainsi le mouvement social est-il

2. Y compris l'effet papillon à l'envers, qui fait, par exemple, de la révolution protestante un moteur décisif de l'histoire de la lecture publique.

3. Exemple : la révolution culturelle menée par Jacques Copeau, génératrice de tout le mouvement théâtral du nouveau siècle, est une réponse « résistante » du théâtre face au défi du cinématographe.

4. Exemple : l'écriture, inventée à usage économique et politique, pour le plus grand profit des temples sumériens, nous a donné, en cadeau, Virgile aussi bien que Mallarmé. L'intendance précède, la poésie suit.

5. Elle-même transformation par Lavoisier d'une formule d'Anaxagore, et ainsi de suite.



beaucoup moins déterminé par la technologie que la technologie déterminée par l'évolution des représentations<sup>6</sup>.

De tout ce qui précède découle la proposition 5, sans doute la plus triviale : « la culture a horreur du vide ». On doit avoir le courage intellectuel de poser l'existence de besoins culturels constants dont chaque société élaborerait la satisfaction dans une diversité propre à susciter l'émerveillement de l'observateur. Si le mot – redoutable en sciences sociales – d'universaux peut être prononcé, c'est sans doute là, devant la reconnaissance de ce que, pastichant le vocabulaire juridique, on qualifierait de « besoins culturels constants et reconnus ». Y figureraient alors, pour ne prendre que ces deux exemples, le besoin d'éducation – évidemment très diversement satisfait chez les Baruyas chers à Maurice Godelier et chez les Occidentaux du XXI<sup>e</sup> siècle mais clairement repérable et constamment organisé, de la case du sorcier à l'école obligatoire – ou le besoin de spectacle – celui qui explique que la solution des frères Lumière l'ait emporté sur celle de Thomas Edison, tout simplement parce que la première se situe dans la continuité du spectacle théâtral.

L'objet « bibliothèque » dans tout cela ? On en est peut-être plus près que jamais, puisqu'il y entre, au fond, de l'éducation et du spectacle. Précisons.

## POSITION

+++++

Si l'on entreprend, en effet, de ramener la bibliothèque publique à ses éléments constitutifs, il ressort de ce petit exercice cartésien trois caractéristiques, touchant à cette institution respectivement comme contenant, comme contenu et comme projet. Le contenant c'est, tout simplement et pour commencer, la *thêkê* des Grecs, qui est initialement une boîte. Comprenons : à la fois un dispositif matériel, qui pose, ou entrepose<sup>7</sup>. La thèque a donc quelque chose à voir avec tout à la fois la concentration, l'accumulation et la gestion, bref le stock. Pour qu'il y ait bibliothèque il faut faire un pas de plus et préciser de quel type de stockage il s'agit. Le *biblos*, c'est – comme pour le *liber* – l'écorce des premiers supports mobiles de l'écriture, ce qui permet tout à la fois de donner un contenu au

---

6. Le passage du *volumen* au *codex* est beaucoup plus homologique de celui du paganisme au christianisme qu'une bien obscure réflexion technicienne sur la « maniabilité ».

7. *Titheîn*, c'est poser, d'où, au reste, thèse, dont on a fini par oublier qu'elle est quelque chose qu'on pose.

stock en question : d'être une information. Du palais d'Assurbanipal – le rêve de tout bibliothécaire : des documents que le feu ne détruit pas mais fortifie, puisqu'ils sont faits d'argile – à une loi récente – et vaine – sur « la société de l'information », la bibliothèque publique, un temps rebaptisée, à cette fin, médiathèque, sera toujours, suivant la formule chère à la génération de Jean-Pierre Seguin, une « bibliothèque publique d'information ». Le second nom adopté en 1992 par l'enssib ne va pas là contre : la juxtaposition « sciences de l'information » et « bibliothèques » ne distingue pas des objectifs ; elle les associe, en en différenciant les plans.

Au reste, il y a beaucoup plus à déduire encore de l'« écorce », qui est de nous rappeler l'importance du support, en même temps que sa constante reformulation, à partir de l'invention de l'écriture : c'est parce que la bibliothèque a entreposé des volumes enroulés puis des codex plans qu'elle est nécessairement conduite à devenir du même mouvement photothèque, phonothèque, discothèque, cinémathèque, vidéothèque, etc. Et c'est ici aussi que se dessine la frontière avec les archives, tenants, là où la famille des thèques gère l'aval, les aboutissants. À cet égard, des institutions comme la Bibliothèque nationale de France du Rez-de-Jardin ou l'Inathèque sont, clairement, des archives. Quant à la vocation publique, elle pose la nécessité d'un rapport à la société qui associe homologiquement – c'est l'origine, même, de toute organisation politique – la finalité au mode de gestion : assurer un service public en s'adossant à une collectivité qui ne l'est pas moins. Voilà pourquoi, au reste, on ne saurait opposer, comme on le fit parfois, en particulier lors de l'ouverture de la Bibliothèque publique d'information (Bpi), la mission d'information de celle de lecture : la seconde, qui est plutôt du ressort de l'école, est englobée par la première dès lors que l'on intègre à celle-ci l'information artistique (donc littéraire).

On comprend, à ce stade, pourquoi l'Âge d'or de la bibliothèque publique va se situer quelque part entre Martin Luther et Melvil Dewey, quitte à produire ses effets les plus spectaculaires en léger décalage, au cœur de la société audiovisuelle du xx<sup>e</sup> siècle. En France, l'acclimatation du programme anglo-saxon de lecture publique se situe après la Seconde Guerre mondiale, c'est-à-dire en un temps où le public visé est déjà immergé dans des pratiques culturelles quotidiennes « supportées » par la photographie, le disque, la radiodiffusion, le cinématographe, bientôt la télévision. On voit par là même pourquoi, dans l'espace, le destin de la bibliothèque publique est indissolublement lié, pour le meilleur et pour le pire, à celui des autres institutions de stockage – pardon : de patrimoine

– et d'éducation. En France, les révolutionnaires de 89 et 93, fondateurs de ces institutions mixtes qui associent, et justifient réciproquement, bibliothèque, musée et école en avaient la conviction – au reste, pas toujours suivie d'effet réel ou durable.

## PROJECTIONS

+++++

En fonction – le mot s'impose – de ce qui précède on peut maintenant tenter une synthèse de ces deux séries de remarques préjudicielles et se poser directement – crûment, peut-être – la question de l'identification des besoins (proposition 5), incessamment transformés (proposition 3), à l'aune des investissements de la société (proposition 4), le tout appliqué à l'objet bibliothèque publique.

À grands traits, quelque peu grossiers, rappelons ce qui semble être les grandes données du *xxi*<sup>e</sup> siècle commençant : la globalisation, au sens anglais, qu'il faut comprendre comme à la fois réduction et élargissement à l'échelle du « village planétaire » de McLuhan ; l'individualisation, accélération des processus faisant de l'individu l'agent historique central, à la fois en théorie – individualisme – et en pratique – technologie de la communication ; enfin l'interconnexion des modes de ladite communication. Faut-il ajouter à ce triptyque la supposée massification ? On n'en est pas autrement convaincu. Même en laissant de côté l'ambiguïté de la notion – car de quelle masse s'agit-il exactement, et à quelle échelle ? –, voire son équivoque – liée à la condescendance des élites, élaboratrices aussi de celle d'« industries culturelles »<sup>8</sup> on n'est pas certain que l'acmé de la massification n'ait pas déjà été atteint, à tout le moins en Occident, au *xx*<sup>e</sup> siècle, et qu'il n'ait pas été suivi d'un premier repli, face à la montée, à laquelle nous sommes présentement confrontés, des cultures tribales (pour paraphraser le vocabulaire d'un Michel Maffesoli) de la postmodernité.

Quoi qu'il en soit, la mise en réserve ou l'ajout de cette dernière dimension ne modifie pas l'argumentation, qui conduit à distinguer hypothétiquement deux scénarios. Le premier dilue totalement la nécessité de la bibliothèque publique dans l'océan d'un système documentaire libéral-libertaire. On connaît déjà le nom 2000 de cet océan : Internet, de

---

8. Le concept, rappelons-le, a été inventé par Theodor Adorno et Max Horkheimer dans un sens péjoratif qui a été, en l'espace d'une génération, retourné positivement par les tenants de ladite industrialisation.

certains de ses courants dominants – Google, par exemple, qui ne s’est pas par hasard invité dans le débat autour du patrimoine imprimé –, de certains de ses fonds, au sens marin du mot – Wikipédia, par exemple. Capillarité infinie (provisoirement jusqu’au « téléphone intelligent »), censure réduite, expertise autogérée... Dans une telle perspective, plus que les institutions de la production artistique ou de la production scientifique, les institutions documentaires ont du souci à se faire pour leur survie. En matière d’édition papier, la maison Larousse est, par exemple, plus directement menacée que les Éditions Gallimard ou tel éditeur de « livres d’artistes », irremplaçables. Bpi et centre de documentation et d’information (Cdi) seraient, de même, marginalisés, sauf pour le public captif de l’enseignement obligatoire.

À ceux qui – au choix – se lamenteront ou se scandaliseront devant ce scénario, l’historien pourrait se contenter de rappeler que, d’un point de vue temporel, l’âge des bibliothèques n’a jamais représenté qu’un épisode assez court de l’histoire humaine, à la fois précédé et environné de systèmes documentaires ignorant l’écriture ou – variante intermédiaire – limitant l’écrit à une élite de l’accès (sociétés aristocratiques) ou du contrôle (sociétés démocratiques autoritaires et totalitaires) et, d’un point de vue spatial, le système dit de lecture publique une institution utilisée par ses usagers en grande majorité comme instrument scolaire/universitaire. Au-delà, c’est le pessimisme culturel qui, une fois de plus, se révèle absurde, en ne distinguant que ce qui se perd, sans considérer ce qui se gagne, en prophétisant l’uniformisation et le nivellement, alors que les signes de diversité et de pluralisme sont, pour le moins, aussi nombreux, etc. Mais qu’on se rassure : il existe un scénario B, où la bibliothèque publique préserve l’essentiel de son identité, non comme réserve d’Indiens mais comme service public.

C’est ici que peuvent sans doute nous servir les propositions 2 et 5. Un bricolage imprévisible sera, dans ce cas, la résultante de la loi de compensation qui explique que, par exemple, l’âge du virtuel soit, *ipso facto*, celui où le contact physique acquiert une valeur, pour ne pas dire une violence, toute particulière. Sur le terrain considéré, la compensation pourrait se situer sur deux plans, celui du *biblos* et celui de la *thêkê*, en d’autres termes celui de la matérialisation – disons même : de la re-matérialisation – des objets de communication, dont les virtualités, justement, ne sont pas épuisées par le virtuel et, surtout, celui de la localisation. Face à la logique d’un village global mais virtuel la sociabilité, dont diverses enquêtes ont mis en lumière l’importance dans les usages des lieux de lecture publique,

peut se révéler féconde et attractive, en maintenant avec l'objet documentaire un type de relation doté, et superlativement, d'individualisation, d'interactivité et de réactivité – bref, des qualités communément attribuées aux outils électroniques mais qui n'en sont aucunement l'apanage.

Encore faut-il que ce service au public soit un service public, entendons par là que les conditions d'égalité d'accès *a priori* (l'égalité, comme la liberté, ne peut être *a posteriori*) y seraient strictement respectées, ce qui exclurait un positionnement marchand, règle et non exception du système libéral/libertaire. Et c'est ici que peut entrer en ligne de compte l'une des spécificités de la lecture publique, en France comme dans à peu près tous les autres pays du monde : le lien étroit qu'elle a, d'emblée et de plus en plus, entretenu avec les collectivités locales, autrement dit, en terre démocratique, avec la souveraineté populaire – et, insistons sur ce point, les publics « émergents », à l'instar des nations.

Après tout ça, bien entendu, il importe de revenir à la proposition 1 : tout ce qu'on vient de lire est daté (19 novembre 2009, comme *terminus ad quem*). Il ne nous restera plus alors qu'à nous donner rendez-vous en 2019 – moins pour mesurer les écarts que pour se projeter, de nouveau, dans l'avenir de 2029. La définition de l'horizon, on le sait, est double : c'est une ligne « imaginaire », et il recule toujours.

*par François Gèze*

+++++

LE LIVRE  
DÉMATÉRIALISÉ :  
UN ESSAI DE  
PROSPECTIVE

+++++

+++++

## LE LIVRE DÉMATÉRIALISÉ : UN ESSAI DE PROSPECTIVE

+++++

**A**vant de se lancer dans un essai de prospective sur le livre en 2019, il me semble important de faire un peu de rétrospective et de se demander de quelle façon, il y a dix ans, on anticipait l'avenir du livre en 2009. On était alors quatre à cinq ans après le début du déploiement de l'Internet grand public et les plus visionnaires, aux États-Unis et en Europe, prévoyaient l'avènement du livre « multisupport » : ce serait l'une des manifestations de la « grande convergence » permise par la généralisation du numérique, aussi bien dans l'écrit que dans l'audiovisuel et les télécommunications. Telle était par exemple la conviction de Jean-Marie Messier, le dirigeant de la Compagnie générale des eaux devenue Vivendi en 1998, puis Vivendi Universal en 2000. Dans sa branche d'édition, Vivendi Universal Publishing (VUP), il n'était alors question – j'en ai été témoin – que du « format pivot » XML<sup>1</sup>, qui permettrait de décliner le livre aussi bien au format papier qu'au format numérique. D'autant que venaient d'apparaître les premiers lecteurs d'ebooks, qui tinrent la vedette au Salon du livre de Paris en 2000 et 2001. Et qu'une nouvelle technologie révolutionnaire pointait le nez, celle de l'« encre électronique » (*e-ink*), ce qui conduisit alors VUP à investir 5 millions de dollars dans la start-up des ingénieurs du Massachusetts Institute for Technologies (MIT) à l'origine de ce concept.

Pour les prévisionnistes de l'époque, il n'y avait pas de doute : le livre allait se « dématérialiser », puisque de nouvelles tablettes de lecture bon marché à base d'encre électronique seraient généralisées en 2004-2005 et, à la fin des années 2000, une part significative des livres serait commercialisée sous forme d'ebooks. Force est d'admettre aujourd'hui que ce pronostic, s'il se fondait sur un diagnostic pertinent des potentialités du numérique, fixait des échéances pour le moins prématurées : c'est seulement depuis 2009 que le marché du « livre numérique » a commencé à décoller aux États-Unis (où il ne représentait encore, à l'automne 2009,

---

1. Extensible Markup Language (XML) est un langage informatique de balisage.

que 1 % à peine du marché global de la librairie) et il est encore pratiquement inexistant en Europe.

## **LES TROIS « RÉVOLUTIONS NUMÉRIQUES » DANS LE LIVRE, DES ANNÉES 1970 AUX ANNÉES 2000**

+++++

On s'était donc trompé, puisque les premiers livres électroniques ont été un échec cuisant, mais on avait bien une intuition des bouleversements que ces évolutions technologiques pourraient apporter à la chaîne du livre. Ce qui m'amène à préciser un point essentiel, le rôle des évolutions technologiques dans la production du livre, en évoquant rapidement celles survenues au cours des dernières décennies et la façon dont elles ont – ou non – affecté les différents acteurs de cette chaîne du livre, auteurs, éditeurs, imprimeurs, libraires, bibliothécaires, etc.

La première révolution, depuis celle de Gutenberg, a été celle du passage progressif, à partir des années 1970, du plomb à la photocomposition, technologie numérique apparue deux décennies plus tôt et jusqu'alors adoptée surtout par la presse. J'ai eu l'occasion de vivre ce bouleversement impressionnant, qui a eu des conséquences considérables pour les imprimeurs: leurs deux métiers jusque-là indissociables, la composition (typographie et mise en page) et l'impression, se sont séparés, permettant l'apparition de « photocompositeurs » qui n'étaient pas nécessairement imprimeurs. Mais cela n'a en rien affecté les autres maillons de la chaîne du livre (sauf, dans une certaine mesure, les services de fabrication des éditeurs).

Puis, très vite ensuite au cours des années 1980, une deuxième révolution numérique est intervenue, celle de la publication assistée par ordinateur (PAO), grâce à la généralisation des micro-ordinateurs et des logiciels de mise en page. Cela a produit à nouveau des changements absolument considérables en termes d'emplois et de métiers pour les photocompositeurs et les imprimeurs, mais cette révolution est restée tout aussi silencieuse, puisqu'elle n'affectait pas le fonctionnement traditionnel des autres acteurs de la chaîne du livre. Les auteurs, toutefois, ont été plus directement concernés, qui sont peu à peu passés de la machine à écrire au « traitement de texte » – sans en maîtriser, loin s'en faut, toutes les potentialités. Et les éditeurs également, puisque certains de leurs métiers – travail éditorial sur les manuscrits, préparation et correction typographique –, ont progressivement migré du papier à l'écran (certains ont même intégré en leur sein des « ateliers de PAO »). Mais, là encore, cela



n'a rien changé pour le travail des autres professions du livre, libraires et bibliothécaires.

En revanche, avec la « troisième révolution numérique », celle de la possibilité du « livre dématérialisé » qui se confirme à la fin des années 2000, il est absolument certain que tous les acteurs de la chaîne du livre vont voir leurs métiers profondément affectés, même si leurs « fondamentaux », j'en suis convaincu, perdureront.

## **CE QUE LE NUMÉRIQUE A FAIT À L'ÉDITION DE 2019 EN GÉNÉRAL...**

+++++

Après ces prolégomènes, je peux me lancer dans l'exercice imparti, « quel livre à l'horizon 2019 ? ». Avec, bien entendu, toutes les précautions d'usage rappelées par Pascal Ory : bien des événements peuvent survenir à l'avenir, qui sont de l'ordre de l'imprévisible et qui peuvent absolument invalider tout ce qui va suivre. Je pense en particulier à deux points fondamentaux. D'abord les innovations technologiques en matière de stockage et de lecture du livre dématérialisé, qu'il est fort difficile d'anticiper tant elles évoluent rapidement et qui peuvent remettre en cause toutes les prévisions que l'on peut faire actuellement. Et ensuite l'émergence dans le monde du numérique de nouveaux acteurs qui peuvent tout changer, comme on l'a bien vu ces dernières années. Nous connaissons tous l'exemple d'Amazon, entreprise créée en 1995 et dont le rôle restait marginal il y a dix ans, mais dont la librairie en ligne représente en 2009 près du quart du marché du livre aux États-Unis, ce qui est proprement sidérant. Ou encore celui de Google, société créée en 1998 et qui s'est lancée en 2004 dans la numérisation de masse de livres – en s'affranchissant des règles séculaires du droit d'auteur –, rendant accessibles à ce jour quelque 12 millions d'ouvrages dématérialisés...

Ces précautions prises, si l'on veut décrire la situation du livre en 2019, le point fondamental est de souligner que le nouveau paysage éditorial qui se présente alors n'a pas du tout été façonné de la même manière par les technologies numériques selon les différents types de livres. Je vais donc rapidement passer en revue les différents secteurs de l'édition française – réduction linguistique nécessaire, même s'il est évident qu'elle aura alors été affectée par des transformations techniques et économiques qui dépassent la France, venues surtout d'Amérique et d'Asie –, pour évoquer la façon dont chacun d'eux, en cette année 2019, a été affecté depuis dix ans par le numérique.

Il y a d'abord les ouvrages qui relèvent de l'« édition de connaissance », les encyclopédies, les livres de formation et de recherche, les revues – je reviendrai plus loin sur l'édition scolaire, qui relève d'une autre logique. Dans ce secteur, qui englobe les sciences exactes et les sciences humaines et sociales, la majorité des livres n'existent plus que sous forme numérique. À l'exception des essais de vulgarisation, dont les versions papiers résistent face aux ebooks, le modèle économique dominant pour ces publications n'est d'ailleurs plus celui de la librairie, c'est la « bibliothèque numérique » en ligne. Un nouvel acteur s'est en effet affirmé dans ce secteur : l'« agrégateur », celui qui agrège des ressources produites par des auteurs et des éditeurs en amont et qui les rend accessibles aux lecteurs de diverses manières, mais qui ajoute à cet empilement de documents numériques toute une série de fonctionnalités permettant une navigation en leur sein. Certaines de ces fonctionnalités existaient déjà en 2009 – en témoignait alors, notamment, le succès de Cairn.info<sup>2</sup> –, mais dix ans plus tard, elles ont acquis un niveau d'efficacité et de puissance qui était alors inimaginable.

Donc, dans cette chaîne-là, le libraire n'a plus sa place, puisqu'on ne diffuse plus des livres « à l'unité » : les documents concernés sont en effet des livres ou des articles de revues – lesquelles n'existent plus sous forme papier – enrichis d'éléments hypertextes ou audiovisuels, des « objets documentaires » dont la forme même s'est beaucoup éloignée de celle de l'objet livre. Cela existait d'ailleurs déjà en 2009, puisque cette situation était celle de l'édition scientifique et technique ou des encyclopédies, qui n'existaient plus que dans des variantes en ligne, diffusées non plus par des libraires mais par des sites d'agrégateurs *ad hoc*. L'éditeur, lui, continue à exister, on en a besoin : le noyau de son travail reste le même, élaborer des textes avec des auteurs qu'il juge pertinents. Néanmoins, le résultat de ce travail qu'il rend disponible chez les agrégateurs, ce ne sont pas de simples fichiers, mais des fichiers associés à des métadonnées. Il a donc dû apprendre une nouvelle facette de son métier qui lui était auparavant presque totalement étrangère : la production de métadonnées décrivant les documents publiés, ce qui implique que cette fonction de « catalogage », autrefois dévolue exclusivement aux bibliothécaires, a été (partiellement) intégrée très en amont chez les éditeurs.

Les bibliothécaires, eux, sont évidemment en première ligne dans la diffusion de ces bibliothèques numériques puisque, en 2019, s'est

---

2. Cairn : < <http://www.cairn.info/> >.

généralisé de longues dates le vieux modèle dit « B to B » où des agrégateurs vendent les licences d'usage de leur site aux bibliothèques et institutions, lesquelles le rendent ensuite accessible aux usagers de leurs réseaux. Avec toutefois un problème absolument considérable, celui de la conservation, puisque pour ces corpus documentaires, il n'y a plus de papier et que même les solutions d'impression à la demande ne sont pas pertinentes du fait de la nature intrinsèquement hypertextuelle de ces corpus.

Ensuite, avant d'évoquer la situation de la littérature générale, je vais tenter un état des lieux en 2019, sûrement trop rapide et schématique, des autres secteurs de l'édition que nous connaissions en 2009. Le livre pratique, par exemple, n'existe pratiquement plus sous sa forme encore canonique des années 2000, de guides de voyages, de manuels de bricolage ou de recettes de cuisine. Car dans ces domaines, les avantages du numérique et du Web ont détrôné de longue date ceux du papier. S'agissant par exemple des guides touristiques, leurs principaux diffuseurs sont devenus les opérateurs téléphoniques : dans les nombreux pays visités où des réseaux sont disponibles, grâce aux outils de géolocalisation par satellite (GPS) et à maints autres outils inédits, on a accès sur son terminal à des informations actualisées beaucoup plus pratiques que celles des ouvrages en papier.

S'agissant de la bande dessinée et de l'édition de jeunesse, l'offre de 2019 reste « mixte » : cohabitent des créateurs « traditionnels » attachés au papier et d'autres qui ont choisi d'investir pleinement le numérique, car dans ces domaines, les deux formes de publication ont leurs potentialités qui ne sont pas les mêmes, de la même façon que les deux formes de lecture offrent des charmes différents.

Pour le scolaire, l'un des plus importants secteurs de l'édition dans nombre de pays du monde – voire le plus important, dans beaucoup de ceux du Sud en particulier –, la prospective à l'horizon 2019 est plus difficile et je dois prendre moins de risques en envisageant deux scénarios, du moins dans le cas de la France (car on sait à quel point la situation de ce secteur éditorial peut varier selon les pays).

Un scénario « rose » tout d'abord, où l'État français aurait, dans les années 2010, enfin pris toute la mesure de l'importance de la formation des jeunes aux usages du numérique et s'en serait donné les moyens – ce qu'il n'avait pas encore fait dans les années 2000, à la différence par exemple des Britanniques et des Hollandais qui avaient alors équipé toutes leurs classes de tableaux blancs interactifs (TBI), encourageant du

même coup les éditeurs à produire des manuels numériques utilisables sur ces TBI, des outils assez formidables. Dans ce scénario, l'État a débloqué les quelques dizaines ou centaines de millions d'euros nécessaires pour équiper les établissements et, surtout, pour former les maîtres à ces nouvelles technologies, ce qui était hélas très loin d'être le cas en 2009. Dès lors, en 2019, dans le primaire et le secondaire, les élèves apprennent tous en s'appuyant en classe sur des manuels « en ligne », interactifs et sophistiqués, qui ont remplacé les manuels papiers d'autrefois. Les éditeurs scolaires, qui produisaient déjà tous en 2009 des versions numériques de leurs manuels classiques en papier – mais qui restaient alors très peu utilisées –, ont définitivement basculé dans l'univers numérique, maîtrisant des outils impliquant, aux plans pédagogique comme intellectuel, de nouvelles exigences, puisque le manuel numérique n'est pas, loin s'en faut, la simple transposition du manuel papier.

Le scénario gris, c'est que l'État français ne s'est pas préoccupé suffisamment de ces questions et que, du coup, l'édition scolaire de 2019 est plongée dans une crise gravissime, au détriment des élèves eux-mêmes et de la formation qui leur est due : l'État n'ayant pas accompagné les éditeurs scolaires dans leur mutation, n'ayant pas suffisamment formé les enseignants, ces derniers doivent « bricoler » avec une offre mixte, papier et numérique, d'une qualité dans les deux cas médiocres, faute de débouchés permettant de financer des manuels de bon niveau...

### ... ET AUX LIVRES DE LITTÉRATURE GÉNÉRALE EN PARTICULIER

+++++

J'en viens maintenant à la situation en 2019 de la « littérature générale », les romans et les essais, c'est-à-dire les livres dont on parle le plus et qui symbolisent aux yeux du grand public l'édition en général, dont elle ne représentait pourtant que 27 % en 2008. Dix ans plus tard, les tablettes de lecture (les « liseuses ») d'ebooks se sont banalisées, grâce à leur coût ridicule et leur confort de lecture. Et pourtant, le papier résiste, les « ebooks » ne représentant qu'une petite moitié du marché (en nombre d'exemplaires). Pourquoi cette résistance, alors que le numérique et le haut débit sont devenus totalement dominants ?

Plusieurs facteurs ont joué pour expliquer cette « mixité » de l'offre et des pratiques de lecture. Le premier, c'est qu'en 2019, l'importance du « livre clos » – cette vieille invention de l'imprimerie –, s'est affirmée de façon fondamentale. Une bonne partie des adultes de l'époque, tous nourris depuis qu'ils sont bébés aux mamelles du numérique et de l'Internet,

habitué au zapping et à la consommation de *snippets*, de petits bouts de textes, de savoirs, d'images ou de sons, éprouvent en effet en réaction le besoin d'en revenir au « livre clos » : dans cet univers foisonnant, s'est affirmé le besoin de pouvoir accéder à des œuvres stables, qui ont un début et une fin et qui sont arrêtées à un moment T, par exemple l'œuvre d'un écrivain figée en 2017 (et qui fera éventuellement l'objet d'une nouvelle édition en 2021). Ces œuvres ont en effet un avantage absolument majeur : elles fixent à un moment donné l'état de la connaissance d'un chercheur ou celui de la puissance créative d'un romancier, ce qui permet de préserver le sentiment de la durée, du passé et du futur, indispensable à l'homme pour éviter de sombrer dans la folie stérile du « présentisme perpétuel ». Ce qui est absolument irremplaçable : s'imaginer que l'on pourra complètement passer des œuvres fixes, des œuvres closes, qui étaient l'univers de référence des lettrés aux XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles, au seul univers des « œuvres liquides », livres en permanente transformation. Et cela me paraît irréaliste.

L'offre de 2019 comporte bien sûr en grand nombre ces œuvres liquides, évolutives, interactives et hypertextuelles, qui relèvent souvent d'une économie de la gratuité, l'univers des licences *creative commons* au sens large. Alors que les livres clos restent dans une économie marchande, nécessaire pour rémunérer ceux qui les produisent et les diffusent, auteurs, éditeurs et libraires. Ce n'est pas un vœu, mais un constat : les deux modèles, ayant chacun leurs vertus et leurs défauts, ont réussi à cohabiter, car l'un et l'autre répondaient aux attentes des lecteurs.

Ensuite, le second facteur est certainement lié aux effets de génération. En 2019, nombre des *baby boomers* nés après la Seconde Guerre mondiale sont toujours là : ils ont entre 65 et 75 ans, toujours bon pied bon œil, avec souvent, pour les plus favorisés, plus de moyens que leurs enfants. Et ceux-là, où l'on trouve les plus grands lecteurs, ont été formés avec le livre papier auquel ils ont toujours été attachés pour lire des romans et des essais, même si certains d'entre eux ont basculé dans la lecture numérique. En revanche, en 2029, la situation sera sans doute plus problématique pour cette génération...

Mais il faut aussi compter avec la jeune génération de 2019, ceux qui ont alors entre 15 et 25 ans et qui sont devenus des fans du « livre clos », car en 2017 est apparu l'*ultimate book*, le « dernier livre », le « livre absolu » inventé par des industriels chinois (devenus très riches). Celui-ci se présente comme un livre papier de 2009, avec ses quelques centaines de pages et sa reliure. Mais ses pages sont en papier électronique et sa reliure

comporte le *hard* et le *soft* nécessaires pour y télécharger et y stocker les fichiers de milliers d'ouvrages. Un simple clic permet d'« actualiser » les pages blanches et de retrouver le plaisir de lecture en continu d'un des livres clos contenus dans cette bibliothèque numérique personnelle...

## DES MÉTIERS EN PLEINE MUTATION

+++++

Dans l'édition de littérature générale, qu'ont changé en 2019 ces nouvelles techniques pour les acteurs traditionnels de la chaîne du livre, éditeurs, imprimeurs, libraires et bibliothécaires? Pour l'éditeur, elles n'ont pas modifié son cœur de métier, si ce n'est qu'il a dû apprendre à produire des métadonnées de plus en plus complexes, savoir-faire qu'il partage désormais avec les libraires et les bibliothécaires. Mais les éditeurs ont également produit une offre devenue considérable, car en 2019, on compte en France quelque 2 millions de livres disponibles, contre 600 000 dix ans auparavant: en effet, non seulement tous les livres publiés au cours des années 2010 sous forme numérique restent « vivants », la notion de réimpression n'ayant plus lieu d'être en l'espèce, mais les livres disponibles en 2009 ainsi que ceux qui étaient épuisés à cette date (de l'ordre de 700 000) auront pour la plupart été « rétroconvertis » sous forme d'ebooks. Tous sont devenus en principe disponibles *ad aeternam*, non sans conflits avec les auteurs, dont les sociétés auront bagarré des années avec le Syndicat national de l'édition avant d'arriver en 2014 à un accord, sanctionné par la loi dans le Code de la propriété intellectuelle, sur le statut particulier des livres clos numériques, devant faire l'objet d'un contrat d'édition à durée plus limitée que celui des livres papiers.

Les imprimeurs de livres ont en revanche subi un véritable tsunami: beaucoup ont disparu, le nombre d'exemplaires papiers vendus en France (487 millions en 2008) ayant chuté de près d'un tiers dix ans plus tard du fait du « boom » des ebooks. Les plus habiles ont survécu, après s'être reconvertis dans l'impression numérique de livres « à la demande », qu'il s'agisse des anciens titres « rétroconvertis » ou de la pléiade déferlante des ouvrages autoédités grâce aux services bon marché des sites spécialisés ayant pris le relais des anciens éditeurs « à compte d'auteur ».

Pour les libraires, la situation a certes beaucoup évolué. Mais la plupart d'entre eux sont toujours là, car le fondement de leur métier, sélectionner et conseiller, est devenu plus indispensable que jamais face à une offre devenue pléthorique et désormais radicalement divisée entre un (très) petit nombre de best-sellers et une myriade presque infinie

de nouveautés (papier et numérique) visant de multiples « marchés de niche ». Heureusement, à la suite du lobbying des éditeurs européens, la Commission européenne avait adopté en 2012 une directive préconisant l'adoption du prix unique pour le livre numérique clos et la France l'a immédiatement transposée dans la loi. Et grâce à cette loi, nous avons pu maintenir un réseau relativement diversifié de librairies, mais qui évidemment s'est beaucoup transformé et dont les métiers ont beaucoup changé. En 2019, on a d'un côté deux grands acteurs « traditionnels » proposant en ligne une offre mixte, c'est-à-dire à la fois des livres numériques et des livres papiers : c'est Fnac.com, site qui s'est beaucoup développé, et le Portail de la librairie française, qui fédère tous les libraires indépendants. Les clients de ces librairies, qui restent attachés à leurs locaux « en dur », peuvent aussi les commander sur leur site au sein du Portail de la librairie française : ils achètent ainsi soit des livres papiers (par correspondance ou mise à disposition dans un magasin), soit des livres numériques par téléchargement ou par abonnement (pour la lecture en *streaming*).

D'un autre côté, on a un autre grand acteur, venu du monde des *pure players* américains, c'est Googlezon<sup>3</sup>, fruit de la fusion en 2014 d'Amazon et de Google, devenu l'acteur numérique le plus puissant du monde : il propose évidemment toutes sortes d'articles, mais aussi des livres, et pas seulement 2 millions d'ebooks français, mais 15 millions dans toutes les langues. C'est évidemment un acteur très puissant, mais pas hégémonique car il y a eu de la résistance, qui s'est traduite notamment par la création de beaucoup de sites de libraires spécialisés ne vendant qu'en ligne : des spécialistes de littérature sud-américaine, de linguistique, de psychanalyse, etc., et qui, dans ce vivier des 2 millions d'ebooks francophones (voire aussi d'autres langues), offrent à leurs clients une sélection raisonnée de titres et, surtout, des conseils que Googlezon est toujours incapable d'apporter, puisque sur son site ce sont les robots qui prodiguent aux lecteurs des conseils assez frustes. Ils peuvent être tranquillement installés dans le Cantal ou dans la campagne bretonne et proposent surtout des livres numériques, achetables en téléchargement ou louables pour un feuilletage en *streaming*, mais comme ils consacrent l'essentiel de leur activité à la lecture critique des livres – avec l'aide éventuelle de spécialistes –, ils ont pu s'imposer par la qualité de leurs préconisations, devenues indispensables aux lecteurs pour se repérer dans une offre surabondante.

---

3. Googlezon : < <http://idorosen.com/mirrors/robinsloan.com/epic/> >.

Mais ce sont sans doute les bibliothécaires qui ont vu leur profession la plus bouleversée. Ainsi, ce ne sont plus eux qui assurent ce qui était autrefois leur « cœur de métier », le catalogage. En 2019, cela est du seul ressort du Catalogue national du livre, géré par la Bibliothèque nationale de France (BnF), qui a fusionné en 2013 sa base catalogue avec celle du Cercle de la librairie, Électre. La BnF assure désormais en la matière bien plus de fonctions qu'autrefois (comme le précatalogage des livres) et a noué avec les éditeurs des rapports nouveaux, en gérant, au-delà du dépôt légal classique du livre papier, le dépôt légal des livres numériques et celui des métadonnées associées, imposés par la loi de 2012. Des métadonnées ensuite enrichies par la BnF au sein du Catalogue national du livre, lequel a été évidemment rendu, depuis, disponible en ligne gratuitement pour toutes les bibliothèques du territoire, mais aussi pour tous les usagers, particuliers, libraires et autres professionnels.

Du coup, le travail de catalogage qui était autrefois dupliqué au sein des bibliothèques municipales (BM), bibliothèques départementales de prêt (BDP), bibliothèques universitaires (BU), etc., y est devenu inutile, ce qui leur a permis de mettre au cœur de leur métier une vraie « politique documentaire ». Grâce à la qualité et à la sophistication des métadonnées au format Onix<sup>4</sup> du Catalogue national du livre, qu'il s'agisse des bibliothèques universitaires ou des bibliothèques de lecture publique, il leur est en effet devenu beaucoup plus facile de sélectionner, en fonction de leurs budgets, les titres pertinents, papiers ou numériques, à proposer à leurs usagers. Le fameux programme « Poldoc »<sup>5</sup>, dont j'ai toujours été un fervent partisan, s'est ainsi généralisé, d'autant plus que la pléthore de l'offre numérique, de livres, mais aussi de musique ou de documents audiovisuels, a obligé les responsables des bibliothèques et plus encore des médiathèques à opérer des choix sélectifs et raisonnés de ressources mises à la disposition de leurs usagers.

Dans les bibliothèques universitaires, les intranets dont disposent étudiants et enseignants depuis plus de quinze ans rendent ainsi accessibles à la lecture en ligne les livres clos numériques et, surtout, les bibliothèques numériques des agrégateurs spécialisés qui offrent des bouquets de ressources très variées, souvent associées aux outils de e-learning des enseignants. Dans les bibliothèques de lecture publique, les ebooks sont

---

4. Onix : < <http://www.editeur.org/8/ONIX> >.

5. Poldoc : < <http://poldoc.enssib.fr/> >.



toujours disponibles en prêt (comme les livres papiers), notamment sous forme de fichiers téléchargeables et chronodégradables.

Mais pour les bibliothèques de 2019, leur autre « cœur de métier » le plus traditionnel, la conservation des livres, est toujours en revanche une question cruciale. Pour les livres clos numériques, au-delà des progrès enregistrés par le programme système de préservation et d'archive réparti (SPAR)<sup>6</sup>, « magasin numérique pour la préservation des documents », de la BnF, assurant notamment la migration logicielle des fichiers du dépôt légal, une solution simple s'est finalement imposée à la fin des années 2010 : l'obligation pour les éditeurs de déposer également deux exemplaires papiers réalisés en impression numérique sur du papier permanent. En revanche, pour toutes les autres ressources « mixtes » que j'ai évoquées, comme les bibliothèques numériques qui ne peuvent être associées à du papier, la question de la conservation à long terme reste un défi non résolu en 2019.

En conclusion, abandonnant la description au présent prospectif et aléatoire de la situation du livre en 2019 et revenant plus raisonnablement à la vision que nous suggère la situation de 2009, on peut simplement gager que, pour toutes les professions du livre, les années à venir sont aussi lourdes de menaces que de promesses. Autant de défis à relever pour les auteurs, les éditeurs, les libraires et les bibliothécaires, que les réalités du numérique vont amener à travailler de concert beaucoup plus que ce n'était le cas auparavant. D'autant qu'un autre défi se présente – et que je n'ai pas assez évoqué, faute de temps –, celui lié à l'évolution des pratiques de lecture « à l'ère numérique », question qu'éclaire fort utilement la récente enquête<sup>7</sup> conduite par Olivier Donnat sur les « pratiques culturelles » des Français en 2008.

---

6. SPAR : < [http://www.bnf.fr/fr/professionnels/conservation\\_spar/s.conserver\\_SPAR\\_presentation.html](http://www.bnf.fr/fr/professionnels/conservation_spar/s.conserver_SPAR_presentation.html) >..

7. Olivier Donnat. *Les pratiques culturelles des Français à l'ère numérique : enquête 2008*. Paris, Éditions La Découverte, 2009. < [http://www.editionsladecouverte.fr/catalogue/index-Les\\_pratiques\\_culturelles\\_des\\_Francais\\_a\\_l\\_ere\\_numerique-9782707158000.html](http://www.editionsladecouverte.fr/catalogue/index-Les_pratiques_culturelles_des_Francais_a_l_ere_numerique-9782707158000.html) >.

*par Bertrand Legendre*

+++++

LA FIN DES  
MÉDIATIONS ?

+++++

+++++

## LA FIN DES MÉDIATIONS ?

+++++

**L**’ n’est peut-être pas inutile, en se livrant à un exercice prospectif, de solliciter la mémoire : se souvenir de différents discours accompagnant les mutations technologiques incite d’abord à la prudence dans la manière de réfléchir au futur. Dans le domaine qui nous intéresse, les métiers et leurs objets mêmes ont déjà fourni la matière de la chronique d’une mort annoncée à diverses reprises, par exemple dans les années qui ont suivi la création du Livre de Poche, puis au moment où la PAO s’est installée sur les bureaux des éditeurs, ou, plus récemment quand les premiers cédéroms sont apparus, accompagnés comme d’évidence d’un discours annonçant la disparition du livre d’art. La fascination technologique associée à la pression des producteurs conduisait alors à admettre que l’avenir de ce type de productions était soudainement et indiscutablement ruiné par des réalisations telles que celles de Montparnasse multimédia. Plus récemment encore, la bulle technologique du tout début des années 2000 a porté un temps un discours de grand soir, celui qui allait voir la fin du livre et le numérique triomphant.

Et quiconque osait en douter devenait suspect de technophobie passiste ou, au choix, d’élitisme bibliophile.

Depuis lors, le livre ne se porte pas beaucoup plus mal qu’avant ; on observe même qu’il résiste à la crise plutôt mieux que d’autres secteurs d’activité, et un indicateur parmi d’autres, celui qui porte sur le volume de production, montre régulièrement que celle-ci augmente. Aux États-Unis, une enquête récente signale une augmentation de plus de 5 % des ventes de livres pour adolescents et jeunes adultes<sup>1</sup>, ce qui tend à confirmer une nouvelle fois l’idée qu’un média nouveau s’ajoute aux précédents plus qu’il ne s’y substitue, ainsi qu’il en fut de la télévision et de la vidéo par rapport au cinéma, même si sur le terrain des industries musicales les choses sont un peu plus complexes.

Plus intéressant encore est le fait que se dessinent des complémentarités ou des modes de cohabitation entre papier et numérique. Pour n’en

---

1. *Publishers weekly*, novembre 2009.

prendre qu'un exemple, le succès du site Marmiton n'empêche pas le secteur du livre de cuisine d'être un des plus créatifs.

Les éléments qui précèdent finissent, après cette mise en perspective, de nous inciter à la prudence dans cet exercice d'interrogation du futur à 10 ans, pour tenter de nous faufiler entre défaitisme nostalgique d'un Âge d'or du livre, sans doute largement fantasmé, et optimisme débridé à l'image de ces propos de Jason Epstein :

*« La décision de Dante voici sept siècles, d'écrire son grand poème non pas en latin mais en langue vulgaire, l'italien du peuple, de même que l'invention de l'imprimerie à caractères mobiles au siècle suivant, ont marqué la sécularisation des lettres et la libéralisation de la société, et ont constitué un affront à l'hégémonie des prêtres et des tyrans. L'impact des technologies émergentes ne sera pas moins révolutionnaire, peut être même davantage. L'imprimerie a renforcé le pouvoir des lettres, conduit au développement de l'enseignement, et s'est imposée comme une composante sine qua non de la modernité. Les nouvelles technologies auront un effet encore plus grand, réduisant le fossé entre le riche cultivé et le pauvre illettré. Que ces technologies aient émergé juste au moment où l'industrie éditoriale tombe dans une décrépitude terminale est providentiel, on pourrait même dire miraculeux. »*

Jason Epstein, *Book business*, Norton, 2001.

Comment interroger ce futur sans tomber dans les excès de tous bords et sans se satisfaire de l'illusion d'une perspective moyenne, selon laquelle un nouvel équilibre finira bien par se dégager qui permettrait à chacun de retrouver ses marques au prix de quelques légers ajustements de surface ? Comment dépasser un mode de réponse qui ne soit pas biaisé par les expériences personnelles, soit qu'elles empêchent de voir au-delà d'un champ restreint d'activité définie en termes de publics, de type de structure ou de contenus, soit qu'elles suscitent des frustrations, lassitudes ou au contraire des enthousiasmes déterminant autant de considérations et de points de vue strictement limités par l'horizon de la sphère d'activité quotidienne ? Comment penser la suite d'un métier alors même que notre capacité à imaginer l'évolution des techniques est probablement très en deçà de ce qu'elles permettront réellement, comme tend à le prouver un regard rétrospectif sur les 10 années passées : qui aurait pu parler d'agrégateur de fils RSS en 1999 ? de Netvibes ? de services de questions/

réponses comme le Guichet du savoir, Bibliosésame, Sindbad, Rue des facs ou celui de l'enssib? Qui aurait pu dire, comme l'ont fait, étude à l'appui, Hillel Nossek et Anna Adoni, deux chercheurs israéliens, que plutôt que de lire moins, certains des utilisateurs d'Internet et d'ordinateurs continuent à lire des livres, journaux et périodiques en plus grand nombre que ceux qui n'utilisent pas les nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC)? Qui aurait pu décrire ce que sont aujourd'hui les nouvelles *Sociabilités du livre et les communautés de lecteurs*, pour reprendre le titre des études menées en 1996 par Esteban Buch, Martine Burgos et Christophe Evans?

Autant d'éléments qui, plutôt que de pousser à répondre à la question titre de cette contribution, invitent bien davantage à s'interroger sur l'articulation même des métiers tels qu'ils sont traditionnellement identifiés, sur la notion de valeur ajoutée, sur celle de professionnalisation et sur les enjeux liés à la formation à la médiation.

## UN CONTEXTE D'ÉDITORIALISATION GÉNÉRALISÉE

+++++

La mort d'un métier? S'il est sous-entendu que l'on va traiter du métier des bibliothèques, il est nécessaire de s'intéresser, dans les mutations en cours, à des éléments communs aux différents métiers qui assurent l'ensemble du processus de production et de circulation de l'écrit. Il paraît tout aussi indispensable de prendre en compte la diversité des métiers des bibliothèques, pour ne pas considérer comme un tout lisse et indifférencié ce qui se vit dans un grand établissement, qu'il soit universitaire ou de lecture publique, dans une bibliothèque spécialisée, dans une BDP, dans une bibliothèque de village ou de quartier.

Au niveau de la chaîne de l'écrit tout d'abord, nombre d'observateurs ont décrit le mouvement d'éditorialisation de la société. Selon cette idée, les NTIC devenant accessibles économiquement et techniquement au plus grand nombre, chacun est en mesure de produire des contenus (quelle qu'en soit la nature, textuelle, visuelle, sonore, mixte), de leur donner une forme plus ou moins élaborée, et de les rendre accessibles, voire de les diffuser. Les extrapolations menées à partir de ce point annoncent la disparition prochaine des fonctions d'éditeur et de libraire. Certains ont pu s'y procurer une part de satisfaction qui n'était pas toujours sans rapport avec la qualité des relations entretenues avec leur propre point de vente ou avec les éditeurs qu'ils auraient aimé trouver pour les publier. À la suite de Foucault qui avait mis au jour les procédures qui contrôlent la

production du discours, mais aussi ses principes de classification, d'autres auteurs ou observateurs ont alerté sur les risques produits par l'effacement de l'ordre des discours, tout ce que Roger Chartier<sup>2</sup> précise comme constituant le dispositif par lequel un texte, dans la culture imprimée, détient une identité liée à la matérialité de son support, matérialité qui le différencie, avant même d'être lu, d'autres catégories de textes. Richard Robert développait les mêmes craintes en décrivant les difficultés, dans un monde où la culture est organisée autour de « *vieux principes académiques comme la hiérarchie des genres* », à concevoir « *la situation de flottement, tout centre oublié, qui pourrait succéder à la hiérarchie* »<sup>3</sup>.

Le problème est d'importance et l'on ne reviendra pas ici sur les pratiques dévastatrices qui conduisent quantité de scolaires ou d'étudiants à prélever du texte dans une source quelconque sans s'interroger sur sa fiabilité ni sur son niveau d'actualisation, ni sur la place qu'il occupe dans « l'ordre des discours ». De même que, aux yeux d'une part des publics, ce qui n'est pas sur Internet n'existe pas, ce qui s'y trouve serait utilisable d'office.

Mais existe-t-il une différence fondamentale entre le fait de copier un passage dans un volume d'œuvres commentées et celui de copier/coller du texte ? On peut sans doute considérer que ce qui fait défaut dans les deux cas, relève pour une part de la formation et de la médiation. La peur ou le mal-être ressentis face à la diversité de l'offre en librairie, tels que des publics non ou faibles lecteurs passent leur chemin, ont leur pendant en bibliothèque et sur Internet, même si, dans le second cas, la question des espaces physiques ne se pose évidemment pas de la même façon et si, pour certains publics, la promesse de l'accès direct, par un « simple clic », rassure davantage que la déambulation parmi des milliers de documents physiques. Cependant, le dénuement du lecteur face à la démarche de recherche et de choix, pour être moins visible avec le numérique parce qu'il se situe davantage dans l'espace privé, constitue assurément un important angle mort des pratiques en développement. En conséquence, ce dénuement ouvre un champ d'investigation pour l'ensemble des métiers, à commencer par ceux de l'édition et de la librairie qui, dans un contexte d'éditorialisation généralisée, sont amenés à repenser leur rôle de marquage ou de labellisation des contenus dont ils ont la charge.

---

2. Roger Chartier. « La mort ou transfiguration du lecteur ? ». In Jean-Yves Mollier (éd.), *Où va le livre ?* Paris, La Dispute, 2000.

3. Richard Robert. « L'écrit en révolution », *Esprit*, n° 3-4, mars-avril 2000, p. 205-223.

Les bibliothèques, dans leur diversité, n'échappent pas au même mouvement qui repose, pour les professionnels et pour les publics, la question de la formation et de la médiation. On notera, au passage, que ce mouvement va à l'encontre de l'histoire de la chaîne du livre, constituée en tant que telle par l'autonomisation des métiers et par la professionnalisation de chacun de ses éléments. Si la réflexion prospective doit se saisir de la question de la désintermédiation, conséquence ou moteur des mutations en cours, Dominique Lahary signalait déjà en 2000 le fait que certaines écoles nord-américaines abandonnaient la bibliothéconomie au profit de l'informatique documentaire, et entérinaient ainsi, de fait, la liquidation du métier de bibliothécaire<sup>4</sup>. La question du dénuement face à l'offre ne se pose sans doute pas aujourd'hui dans les mêmes termes qu'en 2000, et si l'on connaît désormais de réelles formes de structuration de l'abondance de contenus en ligne (portails, agrégateurs...), ne concernent-elles pas surtout des publics au minimum avisés, déjà expérimentés voire experts ? La disponibilité de ces outils n'implique pas automatiquement leur usage, et est-il raisonnable de compter sur le principe de servuction pour attendre que chacun construise et utilise ses propres outils de repérage ?

Un des fondements d'Internet réside dans le principe de l'autoformation, de l'expérimentation, mais n'oublie-t-on pas de s'interroger sur les conditions qui rendent cette démarche possible et fructueuse ?

Tout semble se passer aujourd'hui comme si l'augmentation du taux d'équipement des ménages en matériel d'accès à Internet et en connexion haut débit réglait le problème des usages. La question de la fracture numérique est tombée dans l'oubli sous l'effet d'un discours technologique et marchand, développant assidûment une surenchère de la performance et cultivant à merveille le principe de la caducité des dispositifs pour entretenir la demande. Implicitement, domine l'idée que les barrières économiques et techniques étant abaissées, il n'y a plus d'obstacles à la libre information et à la libre construction culturelle, enthousiasme et utopie qui font écho à ceux rencontrés, par exemple, dans les années 1950-1960 avec le développement de l'édition de poche.

La force du discours techniciste s'impose aujourd'hui comme le mode principal d'analyse des pratiques et des publics, et l'on peut craindre qu'elle conduise à fragiliser l'attention portée à la sociologie de la lecture. Si des études de fond telles que celles menées par Olivier Donnat restent très

---

4. Dominique Lahary. « Le métier de bibliothécaire au risque du numérique », in *Les mutations des métiers, Les Cahiers du numérique*, vol. 1, n° 3, Hermès, 2000.

attendues, comme celles aussi conduites par Christophe Evans ou Martine Burgos, il y a quelques raisons de craindre qu'elles ne sensibilisent guère au-delà des acteurs les plus convaincus. On l'a vu, une forte pratique des NTIC est compatible avec une forte pratique de la lecture, mais tout autant, de non ou faibles lecteurs peuvent disposer d'un bon niveau d'équipement informatique. Plus le prisme au travers duquel sont fixées les urgences ou les priorités politiques en matière éducative et culturelle est déterminé directement ou indirectement par le marché, moins la question de la lecture, problématique cependant commune à la chaîne du livre, trouvera de moyens et d'acteurs disponibles. Non dit politique, la face cachée des mutations en cours tend à entériner l'abandon des dispositifs en faveur de la lecture au profit de l'équipement informatique. Quelle part des étudiants arrivant à l'université est initiée ou au minimum informée de l'existence de catalogues numériques pour leur propre bibliothèque universitaire ? Combien connaissent le catalogue SUDOC ou Revues.org ? N'a-t-on pas un désir tellement fort de se satisfaire du rattrapage du retard français en termes d'équipement informatique domestique que l'on en est disposé à admettre des pertes lourdes dans la grande bataille en cours ?

## LE GESTE ET L'IDÉE

+++++

Problématique largement commune aux éditeurs, aux libraires et aux bibliothécaires (ou, pour employer des termes plus englobants, aux producteurs de contenus, aux diffuseurs et aux médiateurs), la question de l'accès aux contenus et l'usage qui en est fait conduisent à réfléchir à l'avenir en termes de valeur ajoutée.

De ce point de vue aussi, une approche interprofessionnelle peut apporter quelques éléments à la réflexion prospective. La notion de valeur ajoutée éditoriale a été mise à mal encore très récemment, au moment du gonflement de la bulle numérique, jusqu'au début des années 2000. Dans le mouvement dit « d'éditorialisation » de la société, la stratégie des opérateurs s'est déplacée depuis les contenus et les créateurs vers les réseaux. Dans cette logique, l'enjeu ne se situant plus au niveau de la production de ces contenus, c'est leur valorisation multi-supports qui devenait stratégique, ainsi que l'élaboration de nouveaux modèles économiques. Le jeu de dominos à taille industrielle qui a conduit à la réorganisation d'une large part de la filière éditoriale française ces dix dernières années doit beaucoup à cette stratégie des tuyaux qui a réduit un temps les éditeurs au rang de « fournisseurs de contenus ». On a vu ensuite revenir cette



fonction éditoriale, et la valeur ajoutée qu'elle peut apporter, y compris, bien sûr, dans l'édition numérique. Si cette fonction a survécu à bientôt deux siècles d'industrialisation, c'est peut-être qu'elle tient un rôle vital dans la vie de l'écrit. Les changements technologiques, quels que soient leurs domaines d'application, ont en commun de fragiliser dans un premier temps les savoir-faire en induisant l'idée de leur désuétude. Cette sape tient en réalité au fait que si le savoir-faire peut se décomposer en un binôme conception/mise en œuvre, l'innovation technique qui porte sur cette dernière touche aussi par contagion la partie conception de ce savoir-faire professionnel. L'introduction de l'informatique éditoriale dans les années 1980 est émaillée de ce type de malentendus qui ont amené nombre d'acrobates du clavier à confondre le geste et l'idée, et à penser que la chaîne de l'écrit comptait quelques chromosomes surnuméraires, dont l'éditeur et parfois aussi l'auteur. Combien a-t-on vu de réalisations marquées par un déséquilibre entre technique et éditorial? Combien de fois, ayant dépassé le stade de la fascination à grands renforts de gadgets, l'utilisateur n'a-t-il pas été amené à constater que des moyens techniques sophistiqués ne servaient que des contenus indigents?

L'expérience a depuis fait l'objet de sérieux rééquilibrages qui ont profité du rappel, entre autres choses, de l'importance du choix dans la politique éditoriale, de celle des contenus et de celle de leur architecture.

On sait assez bien que ce retour de la valeur ajoutée a trouvé son équivalent sur le terrain des bibliothèques; de nombreuses réalisations en attestent.

## LES RAISONS D'ESPÉRER

+++++

Plus que la question de la fin d'un métier, c'est celle de sa globalité qui semble d'actualité. Par-delà les lignes de partage entre spécialités de contenu ou d'établissements, une part essentielle, fondatrice, des bibliothèques réside dans leur capacité de service rendu au public. Cette valeur ajoutée aujourd'hui multiforme (conservation, recherche bibliographique, aides diverses, animation, espaces de travail, lieu d'échange, capacité à accueillir des publics divers...) sollicite à la fois une pensée globale du rôle des bibliothèques et des compétences spécialisées. Si ce binôme est à l'œuvre de longue date, la tension entre les deux pôles qui le constituent est accrue par les besoins actuels de technicité. Face à la difficulté réelle pour les professionnels à tenir tous les bouts de l'écheveau de cette valeur ajoutée, la tentation peut être forte de considérer que la technique peut

en assurer une large part. En laissant libre cours à la désintermédiation, les bibliothèques (prises dans leur globalité) renonceraient assurément à deux composantes au moins de leur métier.

Celle tout d'abord qui consiste à soutenir la diversité : on peut en effet penser que la part de volontarisme des bibliothèques dans la mise en avant d'une production éditoriale qui échappe à la grande production ne résisterait pas à des dispositifs fonctionnant sur le seul principe de la demande, elle-même largement déterminée par le travail promotionnel et par les médias. La capacité des bibliothèques à offrir de l'inattendu, comme celle des libraires, n'est pas substituable au principe de sérendipité, ces heureuses découvertes de hasard qui doivent en fait beaucoup à la mémoire que les moteurs de recherche ont de nos pratiques.

Cette remarque conduit à la question de la formation et à la place que doit y tenir la fonction de médiation, seconde composante professionnelle qui nous semble essentielle au futur du métier. Si la formation des futurs personnels aux outils disponibles aujourd'hui est tout aussi essentielle que celle des personnels en poste, l'une et l'autre doivent conduire à concevoir une offre large de formation à destination des usagers. On considère trop souvent qu'il suffit d'être *digital native* pour développer des usages du numérique allant au-delà du basique. De même qu'il se dit qu'un bébé jeté à l'eau sait nager de manière innée, on pense que la formation n'est pas indispensable aux navigateurs et que chacun saura bien assez patouer pour survivre.

On observe pourtant aisément que si la part d'expérimentation individuelle, et d'autoformation est décisive, elle a aussi besoin d'être accompagnée, structurée par une démarche de formation, et ce d'autant plus que les personnes concernées ne sont pas en situation de mutualiser leurs apprentissages.

On sait par ailleurs que certains publics développent un sentiment de culpabilité du fait de ne pas utiliser Internet ou d'en avoir un usage qu'ils sentent insuffisant ; stratégies de dissimulation et réticences à faire la démarche d'inscription dans des sessions de formation présentent certaines similitudes avec les comportements générés par l'illettrisme.

Que dire encore, sur ce plan, du travail à faire envers les publics absents...

Il ne s'agit pas de choisir son camp entre mélancolie et modernité, ou entre une bibliothéconomie numérique et le grincement des roues des chariots de livres dans les travées des salles d'étude.

Le contexte est propice à l'imagination, mais il est tout autant favorable à l'oubli. Il appelle une détermination qui, loin de se satisfaire d'un certificat informatique et internet (C2I), place les bibliothèques et les bibliothécaires au cœur du dispositif de formation initiale et continue, s'attache à la spécificité de leur formation et de leur rôle, et ne se contente pas des indicateurs statistiques, par exemple sur le taux d'équipement des ménages en haut débit.

Ce sont là quelques perspectives et raisons susceptibles d'aider à ne pas désespérer Villeurbanne.

*par Dominique Arot*

++++  
LA FIN D'UNE  
UTOPIE ?  
++++

+++++

## LA FIN D'UNE UTOPIE ?

+++++

**J**e n'ai pas choisi ce titre, mais à la manière des musiciens improvisateurs, je m'accommoderai du sujet imposé. Le plus important de ce titre tient dans le point d'interrogation qui le conclut...

Pour tout dire, je me défie de plus en plus de ces exercices de futurologie de tribune qui nous font osciller entre la prédiction de lendemains qui chantent, la déploration sur la perte des valeurs passées et le rôle de Cassandre, annonciateur de catastrophes : « je vous l'avais bien dit ! ... » ou de prophète de lendemains radieux improbables.

J'aurai au moins la consolation de n'être pas le premier à risquer ce genre de pronostic. Ainsi, voici comment nos illustres devanciers Paule Salvan et André Masson concluaient en 1975, il y a donc plus d'un quart de siècle, la quatrième édition du « Que sais-je ? » intitulé *Les bibliothèques* : « *Il y a quelques années un bibliothécaire américain, s'interrogeant sur l'avenir du livre, voyait par anticipation le lecteur des dernières années du xx<sup>e</sup> siècle commodément assis à sa table de travail et obtenant en quelques secondes sous forme de microcopies, en manœuvrant manettes et boutons, une documentation prédigérée répondant à ses recherches avec exactitude. Cette évocation humoristique ne paraît pas devoir affecter de longtemps la bibliothèque encyclopédique d'information générale où le destin du livre lui-même, sous la forme physique qui nous est encore familière, n'est pas aussi précaire qu'on a pu le croire. Il reste bien vivant et la preuve en est que l'on ne voit pas fléchir les statistiques de la production imprimée. Les bibliothèques publiques font place aux "media" comme au livre sans qu'il soit prouvé que l'un nuise à l'autre. Les "bois sacrés" survivront donc...* ».

Cette réserve initiale faite, le seul point de vue légitime que je puisse adopter dans cette contribution, c'est celui de responsable d'un réseau de bibliothèques qui doit agir concrètement dans le présent, tenter d'évaluer lucidement ce qui est fait et proposer à sa collectivité des projets réalistes, mais aussi susceptibles de « faire rêver » les décideurs. J'ajouterai, cette fois-ci en tant que président de l'Association des bibliothécaires de France (ABF), que les thèmes des quatre derniers congrès de l'ABF ont tenté, sous des angles divers, de stimuler notre réflexion collective sur

les bibliothèques de l'avenir à travers une réflexion sur le renouvellement des pratiques professionnelles. Le congrès qui s'est tenu à Tours en février 2010 nous a ramenés ainsi aux réalités contingentes du présent avec un titre en forme de question : « Et si on parlait d'argent ? ». C'est à partir de ces expériences que je tenterai de vous proposer quelques pistes de réflexion.

Le présent, donc, d'abord. C'est la réduction des budgets publics. Ce que mon excellent collègue Nicolas Galaud, directeur des bibliothèques de Brest, résume ainsi en parlant de la baisse des crédits dans un des derniers numéros de *Livres-Hebdo* : « *Ce qui est le plus inquiétant est que [cette baisse] est peut-être le début d'une tendance lourde de difficultés budgétaires pour les collectivités territoriales, auquel cas les bibliothèques devront faire des choix dans leurs missions et auront plus de difficultés à s'adapter au nouvel environnement numérique qui exige des efforts financiers.* »<sup>1</sup>

Le présent, c'est aussi le constat d'une baisse tendancielle des pratiques de lecture rappelée par Olivier Donnat. Un seul chiffre, 52 % des jeunes interrogés dans la récente enquête IPSOS/*Livres-Hebdo* déclarent qu'ils pourraient parfaitement se passer de livres. Plus ou moins corrélées à cela, les statistiques des bibliothèques marquent une érosion régulière des pratiques d'emprunt, très marquée dans le cas du support disque, rudement concurrencé par les pratiques de téléchargement.

Les quelques faits soulignés à l'instant semblent donner davantage de légitimité au titre un rien désenchanté de cette communication :

- les dépenses liées à la lecture publique sont désormais des dépenses comme les autres et semblent ne plus jouir de la même valorisation politique aujourd'hui. Les collectivités, dans de nombreux cas, marquent une préférence pour l'événementiel, le spectaculaire ;
- la défense des bibliothèques publiques au motif du développement de la lecture constitue un argument qui semblerait avoir fait long feu, puisque la génération qui devrait avoir le plus profité du développement des médiathèques en France est celle qui

---

1. Laurence Santantonios. « Moins d'argent pour les bibliothèques », *Livres-Hebdo*, n° 796, 6 novembre 2009.

marque une distance croissante avec le livre et avec les formes traditionnelles de la lecture et du savoir livresque;

- le modèle d'appropriation individuelle du savoir et de l'information à travers les outils numériques concurrence radicalement l'apprentissage collectif de l'école et des bibliothèques.

Si cela peut atténuer notre inquiétude ou relativiser ces constats pessimistes, les bibliothèques ne sont pas les seules institutions à être touchées par ces symptômes qui marqueraient la fin d'une utopie. Que dire alors du désenchantement qui traverse les acteurs des institutions scolaires ou universitaires ou d'autres institutions culturelles? Comment analyser sinon, par exemple, la crise de croissance d'une institution construite sur une utopie comme le Centre Pompidou: misant sur l'innovation architecturale et la mise en relation des disciplines artistiques: arts plastiques, musique, design, livre, le Centre demeure l'objet d'une forte fréquentation, son inscription dans l'espace urbain est une réussite, mais il fait l'objet, une fois encore comme d'autres institutions, d'interrogations sur son avenir.

## L'UTOPIE FONDATRICE

\*\*\*\*\*  
Puisque nous parlons de la fin d'une utopie, il n'est sans doute pas inutile, au-delà de ces premiers constats en apparence pessimistes, d'en examiner le contenu même.

L'utopie fondatrice des bibliothèques, c'est celle de la conservation du savoir accumulé au fil des siècles dans des bibliothèques qui se voulaient encyclopédiques. Dans la continuité de l'esprit des Lumières et des idéaux de la Révolution française, l'encyclopédisme s'est accompagné de la volonté de partager tout ce savoir accumulé pour éclairer les consciences des citoyens. Cet idéal d'ouverture qui est fondateur de la conception moderne des bibliothèques publiques s'est prolongé avec les notions plus récentes de libre accès et d'extension à tous les médias. Cette utopie s'est concrétisée dans un formidable développement des lieux-bibliothèques au cours des quarante dernières années avec l'éclosion de très nombreux projets architecturaux de grande qualité et de toute taille. Ce développement s'est accompagné dans l'effervescence de l'après-guerre et dans le sillage des politiques culturelles incarnées par André Malraux d'une volonté de démocratisation culturelle incarnée également par toutes les

institutions culturelles, les théâtres, les musées ou les orchestres. Dans le cas précis des bibliothèques, pouvoirs publics et bibliothécaires ont chargé cette utopie de nouvelles missions, jamais codifiées par la loi, parmi lesquelles on peut citer :

- le partage des savoirs ;
- l'ouverture vers la musique et le cinéma ;
- le développement de la lecture et la lutte contre l'illettrisme ;
- la réduction de la fracture numérique ;
- l'action culturelle et la multiplication des manifestations ;
- la rencontre entre générations et entre cultures ;
- la contribution à l'urbanisme et à l'aménagement du territoire.

Il faut aussi ajouter que la prise de conscience de l'impossibilité de l'utopie fondatrice, conserver la totalité du savoir imprimé, a entraîné l'émergence du concept nouveau de politique documentaire, c'est-à-dire le choix réfléchi et concerté des acquisitions à l'intérieur de la production éditoriale. On y a introduit, au rebours de l'utopie de la conservation intégrale, la notion de « désherbage » qui consiste à écarter des collections les documents usagés, obsolètes ou trop peu consultés. Les notions de politique documentaire et de désherbage sont désormais indissociables de la notion de réseau qui doit permettre de maintenir le principe d'une exhaustivité répartie entre tous les établissements d'une région ou d'un pays. D'où l'importance des catalogues collectifs, des portails, des services interactifs du Web 2.0, des navettes qui permettent de faire circuler les documents physiques dans un réseau, seuls moyens de se mesurer à la masse documentaire exponentielle.

## QUELQUES PISTES

+++++

Certes les moyens alloués aux bibliothèques stagnent ou baissent, certes l'âge du numérique bouleverse projets et habitudes, certes les bibliothèques n'ont pu à elles seules changer la société (ceci était une illusion, pas une utopie !), certes l'idéal de la démocratisation culturelle demeure l'objet d'un combat à poursuivre, est-ce à dire pour autant que les bibliothèques ne peuvent plus nourrir de projets ? Et si elles peuvent continuer



à se situer dans une véritable dynamique, à quelles conditions peuvent-elles le faire ? Sur quels terrains doivent-elles faire porter leur action ?

Avant de répondre, au moins partiellement, à ces questions, il convient de constater que, en dépit des indices pessimistes que je relevais à l'instant, un certain nombre d'enquêtes montrent que les bibliothèques publiques demeurent des lieux très fréquentés et répondent, à l'heure du numérique, à la nécessité « d'espaces sociaux de partage », formule que j'emprunte à Bertrand Calenge, à la nécessité de la « localisation » pour reprendre les mots de Pascal Ory. À la lumière de ce bilan nuancé, je pense que l'on ne peut pas parler de la fin d'une utopie sur le mode de l'échec ou de la désillusion. Il est un autre constat encourageant, celui de l'existence de nouveaux concepts, de nouveaux projets de bibliothèques. Au nombre desquels on peut énumérer le réseau londonien des Idea Stores, le concept de la bibliothèque publique comme un « second chez soi » mis en œuvre par nos amis néerlandais (Delft, Rotterdam, Amsterdam), le grand projet de nouvelle bibliothèque municipale à Stuttgart (La Bibliothèque 21) décliné autour de 16 lignes directrices et l'on pourrait sans doute allonger la liste avec d'autres projets français et étrangers. Le point commun de ces projets, c'est qu'à partir du constat d'une fréquentation sans rapport avec la lourdeur des investissements consentis, ils mettent le public au centre de leurs préoccupations (diversité des services, amplitude des horaires d'ouverture), c'est qu'ils prennent acte de la place de l'offre numérique, c'est aussi qu'ils reposent sur des conceptions architecturales originales au cœur de la Cité ou dans les quartiers, c'est aussi qu'ils font de la formation tout au long de la vie un axe essentiel du renouvellement de leur offre de services.

En examinant les 16 axes prioritaires qui président à la construction de la nouvelle bibliothèque municipale de Stuttgart qui devrait ouvrir ses portes à l'automne 2011, je retiendrai quelques formules clés :

- formation tout au long de la vie ;
- rencontre avec la littérature, l'art et la musique ;
- jouer un rôle dans l'évolution du monde du travail ;
- la médiation et l'accompagnement ;
- la rencontre entre générations et entre cultures ;
- une bibliothèque accueillante ;
- le multimédia pour les jeunes ;
- le réalisme économique dans la gestion de l'établissement.

Il existe donc des pistes très concrètes pour ancrer encore un peu plus les bibliothèques dans notre époque et renforcer le rôle qu'elles ont à jouer dans notre société et par là même justifier leur financement à l'intérieur des politiques publiques.

Loin de moi l'idée de méconnaître le rôle décisif des pouvoirs publics dans ce domaine et d'ignorer la question des moyens humains et financiers. Mais je voudrais mettre d'abord l'accent sur le fait que nous, bibliothécaires, nous avons la capacité, si nous en avons la volonté, de faire évoluer nos établissements. Ceci passe, collectivement, par un renouvellement radical de notre culture professionnelle, à tout le moins par un examen critique sans complaisance de nos pratiques. La conviction que je souhaite partager est que nous devons désormais mettre définitivement les publics au centre du fonctionnement de nos établissements :

- en facilitant l'accès des services : simplicité des modalités d'inscription et d'usage des services, gratuité, prêt illimité ;
- en adoptant des organisations de travail à moyens humains constants qui rendent possible une extension significative des horaires d'ouverture des bibliothèques ;
- en cessant de faire des tâches internes la priorité de nos emplois du temps. Ayons la lucidité d'examiner l'efficacité, le rapport qualité/prix et l'impact réel sur le service apporté aux publics de nos pratiques professionnelles (la question du catalogue est emblématique de ce décalage) ;
- en prenant conscience des enjeux et des atouts du numérique et de l'usage d'Internet et des usages des jeunes publics ;
- en apprenant à faire mieux connaître la qualité et la diversité des services que nous proposons ;
- en faisant preuve constamment de réalisme, d'imagination... et d'utopie !
- en tirant parti de la souplesse et de la capacité d'adaptation des bibliothèques pour développer les partenariats avec leur environnement intellectuel, social, culturel et éducatif.

Je voudrais insister sur ce dernier point des partenariats : il me paraît urgent de mettre fin à la distance qui s'est établie entre la ville et l'université, donc entre BM et BU qui partagent, en partie, les mêmes publics, il est urgent de renouer de véritables partenariats entre les établissements scolaires (écoles, collèges et lycées) et les bibliothèques publiques. À titre d'exemple dont vous me pardonnerez l'immodestie, le plan-lecture de la Ville de Lille qui associe le réseau de la bibliothèque municipale et les BCD des 83 écoles de la ville autour d'un programme de remise à niveau des équipements et des collections, d'action culturelle et de formation montre les voies à suivre.

Toujours au chapitre des partenariats, il est une cause d'intérêt national, c'est celle de la lecture des adolescents. Si les bibliothèques publiques ont surinvesti le secteur de la petite enfance, elles ont trop peu tissé de liens efficaces avec les collégiens et les lycéens. Il faut dépasser les malédictions d'organigramme et de tutelle (les villes d'un côté, les départements et les régions de l'autre), les bibliothécaires d'un côté, les documentalistes et les enseignants des différentes disciplines de l'autre.

Alors, oui, à ces conditions, nous ferons, ou nous continuerons à faire, des bibliothèques des institutions incontournables dans notre société au service de :

- la mémoire collective ;
- l'apprentissage de l'information ;
- la formation tout au long de la vie ;
- des partenariats culturels et éducatifs ;
- la construction d'un espace social de rencontre et de partage ;
- la découverte et la création.

Ces remises en cause indispensables, cette refondation lucide sont indispensables. C'est à ces conditions que les bibliothèques demeureront un axe important des politiques publiques et des moyens qu'elles peuvent mettre en œuvre. Ceci remet bien sûr en cause les profils de recrutement et les parcours de formation initiale et continue. C'est à ces conditions que les bibliothèques pourront continuer à être porteuses d'utopie.

*par Robert Damien*

++++  
POUR UN  
NOUVEL ESPRIT  
BIBLIOTHÉCAIRE  
OU LES RE/MÉDIATIONS  
DE LA BIBLIOTHÈQUE  
NUMÉRIQUE  
++++

\*\*\*\*\*

## POUR UN NOUVEL ESPRIT BIBLIOTHÉCAIRE OU LES RE/MÉDIATIONS DE LA BIBLIOTHÈQUE NUMÉRIQUE

\*\*\*\*\*

**E**ntre fascination et inquiétude, chacun s'accorde à reconnaître que nous sommes entrés avec l'ordinateur numérique et la révolution informatique de l'Internet dans un nouvel âge de la culture, de sa lecture et de son écriture, de sa transmission et de son développement.

Aussi bien se font de nouveau entendre et à juste titre, les interrogations qui saluèrent la naissance du *codex* ou l'invention de l'imprimerie. Il en est de même avec le triomphe de l'ordinateur informatique qui fait s'élever un identique *lamento* déploratif.

La philippique constante contre les médiations de l'écriture (et ses formes tyranniques de destruction des authenticités de la parole première et autonome) reprend à nouveau frais l'antienne : le *codex* a fait disparaître les voix foisonnantes du Panthéon au profit de l'auteur unique qu'est le Dieu universel du Livre intégral ; l'imprimerie a détruit la prière monastique de la *lectio divina* d'une Église catholique (de *katholon*, universel), seule habilitée à transmettre et à interpréter la voix créatrice de l'Ordre ; l'ordinateur informatique (et les outils numériques de communication et d'information de l'Internet) marginalise les chefs-d'œuvre de la littérature des grands auteurs que les institutions publiques de l'École, du Musée et la Bibliothèque avaient la charge de rendre accessibles à tout citoyen de la République capable d'entendre le grand récit historique par lequel l'humanité raconte la richesse de son devenir autocréateur.

Un dépôt de bilan autant qu'un appel au secours.

Peut-on y échapper et prendre une mesure lucide et vigilante de la révolution reprographique et intellectuelle qui s'opère sous nos yeux ? C'est ce que nous voulons tenter dans cette contribution. Après les révolutions scientifiques du xx<sup>e</sup> siècle, Bachelard proposa un « nouvel esprit scientifique ». En pleine révolution médiologique de l'Internet et avec l'ordinateur comme nouvelle machine matricielle du savoir, que devient le mythe républicain de la « Bibliothèque publique et universelle de tous les livres » ?

Une bibliothèque illisible d’accessibilité immédiate sans institution ni contrôle, sans ordre ni hiérarchie, livrée aux injonctions consommatrices du désir singulier d’un lecteur libre et isolé... Plutôt que la déploration morose ou la nostalgie rageuse, notre enthousiasme sceptique s’efforcera de trouver dans les termes même d’une épistémologie bachelardienne de la lecture et de la bibliothèque, des instruments conceptuels pour mesurer l’enjeu de cette révolution numérique et dégager positivement un *Nouvel Esprit Bibliothécaire* (NEB).

## UNE MÉTAPHYSIQUE CONCRÈTE : LES AUTOROUTES DE L’INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION

+++++  
 Qu’y a-t-il entre les textes et moi ? Plus d’institutions médiatrices comme la bibliothèque besogneuse des parcours et des carrefours mais une autoroute directe, fluide de textes dématérialisés pour un usage immédiat, individualisé, ouvert à toutes les singularités de la demande, à toutes les requêtes particulières nous dit le nouvel Évangile.

Sonnez trompettes ! Nous vivons une nouvelle résurrection, une sortie de deuil. Les autoroutes (de l’information et de la communication) sont annoncées. Par elles s’ouvre la nouvelle voie de l’universel, la terre promise d’un réenchantement du monde, un nouveau monde. Non pas un arrière monde au-delà du monde, mais le monde nouveau d’un paradis métaroutier.

Comme toute métaphore qui porte au-delà et lie les contraires, l’euphorie autoroutière transporte dans un au-delà immanent mais d’un nouveau type car elle élimine les plis amers de la mélancolie, maladie de la grandeur propre à toute métaphysique : la méta-route a la réalité d’un idéal plutôt que d’être l’idéal toujours blessé d’une réalité déceptive. Qu’évoque-t-elle pour nous permettre cette exaltation aujourd’hui « mondialement » partagée, du moins communément véhiculée ?

L’autoroute c’est avant tout des voies de circulation ouvertes sur un horizon infini, autorisant rapidité de déplacement et fluidité d’écoulement – ni carrefours ni feux rouges. Dans autoroute il faut entendre surtout auto, non seulement mobile mais surtout auto-nome, c’est-à-dire une conduite autonormée qui invisibilise les surveillances et évacue les contraintes géographiques. Certes, une route par et pour la mobilité, mais plus encore une route que l’on se construit soi-même dans la souveraineté d’un parcours électif, sans être conditionné par les courbes, les virages, les croisements, les carrefours et, surtout, les rencontres avec les autres :

sur l'autoroute, il n'y a pas d'autre en face, imprévisible et toujours potentiellement menaçant. Il n'y a que des pareils au même, des « semblables, des frères » – à côté, dans le même sens. Le seul danger est derrière ou devant, les chevauchements de lignes, les déboîtements soudains qui requièrent une vigilance monologique mais autorisent aussi, dans l'égalité d'accès, des conduites diversifiées et des pratiques hétérogènes de l'utilitaire « père » au ludique sportif.

Transférée dans l'espace des nouvelles technologies de l'information et de la communication, une telle métaphore décrit un échange direct, instantané, fluide car dématérialisé, délocalisé et dé-hiérarchisé : des liaisons sans lésions, des relations pluralisées sans le nœud des liens, le réseau interactif sans le clan des mafias, multipliant des affinités ubiquitaires dépourvues des tyrannies mutilantes de l'intimité. Les flux immatériels de l'information numérisée libèrent de la graphie et du chemin, de l'école et de la ville, du rail et de la ligne – tous instruments autoritaires de l'institution étatique. Les autoroutes – bien nommées – de l'information et de la communication, les inforoutes, réalisent un plurivers sans sols ni sang, sans frontières ni territoires et incarnent une révolution sans violence, une totalisation harmonieuse sans totalitarisme, une universalité catholique sans Église car autorégulée sans constitution ni autorité : les NTIC sont la source quasi platonicienne d'une métaphysique technologique : une utopie concrète. Une démiurgie paradigmatique s'accomplit sous nos yeux car libérant le temps des obstacles ontologiques de l'espace, elle nous sépare de la dialectique infernale des médiations représentatives à quoi nous contraignent les lieux et les bornes, les distances et les occupations, les racines et les situations. La colombe peut jouir de son ivresse sans craindre le ricanement kantien. Paradoxe sans doute, mais un certain rousseauisme écologique peut aussi y retrouver sa joie de l'errance déambulatoire, de la flânerie allègre car s'y trouvent enfin évacuées aussi bien l'écriture étatique que la propriété cadastrée, l'assignation territoriale que l'immatriculation domiciliaire, la langue scolarisée autant que la ville bornée, le document catalogué que le texte inventorié.

Sans toit ni foi, sans feu ni lieu, nous connaîtrions enfin l'apothéose d'une métaroute, c'est-à-dire d'une route de pure conduction sans l'appareil politique de domination que toute route entraîne et construit, une

route purement et pleinement route : une utopie<sup>1</sup> qui transforme son privatif déficitaire en bénéfique promotionnel et nous pourvoit selon l'invisible providence d'une régulation suffisante, d'une bienheureuse an-archie, c'est-à-dire d'un ordre sans commencement ni commandement : un universel inforoutier sans « risque de friction » (selon l'expression de Bill Gates<sup>2</sup>), puisque positivement a-politique.

Sans vouloir bénir le révolu ni entonner le discours technophobe et quel que soit notre désir de participer à cette célébration d'une nouvelle liturgie, nous voudrions inquiéter cette méta-euphorie nomadique. L'impensé conflictuel que la métaphore masque n'interdit-il pas de la transformer en un concept opératoire ? La suggestion descriptive n'est-elle pas sujétion et comme telle l'instrument idéologique d'une domination ? La métaroute est, comme toute métaphysique, l'enjeu d'une conquête pour occuper les lieux stratégiques de la souveraineté. Quelle guerre, c'est-à-dire quelle politique, s'y déclare ?

## LES MÉDIATIONS DE L'INTERNET

+++++  
 Charles Trenet nous posait en chantant la question : qu'y a-t-il à l'intérieur d'une noix ? Nous aimerions reprendre l'interrogation de la chanson : qu'y a-t-il à l'intérieur d'Internet, quel est l'interne de l'Internet ?

Comment le qualifier tout d'abord ? En première approche, on dira que c'est une dynamique technologique de l'intellect qui met en réseau les intelligences dans une infrastructure industrielle et économique en offrant des possibilités plastiques multipliées car reliées par l'appareillage informatique d'un ordinateur<sup>3</sup>. Par l'automatisme informationnel du traitement ordonnateur, se trouvent ainsi mis à disposition de qui accède à un ordinateur, de multiples pratiques de connaissances, de recherches, de discussions, d'entraides lesquelles s'offrent comme des services accueillants mais diversifiés et hétérogènes.

Cependant les effectuations qui se proposent à notre geste de clic s'opèrent sans que nous ayons conscience du mode et des protocoles

---

1. On trouvera une figuration très suggestive de cette utopie dans l'œuvre de Melvin M. Webber et particulièrement dans le seul texte traduit en français, *L'urbain sans lieu ni bornes*, Éditions de l'Aube, 1996.  
 2. Cf. Bill Gates, *La route du futur*. Paris, Robert Laffont, 1995, chapitre 8, « Sans friction », pp. 196-225.  
 3. Franck Varenne. *Qu'est-ce que l'informatique ?* Paris, Vrin, 2009, collection Chemins Philosophiques.



de réalisation concrète des exercices requis et affichés sur le bureau de l'écran.

Cette invisibilité des applications algorithmiques provoque une mise à distance radicale de l'utilisateur fût-il le plus performant. Comme le montre fort bien Paul Mathias<sup>4</sup> que nous suivons ici, nous ne savons pas où nous nous situons ni ce que nous faisons grâce et par ces fonctionnalités souterraines. Notre expérience pratique, de la plus simple à la plus élaborée, nous demeure opaque, totalement impensable et oblitérée dans les processus de leur formation. L'impensabilité des règles et des modalités de nos actions informatiques, qui nous formatent sans que nous puissions nous en informer, nous détermine cependant dans notre identité ubiquitaire. Publiée par nos choix, nos préférences, nos habitudes, nos navigations interconnectées, notre personnalité numérique exhibe secrètement, mais sans que nous ayons accès aux mécanismes de sa générativité, le déploiement de nos virtualités sans cesse sollicitées par les services disponibles par l'ordinateur et ses équipements logiciels. Dans la nébuleuse indéfinie des ressources opératoires du service en notre pouvoir, émerge un nouveau sujet dans un écosystème instrumental de savoir, d'action et de réflexion : l'ordinateur conduit bien une *ordinatio* qui porte à l'existence un nouvel être et selon une mise en ordre artificielle des fécondations génératives, dont, comme l'autre divine et naturelle, nous ignorons tout.

Mais cette ontogénie performative ne va pas sans perturbation ni dysfonctionnement. En effet, notre utilisation de l'ordinateur comme de l'Internet est toujours bien en deçà des propositions de service fournies par l'appareillage logiciel des machines intellectuelles. Notre usage est toujours en défaut des possibilités de pratiques, de sens et de significations. Pourquoi ce retrait ? Du point de vue de l'utilisateur, cette offrande, dont on oublie le plus souvent qu'elle est marchande et que l'appât est du gain comme nous le montrerons, est une sorte de bruit de fond insaisissable qui provoque un sentiment de panique devant cette submersion, ce trop-plein débordant de potentialités disponibles. D'où, sous la convivialité affichée d'un festival technique d'exploits à portée de clic, le commun des mortels usagers éprouve une crainte d'être à la fois démuné et embarqué à « l'insu de son plein gré » par une parole illocutoire toujours déjà écrite, préalablement soumise aux contraintes et déterminations d'une puissance invisible qui l'accapare et la normalise sans contrôle possible

---

4. Paul Mathias. *Qu'est-ce que l'Internet ?* Paris, Vrin, 2009, collection Chemins Philosophiques.

de notre intelligence critique ni rectification maîtrisable de notre propre commande.

Tout est à notre portée mais cette puissance effective de déclencher la requête se trouve diffractée dans des machineries invisibles et opaques qui nous réduisent à une impuissance quasi traumatique. On comprend comment et combien une sorte d'apraxie paralyse nos interventions et conduit à une utilisation restrictive et souvent anxieuse de la machine Internet. Nos satisfactions relèvent plus du hasard bienveillant des coïncidences aléatoires que de la sagacité d'une conduite savante. Livrée à une extériorité machinale dont la domination fonctionnelle nous dépossède en partie de notre faculté délibérative, chacun l'utilise néanmoins mais avec des degrés de fébrilité qui hiérarchisent les habiletés et discriminent l'intelligence technique des meilleurs. Les moteurs de recherche sont bien des matrices d'autorité qui sélectionnent une hiérarchie du savoir faire et du faire savoir et promeuvent des performances concurrentielles d'accès et de manipulation des potentialités disponibles.

On ajoutera avec Paul Mathias<sup>5</sup> que ce processus infini d'écriture et de lecture est médiateur temporaire et mobile d'intentions hétéronomes et outil dynamique d'agrégations hybrides afin de signifier une parole surdéterminée par le flux des connexions discursives commandées par des automatismes aveugles et sémantiquement indiscriminés. L'ensemble intotalisable des traces et empreintes de nos navigations qui se greffent sur d'autres, se tissent et relient dans les flux croisés d'intertextualité aboutit *in fine* à la figure métaphorique d'une *bibliothèque illisible* dans laquelle tout est disponible par le biais du clic de requête mais on ne sait pas où, quand, comment et par qui et par quoi ? À la physique bibliothécaire des stocks localisables de documents ordonnés topologiquement et économiquement dans des bâtiments architecturaux aux espaces étagers de rangement et de classement, transportables dans des caisses et bacs, manutentionnés par des individus employés, a succédé un réseau contextualisé de savoirs possibles mais constitué par la multiplicité des demandes en extension qui s'augmente sans cesse de leurs exercices de mises en liaison et par l'écriture interconnective des intentions dans la machine combinatoire des disponibilités.

---

5. *Ibid.*, p. 55.

## UN NOUVEAU TYPE D'INDIVIDU LECTEUR

+++++

Nos navigations nous avouent. Elles exhibent, sans que nous le sachions ni le voulions, la singularité d'une subjectivité mise à nue par la publicisation de ses parcours sur Internet. S'y délivre alors dans les paroles écrites de nos requêtes souvent libérées de tout interdit, une identité invisible, décomplexée, sans papier d'identité bibliothécaire, détachée des distinctions normatives de la culture autorisée. La démocratisation des accès par l'Internet libère l'expression de tout ce que la république bibliothécaire avait interdit par ses normes de discursivité publique. Se donnent à lire et écrire des singularités désenclavées des formes tutélaires de l'orthopraxie scripturale et lectorale de la matrice bibliothécaire.

Mais cet affaissement des contraintes de discursivité et d'intelligibilité provoquée et entretenue par la machine informatique de l'Internet promouvant par là des efflorescences narcissiques d'affirmation, doit être compris comme un véritable changement paradigmatique de la raison bibliothécaire. Au lieu de dégager des procédures stables, standardisées et reproductibles d'accès aux savoirs disponibles (codes, fichier, inventaires, collections, etc.), l'Internet autorise et qualifie la valorisation des singularités mais spécifiées et calibrées au plus près des différentiels de requête qui permet de définir une idiosyncrasie contextuelle et plus valorisée.

Comme le montre Louise Merzeau dans ses travaux<sup>6</sup>, la dispersion, l'éclatement des individuations informatiques n'empêche pas de dégager des profils conducteurs de particularités. Nos traces et empreintes dans les services informatiques dessinent des attractions privilégiées, des aimantations préférentielles dont la captation opérationnelle promeut une valeur marchande à la disposition des sites proposés. Leur réputation gratifiante dont témoigne le nombre de visites touristiques ou informationnelles, induit la confection de dignités promotionnelles générées par la foule élective des fréquentations et détermine un classement évaluatif des performances de sites sur le marché commercial des annonceurs publicitaires. La puissance d'essaimage agrégatif promeut un capitalisme informationnel capable de tirer profit des préférences quantifiables d'un individu numérique, polyphonique et multisectoriel.

S'informer, c'est se voir proposer par inférence statistique et propagation réticulaire, les sites plébiscités par les navigations. Tout ce que je

---

6. Louise Merzeau. « Du signe à la trace : l'information sur mesure », *Hermès*, n° 53, *Traçabilité et réseaux*, 2009, p. 23-29.

choisis de recevoir de lire et d'écrire sur mon écran en consommant le site requis est en effet issu d'une recommandation d'appel et génère une plus value d'intérêt publicisée par ma présence. Ces prédifférenciations congruentes font évidemment l'objet d'une publication sélective qui propose l'adhésion, mobilise des attentions et capte le désir appâté par des injonctions consommatrices. Le document exhibé se définit et se classe par son attractivité effective. On peut la quantifier par le nombre de visites consultatives déposées par nos marqueurs électroniques qui sédimentent ainsi l'identité digitale de nos trajectoires numériques<sup>7</sup>. La singularité individuée de nos appétits informatiques est moins traquée pour être éliminée qu'élue pour être promue, sélectionnée pour sa représentativité économique et maximisée pour le profit qu'elle autorise.

Quel est donc le sujet de nos identités numériques par lesquelles nous écrivons dans les transactions réticulaires ? Une personne-source et ressource qui s'affirme sans le savoir ni le vouloir comme un opérateur électif de liens et un agent sélectif de pertinence dans le traitement informatique des données.

Qui suis-je ? Que suis-je ? se demandait le métaphysicien. Une chose qui pense, répondit-il et la modernité, dit-on, s'en trouva inaugurée. Aujourd'hui, que répondrons-nous ? Les réseaux numériques par et dans lesquels chacun s'identifie pour communiquer et faire société avec ses semblables, nous donne la clef : chacun est un être qui laisse des traces par ses connexions. Ces traces nous authentifient et nous identifient, on les peut suivre et cette captation par le périmètre de nos connexions nous expose dans notre existence et dessine notre profil numérique. Nos usages informatiques portent notre parole et exhibent notre portrait : dis-moi tes contacts informatiques et je te dirai qui tu es...

Autrefois, on se plaignait d'être réduit à un simple numéro sur une carte d'identité sociale et professionnelle et chacun d'y voir le début navrant d'une uniformisation objective, d'une normalisation statistique, d'un fâcheux anonymat. Aujourd'hui, nous en avons plusieurs et nos adresses électroniques nous redoublent de l'ombre portée de nos relations numériques. Elles nous augmentent de leurs empreintes et nous confèrent des identités d'emprunts. Ces données sensibles nous poursuivent de leurs marques indélébiles et nous font reconnaître à tout instant et en tout lieu informatique comme une personne porteuse de ses chiffres et signes qui

---

7. Roger T. Pedauque. *Le document à la lumière du numérique*. Préface de Michel Melot. Caen, C&F éditions, 2006.

nous qualifient dans nos connexions réticulaires. Nous sommes pris dans ce réseau comme le moustique à la lampe. Tous ces chemins mènent à nous et de ces circulations repérables on peut déduire la continuité d'un comportement, anticiper la conduite et prévoir les choix.

Par ces dépôts que laissent traîner derrière nous nos pérégrinations sur le réseau Internet des machines et tuyaux, chacun acquiert une personnalité consistante en laquelle son identité demeure dans la singularité reconnaissable de ses contacts. Chacun possède ses odeurs, ses sueurs, ses humeurs. Désormais s'y ajoutent nos secrétions numériques qui avouent à travers nos comptes bancaires, nos achats, nos appels, nos visites, nos navigations, la spécificité de nos préférences, l'originalité de nos attractions, la continuité de nos choix. Elles racontent, pour qui saura les rapporter, notre personnalité inscrite dans les nœuds de circulation et les carrefours de nos déplacements.

Le problème est bien là : qui peut le savoir puisqu'il n'est plus de Dieu qui voit tout et nous regarde hormis les machines anonymes et muettes ? Qui peut prendre connaissance des données de notre sensibilité dont elles gardent trace ? Comment garder le secret de nos secrétions ? Comment maintenir la salvatrice opacité et la dissimulation bénéfique de notre intimité ? Quelle frontière peut encore assurer l'étanchéité de nos sanctuaires personnels ? Qui peut contrôler l'accès à nos différents registres d'existence, en discriminer le bon et le mauvais usage ? Quelle autorité légitime peut en multiplier les échanges, en augmenter les diffusions, en diversifier les transmissions ? Qui s'en peut décréter propriétaire et au nom même de ce droit de propriété en user et abuser jusqu'à vendre les fichiers de données exploitables et faire commerce de nos identités porteuses d'appétits spécifiques et d'intérêts particularisés que nos connexions font parler et rendent calculable ? Comment surveiller ces surveillants et garder ces gardiens ?<sup>8</sup> Comment acquérir une réflexivité critique sur ces opportunités heuristiques et transformer ces machines intellectuelles en *cogitamus* matriciels de raison mais, au sens bachelardien, capables, en toute confiance, de rendre raison de ces raisons mêmes ?

---

8. Voir sur cette question le numéro 39 de la revue *Cités* coordonné par Paul Mathias et moi-même, *Internet et la société de contrôle : le piège*. Paris, Presses universitaires de France, 2009.

## POUR UN NOUVEL ESPRIT BIBLIOTHÉCAIRE

++++  
 Avec l'informatique numérique et virtuelle dans la société de services dans laquelle nous sommes, que devient le lecteur ? Quelle lecture de quel auteur ? Quel contrat social de lecture ? Quelles institutions ? Quels sont les outils médiateurs du conseil de lecture ? Quels sont les modes de gouvernement ? Où est le gouvernail ? Quel contrat social et politique dans la démocratie virtuelle et numérique ?<sup>9</sup>

Le livre lui-même est métamorphosé désormais par le virtuel et le numérique, par le travail intellectuel du lecteur qui le transforme. Les techniques de l'intelligence artificielle rendent visibles et lisibles les procédures de son fonctionnement, les modalités de son organisation et l'amplitude de ses corrélations. En quelque sorte, les dieux ne sont plus dans le livre ni dans les livres, mais hors d'eux, dans les machines de traitement des textes de lecture. Ce qui change, c'est d'ailleurs moins le livre que le travail sur et avec le livre qui cesse d'être une œuvre en soi, absolutisée, sacralisée, pour se transformer en texte métamorphique. Par les nouvelles technologies, le livre disparaît, mais en se multipliant sous des lectures sélectives pluralisées.

La réduction technographique par les instruments du traitement augmente ses usages et ses sens. Loin de disparaître, le livre, l'écrit, le texte se surmultiplient. Promu matériau d'informations multiples selon des lectures exologiques et des pratiques hétérogènes, il se dématérialise comme œuvre d'un auteur sacralisé, mais pour devenir objet de travail, instrument de conseil, outil d'information, instrument de promotion et d'augmentation de soi.

Les livres, leurs lectures, leurs lecteurs comme les écrits qui les coefficientent, connaissent donc la subversion de l'hypertexte et du multimédia. Les traitements informatiques bouleversent l'économie du savoir lire et du savoir écrire selon des protocoles instrumentés d'investigation, de combinaison, d'interpellation. Une lecture interactive et interstructurée, multifonctionnelle, libère les puissances de la causalité lectorale : nous vivons *une révolution copernicienne de la causalité lectorale*.

Une intelligence extensive lève les contraintes de lisibilité linéaire en multipliant les liens intertextuels. La bibliothèque virtuelle et numérique, loin d'invalider la matrice bibliothécaire du conseil inducteur dans le

---

9. Nous reprenons ici certains éléments de notre conférence à la Bpi prononcée lors de son vingt-cinquième anniversaire.

contrat de lecture, en radicalise les potentiels. Elle ne supprime pas la lecture, elle multiplie les pratiques de lisibilité et les instruments de textualité qui confèrent aux intelligences lectorales et scripturales une puissance exponentielle. L'intelligence (étymologiquement, ce qui fait lien, ce qui lie les choses entre elles, ce qui les rapporte les unes aux autres) propulse donc le service de la bibliothèque qui devient un des axes majeurs du développement social et politique pour une intelligence réticulaire et commutative, transitive et interactive : le lecteur est devenu lui-même un bibliothécaire, créateur intellectuel des liens.

Avec le virtuel numérisé naît le grand lecteur pour qui tout est à disposition et accessible par l'ordinateur connecté à l'Internet, mais où est l'entre-nous ? Où est le nous discursif et normatif du rapport social et politique de la lecture ? Car, en effet, si chacun « s'auto-encyclopédise », « s'autobibliothèque », on peut admettre qu'il sera peut-être un bon touriste, mais, pour autant n'a-t-il pas encore plus besoin d'institutions, de médiateurs, de conseillers, c'est-à-dire plus besoin de bibliothécaires pour se diriger et se gouverner sans être soumis à la puissance motrice et matricielle des machines intellectuelles ? En quelque sorte, ne sommes-nous pas, au moment de la révolution de l'Internet, revenus à l'état de nature où chacun se trouve subrepticement commandé par les injonctions prescriptives de ses désirs formatés par son expression même ? Quel contrat social allons-nous créer pour nous rendre maîtres et possesseurs de cette naturalité opérationnelle qu'est l'ordinateur informatisé de l'indivision marchandisée par ses préférences électives ?

En effet, le pouvoir du grand lecteur est augmenté, mais aussi sa propre responsabilité dans ses choix, ses conduites, ses parcours, ses élections. Mais où sont les équipes, où sont les équipements, où sont les équipages pour une navigation gouvernée ? Où est la culture d'usage, la tradition de formation pour ne pas être dominé par le traitement du texte et de ses potentialités incommensurables ? Rappelons qu'un traitement a trois sens : un sens médical – un traitement, c'est un remède qui présuppose que nous sommes sans doute malades ; traitement vient aussi de traité, traité de paix ce qui suggère que nous sommes en guerre ; enfin, le traitement, c'est aussi un salaire, ce qui indique une économie où l'échange n'est pas gratuit.

Nous avons vu précédemment que les systèmes d'indexation et de documentation, les moteurs de recherche, les portails d'accès sont des instruments qui nous rendent dépendants car ils sont formatés selon certains critères d'attractivité sélective et en fonction de certains coûts de

transaction. On est peut-être en recherche d'information mais on est déjà formaté dans la recherche. Le formatage est, par définition, une mise en forme. Donc, elle est toujours prescriptive. Les données, comme le moteur et la matrice sont des prescriptions normalisatrices. Comment contrôler la délivrance de l'ordonnance et quel médecin de l'ordination la rédige, pour quelle sécurité sociale et quel ordre politique ?

On ne peut plus désormais se retirer au désert et ne pas entrer, de quelque façon que ce soit, dans le système des liens multiples du réseau. La richesse, l'augmentation de soi, la plénitude se construisent avec la multiplication des relations ; et il est vrai que celui qui est pauvre et aliéné, c'est justement celui qui n'a pas de relations pour se séparer et sortir de soi sans rester enfermé dans une communauté close, autre nom du ghetto. Il faut donc multiplier les relations, les déplacements, les excentrations et les circulations, ce qui nécessite des médiateurs, puis des conseillers, et enfin sans doute, de nouveaux bibliothécaires pour une nouvelle raison bibliométrique.

Car, en effet, le réseau, comme le remarque Daniel Parrochia<sup>10</sup>, est certes un instrument de réticulation des données, et par là même de circulation, d'augmentation de soi, mais il a également deux autres sens : c'est un filet, on attrape quelquefois les papillons avec ; c'est aussi une mafia qui impose les modalités d'action et contrôle les droits d'entrée sur les territoires. La multiplicité des liens générés par les moteurs et tuyaux de l'Internet est, certes, une ouverture dans un chemin pour un espace ouvert, multiple, diversifié mais il peut être aussi la barrière d'une paralysie des accès dans la mesure même où l'individualisation consommatrice de la recherche atteint des coûts d'investissement personnel et des coûts de transaction – pour parler comme les économistes – qui dégagent une élite capable par ses logiciels de sélectivité des aimantations, d'en ordonner ou mieux d'en ordonnancer le développement. Comment piloter, comment se piloter pour ne pas aller là où le réseau nous emmène ? On a donc besoin d'un équipage pour ne pas se noyer, mais cet équipage, où le trouvera-t-on pour conduire ce nouvel athlétisme de la lecture qui impliquera nécessairement un entraînement ? Sans doute, chez un surlecteur,

---

10. Daniel Parrochia. *Philosophie des réseaux*. Paris, Presses universitaires de France, 1993.



organisé, conseillé par un surbibliothécaire, pour constituer ce que nous appellerons avec Bachelard le « surmoi positif de la cité numérique »<sup>11</sup>.

La bibliothèque virtuelle et numérique devient un métaobjet pour penser, cette fois sans doute la démocratie des conseillers et des conseils « biblioméniaux », comme les appelle Bachelard, parce que, entre le phénomène et le « noumène », il y a désormais le « bibliomène » : ce qui n'existe qu'inscrit dans l'ordre biblioinformatique des liens.

La biblioinformatique n'a pas encore la culture bibliologique ni l'institution bibliométrique, c'est-à-dire ni la pensée politique, ni la pratique démocratique, pour rendre lisible l'Internet et multiplier les liens maîtrisés qui sont générés par cette néobibliothèque des bibliomènes virtuels et numériques. Pour sortir du pseudo état de nature dans lequel nous sommes aveuglément conduits, sans doute faut-il retrouver des ressources philosophiques et ces ressources, sans doute, sont-elles dans la matrice bibliothécaire qui a fondé la République ? À nous de travailler ensemble à constituer ce nouvel esprit bibliothécaire dans la société culturelle de servuction informatique que propose la révolution numérique de l'ordinateur.

---

11. Pour plus de développement, nous nous permettons de renvoyer à notre ouvrage, *Le conseiller du Prince de Machiavel à nos jours, genèse d'une matrice démocratique*. Paris, Presses universitaires de France, 2003.

*par François Rouet*

++++  
QUELLE(S)  
CULTURE(S) ?  
++++

+++++

## QUELLE(S) CULTURE(S) ?

+++++

Quelle culture ? Telle était la question que m'avait posée Anne-Marie Bertrand en me laissant le loisir de comprendre « quelles cultures » au pluriel dans une référence anticipée aux pluralités évoquées par Pascal Ory. La perspective étant – était-il précisé – de réfléchir à quelles pourraient être à l'avenir les missions culturelles des bibliothèques.

Ce double questionnement me semble bienvenu car, si l'on veut tenir un propos pertinent sur la place des bibliothèques à l'horizon 2019 qui est le nôtre, sur les missions qui leur sont assignées ou qu'elles s'assignent, en tout cas qui seront les leurs, on peut difficilement faire l'économie de s'interroger sur les configurations de la culture qui prévaudront à cet horizon. Il s'agit donc là d'une démarche nécessaire même si elle s'avère difficile, voire audacieuse.

On voit bien pourquoi elle est difficile : en effet poser cette question conduit à se positionner d'emblée dans le voisinage immédiat des interrogations sur la définition de la culture et ses diverses acceptions. Ce sont des interrogations auxquelles, au Département des études, de la prospective et des statistiques (Deps) par exemple, nous nous attachons à échapper ou au moins à ne pas aborder de front. Et pourtant, on ne peut éviter ce voisinage délicat. Ainsi, si les bibliothèques sont des équipements culturels mais pas seulement, si elles possèdent des missions culturelles mais aussi des missions d'autres ordres, on rejoint ce dilemme bien connu de la culture et des politiques culturelles : la culture est-elle un secteur ou bien est-elle une dimension de la vie collective qui est alors en dialogue et en confrontation avec bien d'autres dimensions : économique, éducative, sociale... Essayons néanmoins d'explorer comment les futurs possibles de la culture peuvent aider à comprendre dans quel contexte et face à quels défis auront à se (re)définir les missions des bibliothèques.

Je me propose de m'appuyer sur le cadre d'une réflexion prospective menée par le Deps et à laquelle Anne-Marie Bertrand a bien voulu

apporter sa collaboration<sup>1</sup>. Il s'agit là de faire référence à un cadre cognitif qui n'a rien d'achevé ni de fermé parce que cette démarche d'abord est en cours mais aussi et surtout parce qu'elle ne comporte pas de brique qui s'appellerait prospective des bibliothèques ou prospective du livre. Il a été pris en effet le parti d'une démarche globale, systémique qui, d'emblée, dépasse les spécificités sectorielles peut-être pour mieux les retrouver et les réinterroger ensuite.

J'adopterai une démarche en deux temps. Dans un premier temps, je souhaiterais pointer quelques directions dans lesquelles on entrevoit plus facilement certains possibles, dans lesquelles la manière dont peut s'organiser l'avenir est un peu plus éclairée qu'ailleurs. On pourrait parler de « gradients d'intelligibilité de l'avenir ». Ils seront au nombre de trois, qui présentent des correspondances évidentes avec les scénarios esquissés par Pascal Ory dans sa contribution. Dans un second temps, je reviendrai sur quelques variables particulièrement motrices et déterminantes pour ce qui concerne l'avenir des bibliothèques pour tenter de présenter le spectre des évolutions possibles de ces variables. Malgré l'ambition d'un tel propos, je me veux néanmoins modeste et souscris pleinement aux précautions qu'ont prises tous les contributeurs de cet ouvrage : il s'agit de fournir des éléments de réflexion pour partie rassemblés et mis en résonance dans le cadre d'une démarche prospective, ce qui relève assurément d'un art mais ne saurait se prétendre une science malgré la rigueur avec laquelle on essaie de la mener : il s'agit donc moins de dessiner de manière assurée les futurs possibles, les fameux futuribles, que d'éclairer les défis, les enjeux et les questions auxquelles on ne pourra se dispenser de répondre.

### TROIS GRADIENTS D'INTELLIGIBILITÉ

+++++

– Une *première direction* dans laquelle percevoir l'avenir de la culture et des bibliothèques peut se dénommer la *prédominance marchande*. Elle correspond à une logique d'évolution forte qui a plutôt eu tendance à se renforcer sur le long terme. Cette orientation emporte trois aspects convergents : le premier est l'emprise d'un fonctionnement marchand avec ce que cela peut supposer de repli – en plus ou moins bon ordre – des

---

1. Département des études, de la prospective et des statistiques. *Culture et médias 2030. Prospective de politiques culturelles*. Paris, La Documentation française, 2011.

logiques de fonctionnement non-marchandes, le deuxième est l'empire de l'individuation, qui n'est ni exactement l'individualisme ni l'individualisation, et enfin l'emprise de grandes firmes sur l'économie en général mais aussi sur les industries culturelles et les médias.

C'est d'ailleurs un trait caractéristique de l'économie de ces industries culturelles et médiatiques que de grandes firmes occupent une place forte et déterminante puisque l'on dit dans le jargon des économistes qu'elles possèdent une configuration d'« oligopole à frange » dans lequel une forte présence de grandes firmes va de pair avec la vitalité d'un tissu de petites, voire toutes petites entreprises. Ce mouvement général d'emprise des grandes firmes est renforcé par la mondialisation et l'ampleur des transformations issues du numérique. La question cruciale pour les industries culturelles et médiatiques est de savoir qui seront les grandes firmes qui pèseront sur leur devenir : est-ce que ce sera l'oligopole traditionnel des grandes firmes de contenu appuyées sur la maîtrise en amont de la production et la connivence avec les auteurs, élaborateurs de contenus : les éditeurs de livres, les studios de cinéma, les chaînes de télévision... ou bien est-ce que ce seront les géants d'Internet ou encore ceux des télécoms de par leur capacité d'organiser l'aval et l'accès aux consommateurs ? Ceci est crucial en portant la remise en cause d'un certain nombre d'équilibres fragiles que l'on connaît bien, des équilibres variables selon les secteurs – ce ne sont pas les mêmes dans le livre que dans le cinéma par exemple – mais qui témoignent tous du fait que la dominance de l'aval se trouve aujourd'hui tempérée et que l'on reste dans des économies de l'offre. L'aval et la distribution sont en effet dominants face à la production dans nos économies or cette dominance est tempérée dans les industries culturelles et les médias et, tout particulièrement en France, par une série d'équilibres subtils, un ensemble de régulations fines qui se jouent dans les relations entre les grandes firmes et leur frange, les mécanismes de péréquation, les processus quasiment écologiques de circulation de l'innovation, la volonté affirmée et assumée d'indépendance de la part d'un certain nombre de professionnels et enfin un partenariat de type tutélaire entre l'État, les branches et les professionnels à l'occasion d'un soutien public conséquent.

C'est tout cela qui, dans les années qui viennent, peut être remis en cause si l'on s'attarde sur cette ligne de fuite qui peut alors signifier l'avènement d'une culture qui serait au marché, le « au » signifiant l'appartenance

même si ce n'est pas une culture *de* marché, au sens où l'on parle d'une société de marché; ce pourrait être, de plus en plus, une culture *du* marché au sens où elle aurait tendance à se restreindre ou se focaliser sur ce que sait apporter et proposer le marché réduisant la place de l'informel, du bénévole, du coopératif auquel Internet semblait pourtant apporter un regain de modernité et de légitimité.

Quel éclairage ce gradient d'évolution porte-t-il sur les bibliothèques et la lecture publique? D'abord et très clairement, la possible réduction en termes d'espace et de légitimité de leur place en termes d'équipements publics. Ensuite, le fait que les bibliothèques se trouveraient face à des propositions de contenus qui peuvent se faire plus ou moins monopolistiques et plus ou moins bouclées, qu'elles pourraient reprendre mais avec lesquelles elles se trouveraient aussi en concurrence, les publics pouvant y accéder directement. D'où une double confrontation à ces offres et en particulier des conditions d'approvisionnement pas forcément favorables, comme l'a évoqué François Gèze. Cela questionnerait aussi les bibliothèques sur l'attention plus affirmée qu'elles apportent à la production indépendante et à ses acteurs qui est une pratique de beaucoup d'entre elles mais qui, dans un contexte qui se tendrait, où il pourrait y avoir une dualisation entre une culture indépendante et une culture plus de masse, serait certainement plus difficile à poursuivre et à défendre,

– La *deuxième direction* est l'évolution de l'usage des technologies de l'information et de la communication et, plus largement, la *reconfiguration sociétale et culturelle que provoque le numérique*. Il y a une évolution tendancielle où l'on voit bien les avancées scientifiques susciter des innovations technologiques qui débouchent sur de nouveaux produits et services autour desquels émergent de nouveaux usages. Cela peut être bien accepté par les consommateurs et tend alors à faire tourner voire relancer la machine économique. Tout ce qui relève des technologies de l'information et de la communication (TIC) prend ainsi une place de plus en plus importante dans la société et ce qui monte, d'un point de vue social, c'est la créativité individuelle et l'expressivité même si les compétences en la matière restent bien inégalement réparties. C'est en un mot la grande promesse d'Internet et le fondement des grands récits que la révolution

numérique suscite<sup>2</sup>. Il n'est pas inintéressant d'examiner l'asymptote de cette évolution, cet horizon vers lequel on tend : c'est « tous artistes ! », ce qui se produirait si l'on se trouvait devant un mouvement continu et permanent de développement de l'autoproduction, de montée de l'éditionnalisation au sens où le conçoit Bertrand Legendre, un mouvement qui aboutirait par cette espèce de vitalité sociétale à la fois des individus et des groupes, à déborder et à remettre en cause les filières dans leurs modes de fonctionnement comme dans leurs équilibres.

Ceci est bien sûr une perspective à long terme qui évoque, pour reprendre les termes de François Gèze, une culture devenue « liquide ». Dans une telle perspective, les éditeurs ne seraient plus les éditeurs et la fonction éditoriale ne serait plus ce qu'elle était auparavant mais une capacité permanente de suivi des réactions des internautes, une capacité de veille en continu sur les concepts, sur ce qui émerge d'Internet et l'accueil qui lui est fait. Ce sont toutes les notions de professionnalité, d'activité et de culture professionnelle qui se trouvent remises en cause jusque et y compris la notion importante et structurante qui est l'opposition produit star/produit de niche.

Comment les bibliothèques pourraient-elles se situer dans un tel prodigieux bouillonnement même si son advenue est beaucoup plus lointaine que 2019 ? Que deviendraient les bibliothèques : des éditeurs non marchands exerçant cette fonction d'observation et de veille sur ce qui bouge au bénéfice d'un public ou d'un territoire, des lieux de production de nouveaux ordres de grandeur et d'excellence, des lieux où l'on susciterait des best-sellers locaux et des produits stars au plan local, des conservatoires du meilleur et du plus grand en réinventant des formes de patrimonialisation, des sortes de closeries où pourraient se retrouver les produits « clos » évoqués par François Gèze ? Un peu tout cela à la fois ? Mais que d'interrogations sur les missions et le rôle des bibliothèques !

Ce futur n'est pas assuré car, comme le rappelait Pascal Ory, la société fait ce qu'elle veut ou – dit autrement – à la forge des usages le marteau est sans maître. Il y a d'autres futurs possibles. Je citerai, à titre d'exemple,

---

2. Voir par exemple le programme du colloque « Travail et création artistique en régime numérique : images et sons » organisé par le Centre Norbert Elias, le Laboratoire Georges Friedmann et le Granem, Avignon 24-27 mai 2011.

deux bifurcations possibles. Dans la première, interviendrait une reprise en main et un contrôle fort des TIC par de grandes firmes. Tout simplement de par le souci du confort des utilisateurs et face à un Internet fragile et peut-être de moins en moins performant, il peut y avoir un consensus pour que de grandes firmes en maîtrisent l'offre d'une manière beaucoup plus forte et intégrée qu'aujourd'hui, au diapason d'ailleurs avec de possibles préoccupations sécuritaires de la société. On retrouve là des éléments d'évolution évoqués sur le premier axe. La seconde bifurcation irait vers l'apparition d'une dualisation, de fossés et de résistances extrêmement fortes à l'évolution technologique accélérée, en comparaison desquels la fracture numérique d'aujourd'hui apparaîtrait n'être que bien peu de chose. En effet, si l'on esquisse à cet horizon un emballement non seulement des TIC mais aussi des NBIC<sup>3</sup> qui serait fortement suivi et plébiscité par une frange jeune et aisée mais qui laisserait de côté ceux qui suivent plus difficilement, cela pourrait susciter des réactions de rejet et de refus de toute une catégorie de population qui souhaiterait s'abstraire – au moins provisoirement – de ce monde hyper-connecté. Les acteurs publics et les équipements publics et, en particulier, les bibliothèques seraient alors dans des dilemmes quant à la question de savoir si elles passent des compromis, si elles prennent parti face à des publics aussi éclatés, des cultures qui deviennent divergentes et contradictoires bien au-delà des habituels décalages générationnels et sociaux. Cela questionnerait donc fortement les bibliothèques quant à leur capacité à faire lien commun, à rester des lieux relevant d'un intérêt général.

– Une *troisième et dernière direction* peut enfin être évoquée : elle concerne *la gouvernance et le réarrangement de ses échelles* : il y a un certain nombre d'échelles de gouvernance : mondiale, communautaire, nationale, régionale et locale. Deux réarrangements nous concernent de manière plus particulière : ceux qui peuvent se produire entre l'échelon européen et les autres : en un mot qu'est-ce que l'Europe va faire ou non à la culture, voire de la culture ? Le second réarrangement est entre niveau national et niveau local dans un pays qui est largement moins décentralisé que la moyenne des autres pays européens et développés. La perspective est là d'un regain plus ou moins fort de décentralisation avec ce que cela peut signifier d'affirmation locale plus forte et assumée. On voit les questions

---

3. Les NBIC forment le carrefour des domaines qui associent les nanotechnologies (N), les biotechnologies (B), l'informatique (I) et les sciences cognitives (C).



qui pourraient se poser sur le plan culturel en matière d'équilibre entre affirmation des différences et régulation des inégalités. Cela interroge les équipements culturels et les bibliothèques en particulier compte tenu du maillage qu'ils assurent du territoire. Cela pose d'ailleurs une question annexe qui est de savoir ce que deviennent les grands équipements: est-ce une élite qui gravite sur sa propre orbite et gère son propre rapport au local et au mondial à l'exemple du Louvre sous certains aspects ou bien assurent-ils un rôle de chef de file et de pôle de référence à l'instar de ce que fut la Bpi à une certaine époque ?

### QUELQUES VARIABLES MOTRICES POUR LES BIBLIOTHÈQUES

++++  
 Parmi les nombreuses variables dont l'évolution est déterminante pour les bibliothèques, je vous propose d'en retenir quatre.

– *Le rapport entre la culture et la transmission des savoirs.* La tendance est plutôt à la dissociation entre culture et transmission. La culture semble, de manière tendancielle, passer sur le mode du loisir et de l'hédonisme, se fonder sur un tronc commun multimédia construit et partagé sur les réseaux au détriment d'une culture classique de moins en moins légitime. On en connaît les répercussions dans les problèmes d'ores et déjà posés aux institutions culturelles qui, si cette tendance s'affirme, se poseront de plus en plus: un public inévitablement en diminution et vieillissant, la nécessité de réinventer des modes d'accueil et de médiation... Quelles évolutions autres que ce tendanciel peut-on envisager? Il peut y avoir l'apparition d'un espace ouvert à l'invention de nouvelles transmissions à la fois de la part de l'école et de la part des institutions, dont le e-learning peut fournir par exemple l'occasion. L'enjeu sera alors de savoir s'il va se créer de nouveaux espaces de médiations qui permettent de redéfinir les frontières entre la culture et le savoir. Il y a potentiellement un espace fantastique d'expérimentations qui demande cependant à être structuré, nourri et soutenu, ce qui sollicitera autant l'implication des pouvoirs publics que les volontés professionnelles: on peut penser qu'il y a peut-être là les nouveaux territoires de la médiation.

– Une deuxième variable est *le régime de la production de la valeur des œuvres et des contenus.* Qu'est-ce qui fait qu'une production va être jugée comme importante, grande dans quel ordre de grandeur? On connaît le mode actuel de légitimation qui est celui de l'excellence avec son corollaire

la rareté, dont l'archétype se trouve du côté des arts plastiques mais qui fonctionne suivant des modalités similaires dans la littérature, le cinéma... La valeur est, dans ce régime, plutôt le fruit du travail de microcosmes que la conséquence de la sanction du marché. Par rapport à ce tendanciel venant de loin – et qui peut perdurer – y a-t-il d'autres hypothèses d'évolutions possibles ? Il existe déjà ce que l'on pourrait appeler un art social, un autre registre de légitimité aujourd'hui idéologiquement dominé qui mise sur la réconciliation entre les artistes et la société en dehors de toute vulgarisation. Il se cherche en particulier dans ce que l'on appelle les nouveaux territoires de l'art mais est beaucoup plus largement présent de manière diffuse. Dit familièrement, c'est un peu l'art près de chez soi. La problématique est alors de resocialiser l'art, de reterritorialiser l'art. Il peut y avoir encore d'autres perspectives mais celle-ci est la plus intéressante à envisager parce que, même si elle est peu visible car idéologiquement dominée, elle existe déjà bel et bien. La question qui se pose pour les équipements culturels et les bibliothèques en particulier est de savoir s'il peut alors y avoir coexistence d'ordres de grandeur différents au sein de la bibliothèque. À quelles cités émerge-t-elle pour reprendre les conceptualisations de Thévenot et Boltanski<sup>4</sup> ? Une question adjacente est alors celle des « grandes œuvres » au sens des produits stars, des produits de grande diffusion. Les bibliothèques ont toujours été mal à l'aise par rapport à ces œuvres, grandes par l'ampleur de leur diffusion, incontournables car demandées par le public. Derrière ces questions se profile une série d'interrogations qui pourraient prendre une importance accrue : le rapport à la demande, au territoire et aux produits de niche qu'il génère et exprime son identité mais aussi le degré de liberté que veulent et assument les bibliothécaires et donc, d'une manière ou d'une autre, la culture de ces professionnels.

– Une troisième variable est le type de jeu qui s'instaure entre *culture à domicile* et *culture de sortie*, un thème déjà évoqué par Olivier Donnat. Une tendance possible est celle du bain numérique à domicile. Un bain numérique qui s'étend d'ailleurs hors du domicile avec un certain nombre d'extensions individuelles, que ce soit le téléphone portable, l'iPod... Il y a là la possibilité que la bibliothèque soit un lieu particulièrement adapté et agréable pour se poser et baigner dans ce bain numérique : le

---

4. Laurent Thévenot et Luc Boltanski. *De la justification : les économies de la grandeur*. Paris, Éditions Gallimard, 1991.

comportement des « séjournants » en bibliothèque constitue à cet égard un signal de moins en moins faible. Jusqu'où la bibliothèque élargera-t-elle à la culture de sortie dans trois directions : d'abord la mise en scène des collections, ce que dans un musée on qualifierait de muséographie et de scénographie ; ensuite l'événementialisation de la bibliothèque car c'est le drame de tout équipement que d'être pérenne, identique à lui-même dans la durée et dès lors condamné à devoir en permanence réinvestir dans l'évènementiel pour exister dans l'espace communicationnel, y réaffirmer son existence, ses valeurs et son excellence. Et enfin, le développement de propositions relevant du spectacle vivant, c'est-à-dire fondées sur le rapport direct à un public, à des individus rassemblés et interagissant c'est l'ensemble des propositions artistiques et culturelles qui est concerné, compte tenu de la tendance déjà bien visible dans tous les types d'équipements culturels à des métissages de plus en plus fréquents et approfondis entre formes artistiques. Cette culture de sortie fondée sur le présentiel, la possibilité de rencontrer de « vrais gens » renvoie, certes, à des questions sur la sociabilité en bibliothèque mais aussi quant à la visibilité et la perception des bibliothécaires comme... de vrais gens.

– Quatrième et dernière variable : quels seront *les fondements – éventuellement renouvelés – de la bibliothèque en tant qu'équipement public* ? Dominique Arot a montré de manière frappante dans sa contribution l'empilement des missions des bibliothèques. Ceci laisserait finalement entendre que l'on peut tout faire dans une bibliothèque sachant que l'on trouvera toujours – en caricaturant quelque peu – une mission à laquelle référer l'action que l'on propose. Cet empilement peut d'ailleurs prendre une allure de nouveauté, se renouveler tout en perdurant dans sa structure de « millefeuilles ». Ceci renvoie clairement à une réalité qui est que dans les fondements de l'action publique pour la culture, les fondements de la politique culturelle, où c'est également l'empilement qui prévaut, ce que l'on pourrait appeler le « millefeuilles des valeurs », laissant là aussi beaucoup de degrés de liberté dans l'action. Je rappellerai rapidement trois de ces missions et grands objectifs : d'abord fournir l'accès gratuit à l'ensemble des contenus et des savoirs pour permettre l'accès sans entrave, il y a là un régime de légitimation très fort référé à des valeurs de liberté et d'égalité. Un autre moins répandu mais également présent est que la culture, ça se discute et ça se partage, une conception qui trouve des courants porteurs par exemple du côté de l'éducation populaire et dont on voit bien la référence à des valeurs de fraternité ; enfin,

en quittant la trilogie républicaine, on peut avancer un autre ordre de légitimation qui pourrait s'exprimer ainsi : la culture c'est important parce que ça distingue et ça se mérite, ce qui renvoie à des principes de fierté qui affleurent dans un certain nombre de réflexions sur l'identité, sur l'histoire, par exemple l'idée d'un musée de l'histoire de France. Le poids respectif de ces types de registres de légitimation de l'action publique va créer des climats idéologiques très différents pour réaffirmer mais aussi renégocier avec les collectivités territoriales les projets d'établissements et les cahiers des charges, *a fortiori* si une décentralisation accrue va dans le sens de l'affirmation toujours plus légitime des différences.

La bibliothèque apparaît à l'issue de ce rapide exercice comme interrogée de plusieurs points de vue, soumise à des forces contradictoires. Pour penser cela, on peut considérer que l'on est entre deux démarches, deux postures différentes voire opposées : une posture cinétique dans laquelle la bibliothèque apparaît soumise à des forces, à des contraintes mais dispose de degrés de liberté ; ces dernières ne peuvent donner lieu à de véritables potentialités à mettre en œuvre que dans une posture résolument dynamique. C'est là que je rejoins le propos de Bertrand Legendre pour me tourner vers les professionnels, insister sur leur rôle avec deux raisons supplémentaires par rapport à celles qu'il évoquait : la relative indétermination des missions, que l'on vient de rappeler, mais aussi la plasticité intrinsèque des manières de faire, de ce qu'en économie on appellerait la fonction de production des bibliothèques. Si l'on résume d'une manière familière, il y a mille et une manières d'être une (bonne) bibliothèque. L'indétermination des missions fait que les institutions ont tendance à vouloir occuper tout l'espace disponible : cela ramène les professionnels sur le devant de la scène avec leur conception du métier, leur capacité d'implication, de conviction et d'affirmation dans une économie qui, comme toutes les économies culturelles, est une économie passionnelle. Ceci amène à porter une attention soutenue à l'identité professionnelle et à revisiter certaines réflexions faites il y a déjà quelques années sur le « paradoxe identitaire » d'« un cœur de métier inaccessible »<sup>5</sup>. Il est donc important de se référer aux professionnels et de porter une attention renouvelée aux constituants et critères de leur identité. Quant aux missions,

---

5. Jean-Pierre Durand, Monique Peyrière, Joyce Sebag. *Bibliothécaires en prospective*. Paris, Département des études, de la prospective et des statistiques, 2006, collection « Les travaux du Deps ».

pour terminer, elles ne peuvent pas ne pas reprendre les objectifs qui font consensus à un moment donné sur un territoire. La grammaire des missions est donc connue : tout est question de dosage mais avec la touche de décalage et d'anticipation que doivent pouvoir apporter les professionnels. Peut-être y a-t-il là, comme il y a les nouveaux territoires de l'art, les nouveaux territoires de la bibliothèque à explorer grâce à vous.

*par Valérie Tesnière*

+++++

UNE OFFRE PUBLIQUE  
DE DOCUMENTS ?

+++++

+++++

## UNE OFFRE PUBLIQUE DE DOCUMENTS ?

+++++

### TOUT NUMÉRIQUE ? LE LIVRE CONCURRENCÉ ? LA BIBLIOTHÈQUE CONCURRENCÉE ?

+++++

La fracture numérique reste une réalité comme l'attestent encore des chiffres cités par *Le Monde*<sup>1</sup> : une évolution de la couverture Internet dans le monde à l'horizon 2009-2030 donnerait la projection suivante : 24,7 % des 6,8 milliards d'habitants de la planète sont connectés en 2009 et l'on atteindrait 50 % pour 8,2 milliards d'habitants en 2030.

Cela interroge indirectement le statut futur du papier : sera-t-il l'apanage du pauvre ou, à l'opposé, d'un cercle étroit de lettrés ? Sans préjuger de tels extrêmes, ne se maintiendra-t-il pas au fond dans des créneaux très particuliers pour des raisons pragmatiques de coût, de maniabilité, d'autosuffisance ou d'ergonomie ?

Sans doute faut-il aujourd'hui être conscient que le livre occupe une position symboliquement forte dans les systèmes de représentation des sociétés contemporaines, mais minoritaire dans l'économie de diffusion des contenus. Après avoir été le premier vecteur de diffusion culturelle de masse, le livre imprimé a d'abord été concurrencé par la presse au *xix*<sup>e</sup> siècle, par la radio au début du *xx*<sup>e</sup> siècle, par la télévision après 1945. Les médias audiovisuels sont eux-mêmes sévèrement concurrencés par Internet maintenant, notamment la télévision.

Et le livre ? Après avoir été, de la révolution Charpentier au Livre de poche des années 1960, un bien culturel réussissant à s'affranchir de la barrière du prix et donc conquérant, le livre connaît une évolution paradoxale. Il régresse parce qu'il est cher, y compris dans sa version livre de poche, comme la place de cinéma l'est devenue aussi par rapport aux contenus en ligne diffusés à faible coût.

Il n'était plus depuis longtemps le média incontournable pour l'information. Cette évolution s'est accentuée avec des produits comme

---

1. *Le Monde Magazine*, 14 novembre 2009.

Wikipedia, par exemple. Les contenus informationnels ont basculé dans le numérique (revues scientifiques, presse, livres pratiques), tout en maintenant une production papier, dont on ne cerne pas encore si c'est à titre transitoire ou pour s'adapter à une partie de la demande. Le papier demeure pour un temps l'apanage de la presse magazine ou de la littérature, qui semble résister parce que le livre reste un support mieux adapté à la lecture continue, parce que les droits d'auteurs y sont un enjeu politique plus sensible et non réglé ou parce que les éditeurs de littérature générale sont techniquement en retard. Mais le livre papier ne s'identifie-t-il pas déjà depuis au moins deux décennies à une marque de « distinction » et sa démocratisation n'est-elle pas en partie un leurre ?

### **Les paradoxes des bibliothèques publiques**

+++++

Ce sont en effet les catégories socioprofessionnelles supérieures qui fréquentent majoritairement les bibliothèques publiques. Et on pourrait, au risque d'être provocateur, dire qu'au fond entre le lectorat érudit, reflet de la sociabilité savante locale d'autrefois et le lectorat « embourgeoisé » actuel, il y a peu de différences. Le lectorat féminin, depuis les cabinets de lecture où la vogue du roman s'est épanouie en 1830, fréquente toujours les bibliothèques publiques. Les jeunes s'y rendent surtout pour des motifs d'ordre utilitaire. La cible du troisième âge est peu recherchée, sauf dans la tranche d'âge 60/70 ans valide qui se déplace. Et les actifs sont peu présents, faute d'offre de services et horaires d'ouverture adaptés. Quand ils fréquentent les bibliothèques, ils sont acquis à la cause et sont déjà de gros consommateurs de documents. L'impact de gratuité n'a au fond touché que les boulimiques de lecture et les scolaires.

La position des bibliothèques dans l'espace public culturel continue d'être minoritaire. L'embellie des trente dernières années, dont les constructions de médiathèques sont le signe le plus tangible, ne doit pas faire tomber dans les pièges de l'autocongratulation. Les bibliothèques publiques qui réussissent à franchir le cap de 20 % de lecteurs dans une population donnée, sont une minorité en France, plus nombreuses à l'étranger où il existe une tradition établie de bibliothèque dans la cité.

Adossées à la production éditoriale, les bibliothèques françaises reflètent celle-ci. Elles contribuent à renforcer certaines impasses de l'offre. La défense, légitime, de la création littéraire s'est parfois faite au détriment



d'autres missions, notamment celle d'information locale et pratique et celle de diffusion des savoirs. Certes, le constat n'est pas aussi simpliste et bien des bibliothèques proposent une offre documentaire plurielle. Mais avec une production éditoriale d'environ 60 000 titres par an, où le roman est roi, pourquoi chercher plus loin ? Il y a un problème de recrutement professionnel comme de formation. Rarement la production éditoriale est enseignée dans la variété de ses aspects : livre certes, musique et film certes, mais aussi revues, presse, radio, télévision et Internet, tous canaux par lesquels les gens lisent, s'informent, étudient, se distraient, puisent les contenus qui les intéressent.

Pourtant la plupart de ces médias sont présents dans les bibliothèques, ce qui en fait des observatoires particulièrement pertinents des pratiques, mais ils demeurent placés à des échelles de valeur inégale. L'alarme a été donnée depuis plusieurs années par les sociologues de la lecture, sans qu'elle soit corrélée avec ces échelles de valeur des bibliothécaires, qui sont aussi celles de l'édition de littérature générale, mises à mal par le révélateur des pratiques culturelles que constitue Internet. En établissant mieux les liens entre publics et contenus, on voit désormais en toute lumière que ces pratiques ne sont pas celles qu'on souhaitait. D'une certaine façon, la défense de la gratuité et celle, justifiée, du pluralisme ont masqué l'importance de la mission d'observatoire des pratiques de lecture.

En un mot, la position minoritaire du livre, comme média, et la position minoritaire des bibliothèques, dans la diffusion culturelle, ne sont pas des phénomènes nouveaux, mais encore faut-il en être conscient.

Les débats récents à propos de Google ont aussi rappelé opportunément le caractère économique de la révolution numérique. Le phénomène massif de société et le bouleversement d'ordre cognitif induit par le développement d'Internet ne doivent pas dissimuler les objets économiques qu'il représente. Au départ, Internet n'est qu'un canal, un instrument, aboutissement de technologies informatiques et numériques développées depuis plusieurs décennies. Pour ce qui relève de l'écrit, son espace public est d'abord celui de l'armée américaine, puis, impulsion politique aidant, celui de la sphère savante d'une part, et de la sphère de l'information d'autre part, avec une remise en cause très profonde des modèles économiques de la presse et la télévision. « Le livre, cette marchandise ? » L'information, cette marchandise. Les véritables enjeux sont là. La place de la littérature

est à la mesure de ce que représente le secteur de l'édition dans l'économie nationale, c'est-à-dire beaucoup moins que le marché de l'information. Le modèle économique de la chaîne du livre suit ce mouvement dont il ne peut s'affranchir, comme le régime actuel de protection de la propriété littéraire ne peut non plus y échapper. L'édition est au pied du mur.

### **Les métiers de médiation de l'écrit en mutation**

Les mutations de la diffusion ou de la médiation culturelle ou scientifique sont d'ores et déjà importantes. Les libraires de proximité changent de métier: la fonction demeure, mais sa viabilité passe par d'autres modèles économiques (concentration de type Amazon, maintien du commerce de proximité immédiate par la diversification et la vente d'autres produits, remise en cause du modèle des supermarchés culturels de type FNAC). Les bibliothèques publiques sont tout autant concernées que la librairie. Il ne suffit plus d'affirmer que les bibliothèques resteront un lieu de convivialité irremplaçable dans l'espace urbain ou sur les campus universitaires.

Contraintes par l'évolution de la production éditoriale et les pratiques de leurs usagers, les bibliothèques universitaires ont un vrai sursaut en élargissant leurs services. Cependant, les bibliothèques numériques ne seront pas non plus un espace virtuel incontournable par la seule magie de leur appellation. Combien d'enseignants ou d'étudiants échangent par d'autres canaux: à un moment où les universités mettent en place les espaces numériques de travail (ENT), songeons aux sites personnels des enseignants où les cours sont mis à disposition des étudiants et préférés aux sites institutionnels, jugés moins réactifs ou tout simplement décalés par rapport à une individualisation accrue des comportements.

Internet, le Web 2.0, c'est de l'image et du son mais aussi le retour en force inattendu de l'écrit. Écrit utilitaire ou ludique via les messageries et la téléphonie mobile. Contenus informationnels via les sites de presse ou scientifiques, via la documentation électronique (revues, bases de données). On lit et on écrit davantage. La barrière symbolique représentée par le livre, symbole d'une culture devenue lointaine, tend à tomber; l'écrit effraie moins. Il est réinvesti avec le numérique. Au profit d'un réel échange entre l'auteur et ses lecteurs ou encore entre le producteur de contenus et des interlocuteurs. On peut s'en réjouir: on écrit et on lit beaucoup plus que le monde du livre ne le suppose mais pas exactement selon les canons culturels dominants.

Avec Internet, production de fiction et production d'information de surcroît ne sont plus aussi étanches. Sont mis sur un même plan aussi bien de l'information pratique que des contenus savants, voire des classiques oubliés. Avec les pratiques interactives un brassage inédit des genres et des formes éditoriales, voire même des contenus, se développe. Aujourd'hui, des textes de fiction puisent dans des formes anciennes et superposent des sources différentes dans un joyeux patchwork. On assiste aussi à un retour du débat public via l'écrit, de l'échange épistolaire, etc.

Toutefois, les mutations d'ordre cognitif dans le rapport à l'écriture, à la lecture, à l'échange intellectuel sont réelles. On ne réinvente pas des pratiques qui préexistaient, on les mixe en quelque sorte comme un DJ. Surtout le rapport au temps de l'appropriation des contenus se trouve radicalement modifié par l'immédiateté des échanges et l'irruption de l'interactivité.

## FAIRE COMPRENDRE

+++++

Pour autant, sur quoi débouche cette nouvelle appropriation des contenus en ligne ? En d'autres termes, se comprend-on ?

Faute de contextualisation ou d'explications suffisantes, comprend-on en effet ce que dit Montaigne dans l'édition de 1822 des *Essais* mise en ligne par Google et gracieusement mise à disposition par la bibliothèque de Lausanne ? Au-delà de la facilitation extraordinaire du travail de recherche pour une communauté savante déjà aguerrie, ne va-t-on pas vers une nouvelle Babel, où les incompréhensions et les sophismes risquent de l'emporter dans le mode planétaire de communication ? Le fait d'avoir numérisé Montaigne ne dispense pas de concevoir une médiation pour le public qui n'appartient pas à la communauté savante. Et même pour celle-ci, compte tenu de la fragmentation accrue des connaissances, la médiation reste nécessaire.

Permettez-moi de citer Roger Chartier : « *Dans le monde de la textualité numérique, les discours ne sont plus inscrits dans des objets, qui permettent de les classer, hiérarchiser et reconnaître dans leur identité propre. C'est un monde de fragments décontextualisés, juxtaposés, indéfiniment*

*recomposables, sans que soit nécessaire ou désirée la compréhension de la relation qui les inscrit dans l'œuvre dont ils ont été extraits.* »<sup>2</sup>

La matérialité de l'œuvre résiste, la forme de l'œuvre dépend de l'objet mais aussi, pour ne pas en rester à la seule bibliographie matérielle, la compréhension de ce que l'auteur a voulu dire est liée au contexte de production et à l'« outillage mental »<sup>3</sup> des auteurs. Les mots n'ont pas le même sens d'une époque à l'autre, d'un contexte matériel à l'autre. L'impérieuse nécessité de comprendre et faire comprendre les textes qui nous sont parvenus ou qui sont aujourd'hui produits, nous confère une mission à bien des égards proche de celle que s'étaient assignée les humanistes de la Renaissance avec les textes antiques. Les bibliothèques en ont les moyens, en termes de compétences et d'outils. L'héritage culturel que les bibliothèques ont eu la responsabilité de conserver et de transmettre depuis plusieurs siècles, leur crée des devoirs et de nouvelles responsabilités.

Certains de mes collègues ne partagent pas cette manière de voir, jugeant trop élitiste ce souci de contextualisation de textes (de livres ?) publiés dans des siècles lointains. J'ai déjà eu l'occasion d'en débattre avec Patrick Bazin. Il ne s'agit pas seulement de contextualiser au terme d'un processus savant d'établissement des textes et de leurs conditions de production à l'intention d'autres universitaires et de rester dans l'« entre soi ».

L'enjeu est plus large : comment voulez-vous que des jeunes professeurs, qui ont pour mission de transmettre du sens, aient des repères suffisants, si les professionnels de la documentation ne les aident pas à décrypter ces chaînes de transmission culturelle ? La formation des enseignants est de plus en plus fragmentée, c'est un fait. Comprendre Montaigne reste un enjeu, mais comprendre bien d'autres auteurs, y compris contemporains, l'est tout autant, dès lors que le niveau de spécialisation exige un accompagnement pour la médiation auprès d'un public « profane ». Une collaboration entre enseignants et bibliothécaires est de ce fait complètement d'actualité.

Pour le moment, les bibliothécaires pratiquent une sorte de fuite en avant en tentant par tous les moyens de numériser leurs fonds, sans en mesurer toutes les incidences, ou s'efforcent de s'auto-persuader que la

---

2. « L'avenir numérique du livre », *Le Monde*, 27 octobre 2009.

3. Je reprends ici le terme tel que l'entendait Lucien Febvre.

bibliothèque est le nouveau lieu incontournable, physique ou virtuel, de sociabilité de la cité. Il n'est pas sûr que la perception politique de la fonction documentaire corresponde à ce schéma.

Et Google a fort bien compris la valeur du réservoir, quasiment gratuit, offert par le patrimoine des bibliothèques, avec de très faibles contreparties, y compris en matière d'archivage numérique pérenne. Les moteurs de recherche jouent sur les divisions des uns et des autres et sur le déficit d'image publique des bibliothèques pour renforcer un abus de position dominante. Les auteurs finiront par composer, le délai pour les droits sera raccourci, mais la propriété intellectuelle sera défendue. Qu'auront gagné en revanche les bibliothèques, sinon des financements immédiats pour une numérisation de documents patrimoniaux dont il faudrait s'assurer qu'elle ne peut pas être mieux mise en œuvre en jouant sur les complémentarités des fonds? Il reste paradoxal qu'à l'heure du village global, le local ait ainsi la cote<sup>4</sup> et qu'on numérise encore à tout va des contenus identiques, sans s'assurer de véritables retours.

Peut-on parler d'une offre publique de documents en ligne?

Quelle peut être la valeur ajoutée des bibliothèques dans l'offre de documents en ligne, comprise ici comme une numérisation des fonds déjà conservés?

Il n'y aura pas d'offre totalement publique de documents en ligne, mais il peut y avoir des partenariats public/privé où le secteur public représenté par les bibliothèques défendra mieux ses atouts. Le choix des partenaires privés est un compromis entre la défense de valeurs professionnelles et le potentiel de rayonnement. Il s'agit au fond de transformer en atouts des valeurs, que la révolution numérique brouille.

Les bibliothèques doivent mieux faire comprendre leurs atouts au monde de l'édition:

- les observatoires des usages et des pratiques de lecture et d'appropriation des contenus, qu'elles constituent, à condition de développer une analyse moins obviée de ces usages;

---

4. On entend ici que le souci de valorisation d'un patrimoine local se dispense souvent d'une réflexion aboutie sur l'intérêt d'une numérisation en réseau.

- pour certaines d'entre elles, en particulier celles qui ont la charge du dépôt légal<sup>5</sup>, les outils de stockage physique et d'archivage numérique mis à disposition par la puissance publique (État et collectivités territoriales) au service des auteurs et des éditeurs : ce potentiel ne doit pas être sous-estimé et même valorisé sur un plan économique ;
- l'intérêt du développement d'une conservation partagée, avec un nombre plus étendu de bibliothèques du réseau, coordonnée à un niveau supra régional, en lien avec l'Enseignement supérieur et la recherche.

Enfin, *last but not least*, la mission d'ordre pédagogique des bibliothèques doit être rappelée avec vigueur. Les enseignants n'ont pas la connaissance, ni la maîtrise des outils de la diffusion que sont les catalogues, les bases de données, les indexations : les bibliothécaires défendent déjà cette plus-value, en particulier à l'université où les formations bibliographiques des étudiants se sont accrues considérablement. Universitaires et professeurs du secondaire perçoivent mal les enjeux politiques et économiques du monde de l'édition : cette remarque va au-delà du travail d'information déjà réalisé par Couperin et concerne aussi les bibliothèques publiques. Il y a encore du travail à accomplir de ce côté.

Sans doute a-t-on moins mis en évidence que l'enjeu n'est plus de savoir indexer un sujet et de renvoyer l'utilisateur sur le texte brut, comme on le renvoyait encore il y a peu vers le rayonnement de libre accès. Il faut aussi que les bibliothécaires assument une médiation plus active des contenus, qu'il s'agisse de la production contemporaine ou d'une culture à transmettre : tout un programme encore à bâtir dans bien des cas, avec la communauté des enseignants !

---

5. Le dépôt légal est une mission publique de conservation assumée pour l'ensemble de la chaîne du livre. La loi instaure un lien *contractuel* entre les différents maillons : les services sont mutuels.



*par Georges Perrin*

+++++

BIBLIOTHÈQUES :  
OUVERTURES ET  
TERRITOIRES

+++++



+++++

## BIBLIOTHÈQUES: OUVERTURES ET TERRITOIRES

+++++

**L**a mort des bibliothèques n'est pas encore définitivement annoncée. Elle est toutefois envisagée par les Nostradamus du savoir et de la culture. Tout concourt à rendre plausible cette issue fatale : la virtualisation croissante des espaces et supports de la connaissance, les nouvelles pratiques sociales ou plutôt de moins en moins sociales et de plus en plus personnelles et individuelles d'appropriation de la culture, la globalisation de la recherche, entre autres.

Mais pour réfléchir de façon prospective au profil qu'elles auront dans un avenir plus ou moins lointain, commençons par analyser l'état actuel de nos bibliothèques, prises dans le tourbillon d'une multiplicité d'évolutions qui ne sont pas seulement techniques. Quels constats pouvons-nous donc faire aujourd'hui tout d'abord sur l'état général de nos bibliothèques ?

Au risque de contredire bon nombre de collègues, nos bibliothèques sont aujourd'hui dans un état de relative aisance matérielle. Pour qui les a connues il y a encore 20 ans, il est possible de se réjouir des considérables progrès accomplis, grâce aux efforts conjugués de l'État et des collectivités territoriales. Quelques faits et chiffres attestent de ce formidable bond en avant accompli depuis le milieu des années 1980 jusqu'à aujourd'hui : 2,5 millions de m<sup>2</sup> de bibliothèques publiques construits grâce au concours particulier de la dotation générale de décentralisation (DGD), dans les plus grandes capitales régionales comme dans les plus petites communes de nos départements ; un effort plus modéré, mais proportionnellement aussi important de construction de bibliothèques universitaires, des plus prestigieuses universités aux implantations des antennes universitaires délocalisées ; près de 30 000 agents qualifiés ; des collections en expansion, qui permettent aujourd'hui le plein développement de véritables politiques documentaires ; un équipement informatique complètement achevé et constamment mis à jour ; etc.

Certes, les budgets de fonctionnement apparaissent toujours insuffisants, notamment les budgets d'acquisition. Mais, là encore, la comparaison avec les réseaux étrangers, ne nous est pas toujours défavorable.

En tout cas, partout en Europe, la crise se fait aujourd'hui sentir, et il n'a échappé à personne qu'en Grande-Bretagne, dès 2008, la fermeture, c'est-à-dire la mort définitive d'un certain nombre de bibliothèques communales, a été programmée. À ma connaissance, ceci ne s'est pas encore produit dans l'Hexagone. Mais qui sait ?

Si l'on examine chacune des catégories de nos bibliothèques, comment peut-on aujourd'hui les caractériser, en apprécier l'état et les évolutions ? Nous verrons ceci sous le double prisme de leur efficience par rapport à leur public et de leur rayonnement sur le territoire, non seulement celui qui leur est strictement imparti par les missions qui sont les leurs, mais l'espace plus large de leur environnement administratif, social et professionnel.

## **BIBLIOTHÈQUES : PRATIQUES PROFESSIONNELLES ET USAGERS**

### **Les bibliothèques départementales**

Nul ne peut contester le gigantesque effort réalisé par les conseils généraux pour développer et maintenir des réseaux de lecture publique de mieux en mieux adaptés à la réalité géographique de leur milieu d'exercice. Au cours de ces 20 dernières années, grâce aux bibliothèques départementales, les réseaux de lecture n'ont cessé de se ramifier, de se consolider matériellement par la création de nombreuses bibliothèques municipales dotées d'au moins un professionnel et d'un budget d'acquisition dans les petites communes. Ils se sont également renforcés professionnellement grâce à la formation des correspondants des relais et à l'accroissement des collections. De sorte que ces bibliothèques départementales ont vu évoluer leur rôle de stricts fournisseurs et diffuseurs de documents, en celui de véritables centrales départementales de coopération et de développement de la lecture. Ainsi, 25 ans après la décentralisation, on constate une très nette amélioration de la couverture du territoire, et une très significative augmentation du nombre de lecteurs.

Mais il reste que de nouvelles questions se posent de façon assez cruciale sur l'évolution actuelle de ces bibliothèques. Celles-ci, entre autres :

- *Quid* du tournant, certes difficile à prendre, de la virtualisation des collections ? On sait que, de toutes les catégories de bibliothèques, ce sont les BDP qui,

pour des raisons structurelles, sont le moins engagées dans l'acquisition et dans la pratique de la documentation électronique. Qui donc aujourd'hui, dans les territoires ruraux, réduira désormais les distances et rapprochera le savoir et les usagers : Internet ou la bibliothèque départementale ?

- *Quid* de l'avenir de services qui sont nés du modernisme que représentait l'automobile dans l'après-guerre, et qui sont désormais soumis aux exigences des réductions de consommation de ressources énergétiques, donc de circulation ? Il est peut-être urgent de reconsidérer les modes pratiques de circulation des documents dans le réseau.

Comme nous le verrons plus loin, les bibliothèques départementales sont les plus « accrochées » au territoire. Elles avaient été créées pour l'investir. Grâce aux plans de développement départementaux de la lecture publique, elles participent aujourd'hui, souvent seules et toujours en première ligne, à l'aménagement culturel de ce territoire. C'est d'ailleurs cette position qui commence à poser problème.

De plus en plus de moyens sont mis en œuvre, pour desservir une population en décroissance. De plus en plus de kilomètres sont à parcourir, alors qu'on ne parle que de réduction de la consommation d'énergie. La mission et les modes de fonctionnement des BDP seraient-ils en train de devenir doucement obsolètes ?

La carte à jouer concrètement par les BDP ne serait-elle pas celle du lien social, celle de la multiplication des lieux de rencontre culturels et d'échange, en complément de leur rôle de centrales de coopération ?

### **Les bibliothèques municipales**

+++++

Nul ne contestera non plus l'expansion considérable des bibliothèques municipales des grandes et moyennes communes. La politique volontariste de l'État, initiée dès le milieu des années 1980 a porté ses fruits. Quel est aujourd'hui le maire qui n'a pas tout fait pour utiliser le concours particulier de la DGD pour doter sa ville d'un équipement culturel dont tous les chiffres attestent qu'il est encore de nos jours le plus fréquenté ?

Toutefois, depuis le début des années 2000, les statistiques montrent que les courbes de fréquentation ont tendance à baisser. Plusieurs facteurs peuvent expliquer cette lente désaffection :

- l'évolution des pratiques culturelles, de plus en plus le fait d'une consommation individuelle, de moins en moins connectée au livre et à la lecture ;
- une pratique professionnelle devenue presque exclusivement technique : la perfection des catalogues, l'automatisation des tâches (qui laissent en plan une partie des personnels), le maintien d'une organisation interne du travail héritée des années 1980-1990, et qui reste très cloisonnée, c'est-à-dire peu mutualisée, la grande promesse de la numérisation : tout concourt à accroître la distance des professionnels des bibliothèques municipales avec leur public ;
- ceci se traduit par le volume restreint des horaires d'ouverture (moyenne nationale : de 20 heures par semaine ; 30 à 40 heures pour les BM des villes moyennes et des grandes villes). Ce phénomène est très contradictoire avec la persistance d'un discours encore militant qui ne cesse d'énoncer la nécessité de conquérir de nouveaux publics. Conquérir de nouveaux publics : oui ! mais quand ?

Comme on peut mourir guéri, aurons-nous, dans certaines villes de France des bibliothèques très bien tenues, aux collections équilibrées, aux catalogues parfaits, aux magasins dépoussiérés, mais aux salles de lecture désertées ? Sur cette question, une littérature commence à s'accumuler, dont je vous invite à prendre connaissance.

En résumé, nous dirons qu'aujourd'hui, c'est sur le réseau des BM que l'obsolescence du modèle des bibliothèques est le plus visible. Et pourtant, elles ne manquent pas d'atouts : ce sont les bibliothèques les mieux dotées en personnel qualifié (même si le taux d'encadrement est loin d'être satisfaisant) ; leur baisse de fréquentation n'est peut-être qu'apparente, dans la mesure où les chiffres répertoriés se limitent généralement à l'inscription et aux prêts, sans tenir compte du seul chiffre des entrées, plutôt en hausse. Elles restent encore, malgré tout, les équipements culturels les plus fréquentés de France.

Sans doute faut-il que les responsables des BM se saisissent plus hardiment de toutes les réflexions et expériences en cours, et suscitent un mouvement au sein des équipes municipales et des équipes de leurs bibliothèques, pour ouvrir localement des pistes d'évolution.

Sans doute convient-il également de hâter la nécessaire réforme de la formation permanente et de ses contenus, et de les axer davantage sur les publics et leurs pratiques, sur l'environnement administratif, social et culturel des bibliothèques que sur la perfection des techniques bibliothéconomiques. Il y a là de très vastes champs à explorer pour cesser de continuer à vivre sur l'acquis et pour inventer l'avenir.

### **Les bibliothèques des universités**

+++++  
 On parle peu des progrès pourtant importants réalisés par les bibliothèques universitaires depuis la publication, il y a 20 ans, du rapport Miquel. Même si on reste loin des préconisations ambitieuses de ce rapport, un effort important de construction a été initié, dans le cadre du plan Universités 2000 d'abord, dans celui d'U3M ensuite. Il devrait se poursuivre grâce au plan Campus. Un effort de remise à niveau des collections a été également entrepris, quelque peu contrarié depuis le début des années 2000 sur le plan budgétaire, par l'apparition et le développement exponentiel de la documentation électronique. Enfin, un mouvement important a été accompli pour compléter le personnel très insuffisant de ces bibliothèques.

Toutefois, malgré ces efforts et ces gains, malgré la maîtrise aujourd'hui absolue de la documentation électronique qu'ont acquise ces services, on note encore dans de nombreuses universités, l'attention toute relative que portent les autorités universitaires au secteur documentaire. Le développement des bibliothèques universitaires, même s'il a réjoui tous les usagers des universités, s'est fait de manière un peu séparée des autres activités de la vie universitaire, et le nouveau contexte administratif, la loi relative aux libertés et responsabilités des universités (LRU), fait craindre le pire à nos collègues. On croit reconnaître les craintes éprouvées par les professionnels de la lecture publique il y a 25 ans, à la veille de la décentralisation.

Malgré tout, ces bibliothèques ne sont pas sans atouts pour l'avenir immédiat, ni pour l'avenir à moyen ou à long terme. En effet, leurs gestionnaires,

qui ont acquis une solide connaissance et une parfaite pratique de la littérature électronique, sont reconnus, au sein de leurs universités, comme formateurs pour la recherche et la veille documentaire. Il leur reste à se faire reconnaître comme partie prenante et compétente de la collecte, de la conservation et de la diffusion en ligne des productions universitaires: cours et travaux de recherche.

Les bibliothèques universitaires non plus n'échappent pas aux évolutions des pratiques de leur public. Elles sont désormais considérées par les étudiants comme un des rares lieux de vie des campus: lieu de rendez-vous pour le travail en groupe, ou tout simplement pour la rencontre, lieu de travail, lieu de consultation des écrans, lieu de récupération (sommeil), lieu d'attente, etc. Pour s'en convaincre, il suffit de constater l'importance de la pression des étudiants en médecine, par exemple, pour des ouvertures généralisées en soirée.

## **BIBLIOTHÈQUES ET TERRITOIRES : UNE PROBLÉMATIQUE RENOUVELÉE**

+++++

En cette année 2010, et pour les toutes prochaines années, aucune catégorie de bibliothèque ne peut échapper au nécessaire questionnement de son implantation territoriale. Deux réformes actuellement en cours sont lourdes de conséquences sur l'organisation territoriale des bibliothèques: la réforme des collectivités territoriales, et la mise en œuvre de la loi sur les libertés et responsabilités des universités.

### **La réforme des collectivités territoriales**

+++++

Aujourd'hui à l'état de projet de loi, cette réforme, qui doit être achevée au 1<sup>er</sup> janvier 2014, prévoit un certain nombre de mesures qui vont avoir de nombreuses incidences sur le fonctionnement des bibliothèques territoriales:

- **le renforcement et la rationalisation de l'intercommunalité**: toutes les communes devront avoir rejoint une intercommunalité avant le début de l'année 2014. Dans la mesure où toutes les communes seront intégrées dans ce paysage, où situer désormais le niveau décisionnaire, celui où se déterminera la volonté

d'ouvrir une nouvelle bibliothèque ? Dans la mesure où l'intercommunalité se donnera la compétence culturelle et celui de la gestion de la lecture publique, quel sera le poids d'un conseil municipal qui souhaite voir sa commune dotée d'une bibliothèque ? Continuerons-nous à assister à ces incohérences, sinon politiques du moins administratives, qui consistent à confier à la communauté d'agglomération ou de communes la gestion de la bibliothèque centrale tout en laissant à la ville centre la gestion des annexes comme à La Rochelle ou à Rennes ? Les bibliothèques départementales devront-elles abandonner aux bibliothèques intercommunales la desserte des communes intégrées dans des intercommunalités à dominante urbaine ? Les responsables des réseaux de lecture publique vont devoir rapidement se concerter pour déterminer une position commune sur ce sujet ;

- **le regroupement des départements et des régions :** le regroupement de certains départements entre eux, et celui des régions entre elles sont fortement recommandés, même s'il est prévu qu'ils se fassent sur le mode du volontariat. Qu'advient-il des bibliothèques des départements fusionnés ? Où se détermineront les plans de développement de la lecture publique ?

- **la création des conseillers territoriaux :** ceux-ci, élus sur une liste unique département-région, seront amenés, pour les premiers de la liste, à participer à la gestion des deux instances territoriales. Sous le couvert d'une gestion politique concertée, et donc plus synergique, les professionnels des bibliothèques départementales ont déjà perçu le danger d'une disparition des financements multiples, en provenance des différentes collectivités, sources jusqu'ici de partage des responsabilités d'investissement pour les équipements. Le risque est réel pour la poursuite du développement matériel des réseaux de bibliothèques.

Quoi qu'il en soit, cette réforme que le Président de la République et le gouvernement sont pressés de voir aboutir, aura une incidence certaine sur une inévitable réorganisation des réseaux de lecture publique.

Mais, cette politique territoriale de la lecture publique croise parfois la politique documentaire des universités. On n'a pas oublié les implantations de documentation universitaire dans les bibliothèques municipales : à Valence, à Blois, à Digne, entre autres. Mais un bilan a-t-il jamais été réalisé de l'impact et de l'efficacité de ces implantations ?

### **Les pôles de recherche et d'enseignement supérieur et la loi sur les libertés et responsabilités des universités**

En 2003, l'apparition du classement de Shanghai a contraint les universités à s'interroger sur l'impact et le rayonnement de leurs travaux de recherche, et par ricochet, sur leur visibilité au niveau international. De ce constat, assez négatif, et des états généraux de la recherche en 2004, est née l'idée de regroupements par site de la recherche universitaire.

C'est cette idée qui s'est traduite dans la loi de programme de la recherche du 18 avril 2006, qui porte création des pôles de recherche et d'enseignement supérieur (PRES). Ils sont aujourd'hui au nombre de 15, et le principe de base de leur constitution reste le regroupement territorial des unités d'enseignement supérieur (écoles et universités). Ainsi, après la première expérience des pôles universitaires européens, conduite dans les années 1990, se développe, fortement encouragée par l'État, une politique de développement des réseaux territoriaux d'universités. Un premier bilan de l'activité et de l'impact des PRES sera fait à la fin de cette année.

La logique de ces regroupements peut désormais avancer vers une réunion complète des universités d'un même site. Déjà réalisé à Strasbourg, ce type de regroupement est projeté à l'horizon 2012 à Aix-Marseille, Lille, Montpellier et Nancy-Metz.

Ceci a, bien évidemment, un effet direct sur l'organisation documentaire des universités concernées. Déjà les universités de Bordeaux et de Toulouse ont confié la coordination de leur documentation à leur PRES respectif, et les services communs de documentation (SCD) de Strasbourg goûtent progressivement aux délices de la fusion.



Mais la grande affaire des universités, depuis l'année 2007, c'est la mise en œuvre de la LRU. Pour la dimension territoriale du problème qui nous occupe, cette loi a une incidence très importante : en effet, l'accès aux responsabilités et compétences élargies prévoit la possibilité pour les universités d'assumer pleinement la gestion de leur parc immobilier, ce qui, jusqu'ici, n'était pas dans leurs habitudes, ni dans leur savoir-faire. Il faut prendre en compte la réalité d'un nombre important d'implantations géographiques de toutes natures et de toutes dimensions. Rares sont ces implantations dépourvues de bibliothèques ou centres de documentation. Jusqu'à une époque récente, on comptait plus de 300 implantations géographiques de bibliothèques universitaires sur l'ensemble du territoire. Plus récemment, l'intégration des instituts universitaires de formation des maîtres (IUFM) dans certaines universités a complexifié un peu plus leur réseau documentaire. Elles devront désormais compter avec cette dispersion, la gérer, voire la modifier et sans doute, à terme, la réduire ou la simplifier.

Enfin, ces récentes évolutions, qui impliquent désormais complètement les universités et leurs bibliothèques dans une politique de territoire, les obligent à entrer dans une relation beaucoup plus étroite avec les collectivités territoriales, dont nous avons vu, par ailleurs, qu'elles vivent dans la perspective d'une profonde réforme organisationnelle.

Cette relation avec les collectivités territoriales est déjà ancienne, et il suffit d'évoquer tout l'intérêt que portent depuis les années 1970, les villes, et surtout les villes moyennes, au développement des universités. On ne compte plus les bâtiments rénovés et aménagés offerts par les communes aux universités pour favoriser leur déconcentration. On peut également rappeler les implantations des antennes de bibliothèques universitaires dans les bibliothèques municipales.

De plus certaines régions, telles l'Île-de-France ou Rhône-Alpes, participent activement au développement des universités et au fonctionnement de leurs services de documentation, non seulement par leur participation aux investissements dans le cadre des contrats de plan État-Région (CPER), mais par des politiques particulières. Ainsi, à titre d'exemple, la région Île-de-France apporte, pour la deuxième année consécutive, une aide au financement des contrats de moniteurs étudiants pour l'extension des horaires d'ouverture des bibliothèques universitaires.

Ceci va dans le sens de la réforme des collectivités territoriales qui prévoit pour les régions une compétence exclusive dans le domaine de l'enseignement supérieur et de la formation en général.

## **BIBLIOTHÈQUES PUBLIQUES ET UNIVERSITAIRES : LE FUTUR D'UNE COOPÉRATION**

+++++

Ce tour très général des bibliothèques universitaires et des bibliothèques de lecture publique, de leur état actuel, des problématiques auxquelles elles sont mêlées aujourd'hui, incite à penser qu'elles ont peut-être plus de points communs qu'il n'y paraît au premier examen, et qu'elles ont sans doute intérêt à se concerter et à envisager des coopérations plus franches pour préparer l'avenir.

Cette coopération, comme nous allons le voir, elle existe déjà. Elle s'organise et se développe généralement sur un même site. Mais elle a souvent posé problème.

De l'histoire antérieure de la coopération, il existe deux versants : celui de la réussite probante, et celui de la juxtaposition inefficace.

Au titre des coopérations qui ont marché et marchent encore, je me permets de citer, et je serais coupable de ne pas le faire, l'expérience des pôles associés à la BnF. Ils sont nés d'une série d'idées simples, telles celles-ci :

- conjuguer le savoir-faire des bibliothèques universitaires en matière de politique documentaire, et notamment de constitution de collections, et celui des bibliothèques municipales dans le domaine de l'accueil et des services au public ;
- étendre à l'ensemble des bibliothèques le bénéfice de la coopération initiée en lecture publique dans les années 1980 ;
- faire émerger et valoriser au niveau national les fonds particuliers ou spécialisés des bibliothèques municipales et des centres d'acquisition et de diffusion de l'information scientifique et technique (CA-DIST), complémentaires des collections de la BnF.

Cette coopération a débuté à partir de l'élément le plus commun et le plus essentiel de toute bibliothèque : les collections. Elle s'est étendue depuis lors à d'autres domaines et au partage en complémentarité de certaines politiques : conversion rétrospective des catalogues ou numérisation de certains fonds patrimoniaux.

Ce qui a fait le succès et assuré la pérennité de cette coopération, c'est évidemment la présence active du puissant fédérateur qu'est la BnF, et des moyens financiers et techniques qu'elle met en œuvre pour soutenir et développer ce réseau. Mais, pour avoir été l'un des initiateurs de cette politique, et plus tard un bénéficiaire, j'ai la secrète vanité de penser qu'elle a permis aux professionnels de nouer localement des relations de travail très prometteuses, et notamment de se faire reconnaître localement par leurs autorités respectives.

Mais, dans le cadre des coopérations sur site, je voudrais brièvement évoquer deux expériences récentes et deux projets qui pourraient être considérés comme des prototypes de coopération pour l'avenir.

La première expérience concerne la mutualisation d'accès aux catalogues des bibliothèques municipales et universitaires de Limoges sous la forme d'un portail commun : MADUVIL. Ce dernier permet à tout usager, de localiser le document qu'il recherche, et d'en connaître les conditions d'accès et la disponibilité. Ultérieurement, il permettra l'intégration et la mise à disposition des données numériques des deux établissements, pour l'ensemble des usagers de Limoges. Ce portail a vocation à accueillir d'autres catalogues en provenance d'autres bibliothèques de la région.

De plus, les deux bibliothèques coopèrent pour le traitement bibliographique de la bibliothèque patrimoniale du grand séminaire de Limoges, au terme d'un héritage partagé de ses collections.

Le cas de Troyes est également intéressant. En effet, l'université de Reims, qui dispose d'une antenne délocalisée à Troyes, finance des contrats de moniteurs étudiants pour aider la bibliothèque municipale à vocation régionale (BMVR) de Troyes à ouvrir le dimanche, ce dont les premiers bénéficiaires sont... les étudiants.

Sans vouloir développer outre mesure ici la délicate et récurrente question de l'accueil des étudiants dans les BM, il me faut tout de même l'évoquer, puisqu'il s'agit aussi d'un problème d'ouverture.

Les équipes de certaines BM et non des moindres se plaignent de l'invasion de leurs locaux et de leurs places assises par les étudiants, et se réjouiraient sans doute de pouvoir les chasser, afin, disent-elles, d'accueillir d'autres publics. Je me permets de poser la question : est-ce que le bannissement d'une catégorie de public favorisera nécessairement l'arrivée d'autres catégories de publics ? Peut-être convient-il de s'interroger sur les modalités d'accueil du public (pertinence des horaires d'ouverture et des services offerts) avant de jeter l'opprobre sur une partie de ce public qui a le mérite d'être fidélisée.

De plus, cette attitude est le signe d'une méconnaissance profonde de l'image que le public se fait de la bibliothèque, et de la trajectoire naturelle qui conduit l'étudiant de la BM à la BU et inversement.

Une étude réalisée conjointement au début de cette année par l'Inspection générale de l'éducation nationale (IGEN) et l'Inspection générale des bibliothèques (IGB) montre que pour l'étudiant primo-entrant à l'université, le passage du CDI de son lycée à la BU est d'une extrême difficulté : méconnaissance des codes de fonctionnement de l'université, manque de pratique par rapport à une offre documentaire riche et organisée. Les étudiants qui s'approprient le plus facilement les lieux et les collections de la BU sont ceux qui fréquentaient auparavant leur BM, et la trajectoire est directe de l'une à l'autre. Que manque-t-il à l'étudiant de premier cycle dans une bibliothèque municipale de grande ville où il peut trouver une place pour travailler, les collections de références utiles à son travail, et la possibilité de passer à tout moment du travail au loisir ?

De ce point de vue, l'expérience conduite actuellement à Cergy-Pontoise, réunissant l'ensemble des responsables des bibliothèques du Val d'Oise est très intéressante. Il faut d'abord faire état d'un contexte exceptionnel en matière de bibliothèque. En effet, le Conseil général du Val d'Oise a créé un portail pour l'ensemble des bibliothèques présentes sur son territoire, toutes catégories confondues. Ce portail, baptisé REVODOC, répertorie la totalité des ressources documentaires de 135 bibliothèques : 122 BM, 12 bibliothèques d'enseignement supérieur (université de Cergy et écoles) et la BDP du Val d'Oise. Ce portail permet à tout lecteur, quel que soit son lieu de résidence, de faire venir dans la bibliothèque où il est

inscrit, le document qu'il a pu localiser grâce au portail. Sous-jacent à ce principe de fonctionnement, un système efficace et rapide de circulation des documents a été mis en place, sous la double forme de l'envoi postal et du recours à la navette automobile. Dans ce contexte, où toutes les bibliothèques, mais également toutes les collectivités territoriales, l'université et les grandes écoles sont activement partie prenante, la communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise lance actuellement une étude pour connaître les besoins et les pratiques des étudiants de l'université de Cergy et ceux d'autres universités résidant à Cergy, en matière de bibliothèque. Bien évidemment, le comité de pilotage de l'étude regroupe l'ensemble des directeurs de bibliothèques présentes sur le site de Cergy. L'objectif de cette étude consiste à harmoniser les politiques d'accueil des étudiants, tant sur le plan des horaires d'ouverture, en travaillant à leur complémentarité, que sur les collections et les services au public.

Puisse cet exemple être suivi en de nombreux endroits où les ressources documentaires et les modalités d'accueil du public mériteraient d'être harmonisées. Le cas de Cergy-Pontoise, et plus largement du département du Val d'Oise et les résultats déjà manifestes de cette coopération, montrent bien l'intérêt qu'il y a pour l'avenir à inscrire les bibliothèques publiques et universitaires dans une logique commune de desserte du territoire.

Le dernier projet que je souhaite évoquer ici participe de la même logique. Il s'agit de celui de la médiathèque centrale de Brest, pôle documentaire municipal et universitaire<sup>1</sup>. Je voudrais juste mettre en exergue ce qui me semble en faire un projet exemplaire :

- au départ, il s'agit de construire en centre-ville une grande bibliothèque universitaire répondant aux besoins des 5 000 étudiants présents sur le site. Dès l'origine de ce projet, la ville de Brest souhaite s'associer à l'université pour réaliser elle-même la grande centrale de lecture publique dont elle ne dispose pas encore. (Le seul hiatus dans ce double projet,

---

1. Pour le détail, je vous renvoie à l'excellent article d'Alain Sainsot et Nicolas Galaud, « Le projet de nouveau pôle documentaire municipal et universitaire de Brest », *Bulletin des bibliothèques de France*, t. 52, n° 1, 2007, dossier consacré à la construction des bibliothèques. [En ligne] < <http://bbf.enssib.fr/consulter:bbf-2007-01-0065-011> >.

qui prévoit une surface totale de 14 000 m<sup>2</sup>, c'est le phasage dans le temps des deux projets : l'université souhaite, en effet, ouvrir sa bibliothèque en 2008, alors que la ville prévoit d'ouvrir la sienne en 2011) ;

- très vite apparaît la nécessité de ne pas cantonner cette double réalisation sur un même lieu de deux bibliothèques à une simple économie de réalisation. Bien qu'il soit prévu dès l'origine que chaque bibliothèque sera gérée et fonctionnera de façon autonome, il est envisagé d'articuler les politiques documentaires (échanges de collections) et d'harmoniser les modalités d'accueil des publics, prévoyant la gratuité réciproque d'accès aux espaces et aux services des deux bibliothèques à toute personne inscrite dans l'une ou l'autre de ces bibliothèques. Ainsi, la mutualisation des salles de lecture permettra de mettre à la disposition de toutes les catégories de public 1 000 places de travail ou de lecture. Seront également mutualisés la salle des périodiques et des références, les espaces d'animation, et la salle de formation à la recherche documentaire.

De l'aveu même des responsables de ce projet, la coopération entre les deux entités a été facilitée, et est apparue d'emblée comme naturelle, du fait de la participation active et ancienne des deux bibliothèques au pôle associé brestois à la BnF.

Grâce à cette entente préalable, et à une pratique éprouvée des relations professionnelles, grâce également au recours à un architecte qui s'est déjà illustré dans les constructions de bibliothèques (BM de Poitiers, BU de Besançon et du Mans), le projet brestois se présente essentiellement comme un exemple de pragmatisme qui pourrait ou qui devrait faire école.

Ces deux derniers exemples tendent à prouver que chaque territoire est à même de trouver les solutions les plus adaptées à sa configuration et à ses publics. Peut-être faut-il désormais se dire qu'à l'avenir, du fait de cette adaptation aux exigences du territoire et dans le respect des fondamentaux, chaque réseau documentaire sera unique en son genre, en tous cas, moins parcellisé et moins standardisé que nos bibliothèques d'aujourd'hui.



*par Anne-Marie Bertrand*

++++  
BIBLIOTHÈQUES  
DANS LA BRUME :  
IMAGES ET  
REPRÉSENTATIONS  
++++



# BIBLIOTHÈQUES DANS LA BRUME : IMAGES ET REPRÉSENTATIONS

Ce titre, légèrement simiesque, a un double sens : non seulement, l'avenir des bibliothèques est incertain, « dans la brume », mais encore l'image, la représentation de la bibliothèque sont souvent floues, elles aussi incertaines, indéfinies. Pourtant, et c'est par ce thème que je vais commencer mon intervention, l'image de la bibliothèque joue un rôle important dans l'intérêt, l'attention qu'on lui porte – on parle, les sociologues parlent, d'attractivité, de familiarité, de sociabilité, de convivialité, voire de culture de la bibliothèque, termes qui ne sont pas purement objectifs. Dans le rapport à la bibliothèque, comme dans toutes les pratiques culturelles, le symbolique a du poids. Ce sera ma première partie, où je traiterai successivement du rapport représentations/légitimité, puis du rapport représentations/fréquentation. Ce poids symbolique m'intéresse aussi parce que l'évolution de l'image, pour autant qu'elle soit prévisible, jouera un rôle dans l'avenir même de l'institution – et ce sera le thème de ma seconde partie.

## DE L'INFLUENCE DES REPRÉSENTATIONS

Où : en quoi l'image de la bibliothèque a de l'importance.

D'abord, évacuons les considérations basiques : fréquenter une bibliothèque (pour un usager), investir dans une bibliothèque (pour un décideur public) n'est pas obligatoire. Il y faut des raisons, un projet, une légitimité pour ce projet, une utilité attendue, voire un retour sur investissement. Il est donc particulièrement malheureux que cette optionalité de la fréquentation et de l'investissement ne puisse s'appuyer sur une définition des fonctions remplies et résultats attendus – comme c'est le cas, au hasard, pour l'école ou l'hôpital.

À quoi sert, à quoi doit servir une bibliothèque, vaste question sans réponse satisfaisante (on a fréquemment pu évoquer le « millefeuille » des missions et objectifs des bibliothèques) : (côté producteurs) à rassembler, mettre à disposition et transmettre des collections de documents, à

faciliter la réussite scolaire, à contribuer à l'épanouissement personnel de ses usagers, à diffuser le savoir, à permettre l'élaboration et le partage de la mémoire locale, à entretenir le lien social, à alimenter le débat public, à former les citoyens – et (côté usagers) à se renseigner sur la création d'entreprise, à faire sa dissertation, à préparer son prochain voyage, à lire le journal, à trouver des informations pour tailler ses rosiers, à préparer un concours, à lire des histoires à ses enfants, au simple plaisir de lire des romans magnifiques ou de regarder des films sublimes (et vice-versa), ou au simple plaisir de regarder des dessins animés ou des thrillers, etc.

Ce n'est donc pas, en France, sur des missions clairement définies ni sur son utilité sociale (difficile à définir et mesurer) que l'on s'appuie pour apprécier, légitimer, voire magnifier la bibliothèque. Mais plutôt sur un imaginaire de la bibliothèque (je veux parler ici de l'imaginaire social d'aujourd'hui, pas de récit de fiction), une image, une représentation. Avec tout l'implicite qui s'attache à ces notions. Avec tous les malentendus qui s'y attachent.

### Représentations et légitimité

+++++

J'ai montré dans ma thèse quelques-uns des registres de légitimation des bibliothèques, nécessaires dans les années 1950-1980 pour convaincre les élus de s'y investir. Le concept de modèle de bibliothèque publique est un argument fort : un modèle moderne, ouvert, démocratique, qui a fait l'objet d'une pédagogie intense de la part des instances étatiques (Direction ministérielle et Inspection générale des bibliothèques) et qui est devenu un modèle partagé entre les différents acteurs. Autre registre : le succès public, qui est le retour sur investissement qu'attendent les élus – j'ai déjà cité ailleurs l'argument de Jean-Pierre Sueur, alors maire d'Orléans, qui justifie ainsi sa politique culturelle, qualifiée d'élitiste par son concurrent aux élections municipales de 1995 : « La médiathèque a reçu 250 000 personnes depuis son ouverture, soit quatre fois plus que l'ancienne bibliothèque rue Dupanloup. » (*Le Monde*, 9 juin 1995). Enfin, la concurrence entre les villes (« le négoce de la notoriété ») est aussi un élément moteur – il faut « tenir son rang », « communiquer », « soutenir la concurrence avec les villes comparables et/ou voisines ». Dans cette lutte, l'image de la ville – et la qualité de vie qu'elle promet – passe aussi par son portefeuille culturel (festivals et établissements culturels) et scolaire/universitaire (classes préparatoires réputées, antenne universitaire ou université de plein exercice). Jean Bousquet, alors maire de Nîmes,

déclare (1993) : « *Où se trouvait le grand potentiel économique de Nîmes ? Dans son tourisme culturel, grâce à son patrimoine [...]. Il fallait remettre la machine en marche, faire mieux connaître ce patrimoine, et montrer notre capacité à le relayer par de nouveaux édifices. Toute notre économie est là [...]. Aujourd'hui, quand on examine les raisons des nouvelles implantations d'entreprises, on s'aperçoit que la qualité de l'environnement, que la vie culturelle sont des facteurs déterminants* »<sup>1</sup>. Même discours de la part du maire de Nancy, André Rossinot, qui justifie ainsi son budget culturel : « *C'est de l'argent bien placé. Il fallait bien cela pour casser notre image de ville du charbon en crise.* » (*Le Monde*, 20/21 novembre 1994).

Pour le sujet qui nous intéresse aujourd'hui, un autre registre doit être évoqué, après le modèle partagé, le succès public ou la concurrence entre les villes : la représentation qu'ont les élus d'une bibliothèque, de ce qu'elle est, de ce qu'elle devrait être, de ce qu'elle pourrait être. Ce qui sous-tend le cadre d'action rationnel.

Difficile d'en parler tant les sources sont pauvres. Je ne prendrai ici que les exemples de Rennes et de Dijon.

À Rennes, pour les élections municipales de 1983, un programme intitulé « Une nouvelle politique pour la bibliothèque municipale » (1981) est rédigé par Pierre-Yves Heurtin, adjoint à la culture (PS) de la liste d'union de la gauche conduite par le PS, élue en 1977. Le maillage de la commune, le recrutement de professionnels et l'accroissement du budget des acquisitions sont les trois mesures avancées. En entretien, Pierre-Yves Heurtin explique ces choix :

*« On a la chance d'être dans une ville où le monde associatif est extrêmement présent et vivant. Les préoccupations de la municipalité Fréville étaient beaucoup plus sociales que socio-culturelles [...]. Comme politique culturelle, ils n'avaient pensé qu'à la maison de la culture, si bien que tout se trouvait un peu en déshérence [...]. Nous avons conçu notre politique de lecture publique en faisant une erreur d'analyse, en imaginant qu'il fallait avant tout s'occuper de la lecture du citoyen-lambda plutôt que des livres de références. On en avait discuté avec Rizzardo, ça semblait une bonne démarche. On s'est aperçu que d'une certaine façon nous faisons fausse route, qu'il y avait une demande spécialisée de livres de références infiniment plus importante que l'on ne pensait. Il y a quand même ici une*

---

1. *Connaissance des arts*, HS n° 38, 1993.

*population de 60 000 étudiants, qui s'est présentée comme une demande spécifique. On a rétabli la direction relativement vite, mais nous nous étions trompés [...]. »<sup>2</sup>*

Martial Gabillard, nouvel adjoint à la Culture (1983-1989), explicite l'évolution de la politique municipale :

*« En 1983-84, la ville a ré-orienté les choix politiques définis en 1977-78, en constatant que le socio-éducatif ne suffisait pas pour provoquer une vie culturelle intense et riche ; que, de plus, l'expression artistique des amateurs s'appauvissait, s'étouffait si elle n'était pas accompagnée par une production artistique forte (locomotive et contestataire). Nous avons alors commencé à bloquer le budget socio-éducatif, pour investir davantage dans les outils professionnels. »<sup>3</sup>*

Où l'on voit l'élaboration successive de deux représentations de la bibliothèque : une représentation de proximité, dans le registre socioculturel, puis la représentation plus traditionnelle d'une grande bibliothèque-ressource de par la richesse de ses collections.

Autre exemple, bien différent, celui de Dijon. Exemple marqué par l'image traditionnelle de la bibliothèque comme réceptacle de collections savantes et prestigieuses.

Dans les années 1950, la bibliothèque est installée dans les anciens locaux du collège des Jésuites, bâtiments prestigieux (les deux salles de l'ancienne bibliothèque des Jésuites sont inscrites à l'Inventaire) mais particulièrement peu fonctionnels et dispersés dans cinq corps de bâtiments autour de deux cours intérieures, où sont également logées les facultés de droit et de lettres et une école primaire. En 1965, a lieu le déménagement sur le campus de la faculté de droit. La place, a-t-il été entendu, doit revenir à la bibliothèque. Las, c'est le conservatoire de musique qui y est installé « à titre provisoire », malgré les protestations énergiques de la Direction des Bibliothèques.

On attend le départ du Conservatoire. En attendant, notamment en 1981 et 1982, des études préparatoires sont menées pour préciser le projet. Les années passent. La bibliothèque patiente dans la file d'attente des projets culturels municipaux. En 1988, nouvel arbitrage qui équivaut, de fait,

2. Entretien du 3 avril 1997. Henri Fréville a été maire de Rennes de 1953 à 1977 et René Rizzardo adjoint à la Culture de Grenoble, de 1977 à 1983.

3. Cité dans *Évaluation des politiques culturelles territoriales*, ANFIAC, 1987.

à un abandon du projet : cette fois, c'est à la construction d'un auditorium que la ville donne la priorité. Philippe Poirrier souligne le caractère volontaire et révélateur de ce choix : « *L'arrêt du projet est tout simplement lié à un choix décisif de la politique culturelle municipale [...]. L'abandon de la médiathèque (85 millions de francs) devait sans doute permettre la concrétisation plus rapide d'un auditorium alors évalué à quelque 120 millions de francs.* »<sup>4</sup>

Le modèle de bibliothèque publique, tel que je l'ai évoqué, n'est pas partagé à Dijon. Ici, « la représentation première de la bibliothèque comme un lieu de conservation d'un patrimoine précieux »<sup>5</sup> limite le poids des deux axes majeurs qui légitiment les décisions en faveur des bibliothèques, la modernisation et la démocratisation. La décision des élus dijonnais, répétée en 1965, 1981 et 1988, de ne pas investir pour améliorer les locaux de la bibliothèque centrale est due à la primauté d'une représentation qui n'incite pas à l'investissement. Aujourd'hui, la municipalité PS a, à son tour, un projet pour la bibliothèque centrale.

Sans vouloir entrer dans une prosopographie des élus culturels, quelques mots sur l' élu lecteur. D'abord, se dessine la figure emblématique de l'intellectuel-dans-les-livres : Pierre-Yves Heurtin est réputé avoir « une des plus belles bibliothèques de la ville. C'est un amoureux des livres. » Norbert Engel, adjoint à la Culture de Strasbourg depuis 1989, « connaît deux passions : le théâtre et la littérature. "Il possède la plus belle bibliothèque privée de la ville", dit un de ses proches. » (*Le Monde*, 25 mai 1997)

Une autre figure est favorable à la bibliothèque, celle de militant ouvrier, de ceux qui ont « *accédé à des responsabilités politiques ou syndicales, pour beaucoup des autodidactes qui mettent au premier plan l' instruction. Roger Combrison [maire de Corbeil de 1959 à 1989, PCF] est un ancien cadre SNCF. Il a une vénération pour le livre. Sa culture littéraire, c'est Hugo, Romain Rolland, les grands romanciers du XIX<sup>e</sup> siècle. Pour lui, le livre est émancipateur, il contribue au rassemblement de la classe ouvrière.* »<sup>6</sup>

La bibliothèque est tantôt un outil, tantôt un écrin, tantôt une vieille lune poussiéreuse, tantôt un espoir d'avancée sociale. Image multiple, image brouillée.

---

4. *Municipalité et culture au XX<sup>e</sup> siècle*, thèse, Dijon, 1995.

5. Philippe Poirrier, *ibid.*

6. Entretien du 27 février 1995.

## Représentations et fréquentation

++++  
 Côté usagers et non-usagers, maintenant, examinons ce rapport imaginaire avec la bibliothèque, cet objet symbolique, que beaucoup trouvent encore aujourd'hui désuet, lointain voire hostile.

Le rapport Vandevoorde identifiait « quatre facteurs socio-économiques » favorables à l'expansion du livre et de la lecture : « *la croissance économique avec ses conséquences sur le niveau de vie, la progression du niveau d'instruction, la croissance démographique, et celle de l'urbanisation* »<sup>7</sup>. Aujourd'hui, ces quatre facteurs ne suffisent plus à produire un cadre explicatif à la fréquentation des bibliothèques.

Pourquoi ? La demande de bibliothèque devrait être appuyée sur une demande de livres. Ce n'est pas vraiment le cas. Au moment même où le niveau socio-culturel de la population s'élève, la pratique de la lecture, le goût pour la lecture diminuent, à raison de la « dévaluation du capital littéraire et artistique »<sup>8</sup>, et du « déficit d'image » du livre<sup>9</sup>. « *L'imposition sociale de la lecture a beaucoup nui au livre* », constate Olivier Donnat, « *Il a perdu de son côté subversif. Pour donner l'envie de lire aux jeunes, il faudrait retrouver de la transgression.* »<sup>10</sup>. La dégradation de l'image du livre s'accompagne de la dégradation de l'image du lecteur, du gros lecteur, du fou de lecture. « La lecture sépare », rappelle Anne-Marie Chartier : aujourd'hui où être ensemble est devenu une vertu cardinale, au contraire, être séparé, se séparer est décalé, dangereux, mal vu, mal accepté.

La fréquentation de la bibliothèque ne peut donc s'appuyer vigoureusement sur une image positive de la lecture. Internet, on s'en doute, contribue encore à brouiller (embrumer ?) l'image de la bibliothèque.

En 2003, un referendum organisé au Mesa County (Colorado) pour financer un nouveau bâtiment pour la bibliothèque n'a pas réuni de majorité. L'une des opposantes expliquait ainsi sa position : « *Je crois que les bibliothèques sont en train de devenir des dinosaures avec Internet et tout*

7. *Les bibliothèques en France*. Paris, Dalloz, 1982.

8. Bernard Lahire. *La culture des individus : dissonances culturelles et distinction de soi*. Paris, Éditions La Découverte, 2004.

9. Olivier Donnat. *Les Français face à la culture : de l'exclusion à l'éclectisme*. Paris, Éditions La Découverte, 1994.

10. *Livres-Hebdo*, 13 novembre 2009.

*l'électronique qui est disponible dans la plupart des familles maintenant. Il n'y a qu'une petite proportion de la population qui utilise la bibliothèque.* »<sup>11</sup>

Un exemple proche, celui de l'état de Californie : un referendum, organisé en juin 2006 et destiné à financer à hauteur de 600 millions de dollars les projets de la State Library a été repoussé par 53 % des votants – un habitant de Palo Alto commente : « *Il faut en finir avec ces dépenses déraisonnables. Internet a changé le monde et les bibliothèques sont beaucoup moins utiles aujourd'hui qu'avant* » (*American libraries on line*, posté le 9 juin 2006).

En France aussi, bien sûr : « *Internet, j'étais contre au départ. J'ai changé d'avis depuis qu'on l'a à la maison. Il y a beaucoup d'infos que je ne trouve pas ailleurs. Depuis, je dois dire que la bibliothèque est devenue un peu obsolète.* »<sup>12</sup>

Pour la population dans son ensemble (et non pour les seuls usagers), Internet est la première source d'informations pour les encyclopédies, les informations pratiques (« bricoler, jardiner, réaliser des recettes de cuisine » – « *c'est instantané, je tape galette, j'ai tout de suite des recettes* »), les informations utiles aux études des enfants (« *Avant, mes filles venaient pour les exposés. Maintenant qu'on a Internet, elles font leurs recherches dessus. Elles vont toujours à la bibliothèque, mais pour les romans, pas pour les exposés.* »). Les bibliothèques arrivent en 6<sup>e</sup> rang pour les informations pratiques mais en 2<sup>e</sup> pour les devoirs des enfants.

L'enquête menée par Bruno Maresca et son équipe a montré (encore une fois) l'importance des représentations dans la fréquentation des bibliothèques.

« *C'est plus facile de pousser la porte du Leclerc que celle d'une bibliothèque* ». La bibliothèque vue (je cite) comme « univers de loisirs », comme « grande librairie, espace de détente, espace culturel, espace multimédia »<sup>13</sup>, voir en la bibliothèque sa « dimension récréative » est un puissant facteur de fréquentation. Inversement, l'image austère d'un « espace éducatif et de recherche documentaire » ne provoque pas forcément l'attrance ni, logiquement, la fréquentation. Citant un des entretiens effectués, Bruno Maresca affirme que « *pour le public, les bibliothèques*

11. "Referenda Roundup, 2003: Many Celebrations, Some Major Disappointments", < <http://www.ala.org> >.

12. Bruno Maresca. *Les bibliothèques municipales en France après le tournant Internet: attractivité, fréquentation et devenir*. Paris, Bibliothèque publique d'information, 2007.

13. Bruno Maresca, *ibid.*

*municipales se doivent d'œuvrer à "désacraliser la culture" ». De façon plus précise, vous voyez comme moi passer des messages qui plaident pour le rapprochement entre l'offre (les mangas, les jeux vidéo, le Web 2.0...) et les pratiques actuelles.*

Mais ailleurs, dans son même ouvrage, Bruno Maresca souligne que la fréquentation est liée à « *l'affinité avec le monde du savoir et de la culture proposé par les collections* » des bibliothèques (p. 202) ou que « *c'est avec le goût pour l'étude que la fréquentation des bibliothèques entretient le rapport le plus étroit* »<sup>14</sup> (p. 204).

L'identité brouillée de la bibliothèque, son offre multiple, ses multiples visages font que les raisons de la fréquentation sont à la fois multiples et contradictoires.

## **HORIZON 2019 ?**

+++++

Dans sa leçon inaugurale au Collège de France, Roger Chartier évoque « *le temps long d'une modernité qui, peut-être se défait sous nos yeux* »<sup>15</sup>.

Inutile de s'y attarder, vous avez tous en tête les images, les formules, les slogans sur la bibliothèque universelle, le tout accessible à distance, le « *nouvel éco-système mémoriel* » (Emmanuel Hoog), qui nous est proposé, la fin des stocks au bénéfice des flux, l'empire des réseaux et la société liquide.

Comment, dans ce contexte, construire une représentation de la bibliothèque qui soit autre chose que le musée de livres, l'immobilité intimidante ou l'inutilité ringarde ?

Plusieurs esquisses de réponse (plusieurs hypothèses) : l'utilité sociale, la générosité, l'espace public, le vivre ensemble.

• Maresca, à nouveau, qui dans la partie prospective de son étude, voit un lien étroit entre l'avenir des bibliothèques et leur utilité sociale : « *Il ne faut pas sous-estimer l'importance que revêtent ces équipements en tant que vecteurs de diffusion du savoir et de la culture au service des mutations actuelles. Ils accompagnent, en effet, le progrès d'une économie de l'immatériel dans laquelle le potentiel compétitif de la société toute entière repose avant tout sur la dynamique du savoir et des compétences.* »

---

14. 68 % des Français qui disent « aimer travailler ou étudier chez soi » fréquentent une BM.

15. Roger Chartier. *Écouter avec les yeux*. Paris, Fayard, 2008.



Cette utilité, cette « dynamique du savoir et des compétences », elle réactive de façon convaincante la fonction éducative de la bibliothèque – même pour les bibliothèques publiques. Aux États-Unis, les Public Libraries sont, sciemment, volontairement, un complément de l'école et une université populaire. Le caractère public (*publicness*) des Public Libraries s'appuie sur leur fonction de « *fournir l'égalité d'accès à l'information et au monde du savoir [...]. Public est le mot qui est la plupart du temps oublié par ceux qui proclament que la Public Library n'a pas d'avenir.* »<sup>16</sup> L'avenir de la bibliothèque est, au contraire, disent nos collègues américains, qu'elle est un bien commun (*public good*) – parce qu'elle contribue à partager le savoir et l'information. L'utilité sociale, la légitimité de la bibliothèque, à l'avenir, passent donc par ce partage du savoir – et par un partage à côté de l'école. (C'est ma première hypothèse).

• « *La démocratie et la bibliothèque sont philosophiquement et politiquement inséparables.* »<sup>17</sup> Les bibliothèques sont les filles des Lumières, de Condorcet, de l'Abbé Grégoire : « *L'instruction publique est le creuset qui doit faire distinguer la science de la sottise.* » Il faut répandre l'instruction. Les bibliothèques peuvent, doivent y contribuer : « *Des bibliothèques et des musées formés avec choix sont en quelque sorte les ateliers de l'esprit humain* ». Les bibliothèques sont toujours là pour permettre « la libre investigation » de chacun, pour donner à chacun les outils lui permettant de forger sa propre opinion. Elles sont là pour encourager « *la capacité, socialement constituée, des hommes à acquérir par l'éducation – au sens large du terme – les moyens de participer à la vie commune.* »<sup>18</sup> C'est le principe même de la République, appuyée sur le jugement de citoyens éclairés. Aujourd'hui, et à l'avenir, le besoin de comprendre, de confronter les idées, de débattre, de se faire une opinion, sera grand. Le besoin de faire de la politique sera grand. Les moyens d'y répondre, les lieux, les instances seront importants. Les bibliothèques seront l'un d'eux. (C'est ma deuxième hypothèse).

---

16. Susan Goldberg Kent. "American Public Libraries", *Books, Bricks & Bytes: Libraries in the Twenty-First Century*. Transaction Publishers, 1999.

17. Robert Damien. *Le conseiller du Prince de Machiavel à nos jours : genèse d'une matrice démocratique*. Paris, Presses universitaires de France, 2003.

18. Dominique Schnapper. *La communauté des citoyens : sur l'idée moderne de nation*. Paris, Éditions Gallimard, 1994.

• Le besoin de lieux où se retrouver, des lieux ouverts, généreux, sans formalités, sans exclusive, neutres socialement (même si je sais la portée utopique de ces formules) ne faiblira pas dans les prochaines années. Patrick Bazin, à propos de l'ouverture d'une nouvelle bibliothèque de quartier à Lyon, explique que les bibliothèques « *ont une capacité extraordinaire à susciter non pas du repli sur soi mais du lien entre les gens. Un lien particulier qui n'a rien de tribal ou de moutonnier, car il s'appuie sur l'autonomie et la liberté du lecteur [...].* » Cette nouvelle bibliothèque, affirme-t-il, « *ne va pas seulement faciliter la vie des gens en mettant à leur portée immédiate des livres à emprunter et des magazines à consulter. Elle va aussi, tout simplement, renforcer leur plaisir de vivre ensemble.* »<sup>19</sup>

Le besoin, le plaisir, de se rassembler, de se retrouver resteront. (C'est ma troisième hypothèse).

Ces hypothèses, comment les valider, les faire mûrir, les faire adopter ? Et, pour ce qui me concerne ici, comment les exprimer en images, en faire des représentations positives ?

La bibliothèque comme machine à penser. La bibliothèque comme outil de savoir. La bibliothèque comme salon de lecture.

De l'utile et de l'agréable.

Du vraiment utile et du vraiment agréable.

Du vraiment utile. De l'actualité, la vie des idées, de la mémoire, des débats, des curiosités, des découvertes, des ressources, de la compétence (Dominique Lahary : le service public de la surprise ; mais aussi l'université de tous les savoirs).

Du vraiment agréable. Des cafétérias, des horaires décents, pas d'administratif, pas d'injonctions, une vraie place pour les usagers, de l'attention, de la sympathie, de la générosité.

Dans un débat organisé il y a peu par *Livres-Hebdo*, Anna Gavalda disait : « *Est-ce vraiment si grave si les jeunes lisent moins ? Ce qui est important, ce n'est pas les livres, c'est la curiosité intellectuelle.* »<sup>20</sup>

Il y a eu des maisons de la culture. Peut-être faudrait-il maintenant créer des maisons de la curiosité intellectuelle. On les appellerait des bibliothèques.

---

19. *Livres-Hebdo*, 29 février 2008.

20. *Livres-Hebdo*, 13 novembre 2009.

Secrétariat d'édition:  
Silvia Ceccani

Mise en page:  
Alexandre Bocquier

Conception graphique:  
atelier Perluette, 69001 Lyon.  
< <http://www.perluette-atelier.com> >

Achevé d'imprimer en mai 2011  
imprimerie Bialec (Nancy)

dépôt légal: 1<sup>er</sup> semestre 2011

2<sup>e</sup> tirage : juillet 2013  
imprimerie Bialec (Nancy)



Que seront les bibliothèques en 2019 ?  
Dans quel contexte évolueront-elles ?  
Quelles missions leur seront confiées ?  
Quelle légitimité sera la leur ?

Voilà quelques-unes des questions évoquées dans le colloque « Horizon 2019 : bibliothèques en prospective », tenu à l'enssib en 2009. Voici, dans cet ouvrage, quelques-unes des réponses, hypothèses, conjectures, interrogations et suppositions apportées par les intervenants de ce colloque.

Interrogations, analyses qui cherchent à éclairer l'horizon, à défaut de le rejoindre.

Hypothèses, scénarios qui cherchent à déchiffrer l'avenir mais aussi à le construire.